



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

<36624555170010

S

<36624555170010

F Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE GALANT.

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

AVRIL 1685.



A LYON,
Chez THOMAS AMAULRY,
ruë Merciere, au Mercure Galant.

M. DC. LXXXV.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

**Bayerische
Stadtbibliothek
München**



TABLE DES MATIERES contenuës dans ce Volume.

P <i>Réclude , contenant plusieurs Actions de grandeur , de bonté & de libéralité du Roy, & plusieurs Pièces à la gloire de ce Monarque ,</i>	I
<i>Lettre en Prose & en Vers , mêlée de plusieurs Ouvrages ,</i>	16
<i>Second Dialogue sur les Choses dif- ficiles à croire ,</i>	38
<i>Les Arbres choisis par les Dieux. Fable ,</i>	51
<i>Mort de Monsieur le Comte d'A- yen ,</i>	56
<i>Mort de M. de S. Geniez ,</i>	57
<i>Extrait d'une Lettre de Rochefort ,</i>	58
<i>Mort de Madame la Marquise de Robias ,</i>	64

T A B L E.

<i>Galanterie ,</i>	70
<i>Sonnet ,</i>	77
<i>Mariage de Monsieur le Marquis de Chastillon ,</i>	78
<i>Mariage de Monsieur le Marquis de Meaux ,</i>	81
<i>De la Génération ,</i>	84
<i>Plaintes d'un Amant ,</i>	100
<i>Retour de Monsieur le Marquis de Torcy ,</i>	103
<i>Mort de Madame la Duchesse Doüairiere de Mantouë ,</i>	104
<i>Mort de Monsieur le Duc Sforce ,</i>	
<i>Mort de Monsieur le Marquis de Béthune ,</i>	109
<i>Mort de Monsieur de Nointel ,</i>	ibid.
<i>Le Triomphe de la Vénus d'Arles ,</i>	
III	
<i>Suite de ce qui s'est fait à Paris tou- chant la Thériaque ; avec les Discours qui ont esté prononcez sur ce sujet ,</i>	122
<i>Fable ,</i>	136

T A B L E.

<i>Suite des Actions du Roy, qui n'ont pû avoir place dans dans le Pré- lude,</i>	141
<i>Affaires d'Angleterre,</i>	157
<i>Mariage de Monsieur l'Electeur de Baviere,</i>	170
<i>Départ de l'Envoyé d'Alger,</i>	171
<i>Mariage de Monsieur de Miro- ménil,</i>	173
<i>Madame de Villers - Canivet est benite Abbessé de ce Monastere,</i>	175
<i>Mort de Mademoiselle de Goth d'Epernon,</i>	176
<i>Autres Morts,</i>	179
<i>Noms de ceux qui doivent estre du Carousel de Monseigneur le Dau- phin,</i>	180
<i>Histoire,</i>	188
<i>Deviotions du Roy, & de toute la Maison Royale pendant la Se- maine Sainte,</i>	199

T A B L E.

<i>Prédicateurs qui se sont faits distin-</i> <i>guer à Paris ,</i>	202
<i>Benéfices donnez par le Roy ,</i>	203
<i>Noms de ceux qui ont deviné les</i> <i>Enigmes ,</i>	206
<i>Enigmes ,</i>	207
<i>Changement arrivé dans la Troupe</i> <i>des Comédiens François ,</i>	209
<i>Nouveaux Acteurs dans la Troupe</i> <i>des Comédiens .</i>	214
<i>Placet de trois Demoiselles à Mon-</i> <i>sieur M.... Conseiller au Parle-</i> <i>ment ,</i>	216
<i>Réponse de Monsieur M.... au Pla-</i> <i>cet des trois Demoiselles .</i>	218
<i>Intendance de Soissons donnée par</i> <i>le Roy à M. Bossuet, Maistres des</i> <i>Requestes .</i>	219
<i>Dispense d'âge donnée par le Roy</i> <i>au Fils aîné de Monsieur Bos-</i> <i>suet , pour estre Recen Conseil-</i> <i>ler au Parlement de Metz .</i> <i>ibid.</i>	

TABLE.

<i>Monsieur de Chasteaugonthier receu en survivance à la Charge de Président au Mortier du Parlement de Paris , que possède Monsieur le Président de Bailleur son Pere,</i>	220
<i>Mort de Madame la Première Présidente de Novion.</i>	221
<i>Arrivée du Doge de Gènes à Paris,</i>	225
<i>Antiquitez de la Ville de Gènes, & les divers changemens arrivez dans son Gouvernement,</i>	312
<i>Synode assemblé à Strasbourg, par l'ordre de Monsieur l'Abbé de Ratabon , Grand-Vicaire du Diocèse,</i>	229
<i>Abjuration faite par Messieurs Pistorius & Stachs, sçavans Ministres Luthériens entre les mains de Monsieur l'Abbé de Rata-</i>	

TABLE.

<i>bon , en l'Eglise Cathédrale de</i>	
<i>Nostre-Dame de Strasbourg,</i>	231
<i>Livre nouveau,</i>	235
<i>Capitaine & maistre des Ports,</i>	
<i>Ponts, & Passage de Lyennois</i>	
<i>Forest , Baujolois,</i>	236

Fin de la Table.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, UNQUIERES. Il est, permis à I. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer tous les Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, contenant plusieurs Pieces, Relations, Histoires, Aventures, & autres Ouvrages historiques, curieux & galans, pour la satisfaction de nôtre cher & tres-amé Fils LE DAUPHIN; pendant le temps & espace de dix années, à compter du jour que chacun desdits Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois : Comme aussi défenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs Graveurs & aures, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre; le tout à peine de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, & confiscation des Exemplaires contrefaits; ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

*Registré sur le Livre de la Communauté
le 14. Septembre 1683.*

Signé A N G O T, Syndic.

Et ledit Sieur I. D. Ecuyer, Sieur de
Vizé, a cédé & transporté son droit de
Privilege à Thomas Amaulry, Libraire à
Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait
entr'eux.



MERCURE



MERCURE GALANT.

AVRIL 1685.



'A y bien crû , mada-
me, que ce que je vous
ay dit touchant l'A-
queduc qui doit con-
duire la Riviere d'Eure à Ver-
sailles, vous paroistroit auffi sur-
prenant que digne d'admiration,
& que vous donneriez mille
louanges aux motifs de bonté
qui ont inspiré ce dessein au Roy,

Avril 1685.

A

puis que ce qu'il a eu principalement en veüe dans cette grande entreprise , a esté de faire trouver les moyens de subsister à ceux d'entre ses Sujets , qui avoient besoin de quelque secours , pour ne pas mener une vie entierement malheureuse, & de fournir de l'occupation à ses Troupes , afin qu'une longue oysiveté ne les fist pas devenir inhabiles au travail, si quelques Puissances jalouses de sa Grandeur , troubloient le repos qu'il a donné à l'Europe. Après avoir ainsi consulté sa bonté pour ses Sujets, & l'avantage que pourroit tirer l'Etat si ses Troupes estoient toujours endurcies au travail du remuement des Terres, qui est le travail le plus nécessaire dans le Mestier de la Guerre , il a regardé qu'en

GALANT.

3

exécutant cét admirable projet, il couvroit la France d'une gloire sans égale , & luy donnoit lieu de se vanter d'être venuë à bout d'un Ouvrage plus grand qu'aucun de ceux qui ayent jamais esté entrepris par les plus puissans Empereurs Romains de sorte que l'embellissement que Versailles recevra des Eaux que cét étonnant & miraculeux Aqueduc y doit conduire , n'a presque pas esté considéré par le Roy : ce Monarque comptant pour rien ce qui regarde ses propres plaisirs. Ce n'est pas que la beauté de Versailles soit pour luy seul. Il se fait une joye de donner cét ornement à la France , & de tenir sa Cour dans un lieu délicieux , où elle jouit des plaisirs de toutes les belles Saisons , & de celuy d'estre bien logée , pendant que les soins

A 2

4 M E R C U R E

Elle a fait applanir , élargir , & de la grandeur & du repos de l'Etat le tiennent dans un travail qui a fort peu de relâche. Mais ce Prince est aussi content , lors que sa Cour , les Sujets , & les Etrangers jouissent des charmes de ce magnifique lieu , & des divertissemens qu'il y donne , que s'il les prenoit sans cesse luy même. L'exemple du travail de l'Aqueduc , a produit un autre bien pour les malheureux , qui n'ayant point d'employ à Paris , n'y pouvoient trouver les moyens de vivre. Messieurs les Prevost des Marchands , & Echevins de la Ville ont fait publier , non seulement qu'ils employeroient toutes les Personnes qui voudroient travailler à remuer la Terre des Ramparts qu'on fait autour de Paris ; mais aussi qu'ils donneroient tous les instrumens néces-

GALANT.

faïres pour ce travail à ceux qui n'auroient pas dequoy en avoir. C'est ce qu'ils ont fait le neuvième de ce mois de sorte que si l'on voit presentement des Gens sans employ , & pressé de la nécessité , on ne le doit imputer qu'à leur paresse , & à leur faïneantise. On peut ajoûter à tout cela que ceux qui ont voulu s'occuper, en ont toujours trouvé les occasions, le Roy ayant fait travailler il y a déjà long-temps à une Levée depuis Paris jusqu'au bord de la Riviere qui regarde Seve , afin de rendre le chemin plus praticable , & plus commode pour ceux qui sont obligez d'aller à Versailles. C'est dans cette mesme veuë que Sa Majesté a cru qu'il falloit qu'il y eust un Pont au bout de cette Levée qui conduisist à Seve, d'où

6 M E R C U R E

paver le chemin jusqu'à Versailles ; ce qui le rendra plus aisé , & plus court. Comme Elle a voulu que ce Pont fust achevé en peu de temps , Elle en a donné le revenu pour cinquante ans à des Particuliers qui l'ont fait construire.

On en commence icy un de Pierre qu'on appellera *le Pont Royal* , & on le fait aux dépens de ce généreux Monarque , qui n'épargne rien pour l'embellissement de la Ville , & pour la commodité de ses Sujets. Il sera un peu plus proche des Tuilleries , que celui qu'on appelloit *le Pont Rouge* , & que les Eaux ont entraîné depuis quelque temps.

Quoy que le Roy n'ait point d'occupation plus forte que de penser au general , il ne laisse

pas de se souvenir du particulier. On le voit par les pensions des Dames du Palais, qu'il a conservées à Madame la Princesse de Tingry, & à Mesdames les Comtesses de Granmont, & de Saint Geran, qui les avoient eues du vivant de la Reyne. Monsieur l'Abbé de Rohan, second Fils de Monsieur le Prince de Soubise, a esté pourveu de l'Abbaye de Saint Tauric, Ordre de S. Benoist, Diocèse d'Evreux, vacante par la dimission volontaire de Monsieur l'Abbé du Frénoy, se trouvant l'aîné de sa Maison, a cru devoir se mettre en état de la soutenir. Ces grandes Abbayes ne devant estre possédées que par des Personnes d'une distinction particuliere, on ne peut què louer ce choix du Roy, aussi bien que celui qu'il a

fait de Monsieur l'Abbé de Beuvron qu'il a gratifié de la Charge de l'un de ses Aumôniers vacante depuis la mort de Monsieur l'Abbé de Saint Luc. Il y a déjà quelque temps que Monsieur l'Abbé de Beuvron avoit offert de l'argent d'une autre Charge d'Aumônier, mais l'affaire ne se put conclurre, & il a eu du Roy en pur don, celle dont il vient d'estre pourveu, sa Majesté ne permettant plus que ses Charges d'Aumônier se vendent, & voulant à l'avenir les remplir Elle-mesme de Personnes de merite. C'est par là qu'Elle a donné à Monsieur l'Abbé de la Sale, Frere de Monsieur de la Sale Maître de sa Garderobe, une autre Charge d'Aumônier, vacante par la démission volontaire de Monsieur l'Abbé de Saint Valier,

qui est party pour le Canada , où il doit estre Coadjuteur de Monsieur l'Evesque de Quebec. Une grande dévotion & le zele de convertir des Infidèles , luy font faire ce Voyage. Il accompagne Monsieur le Marquis d'Ennonville, Colonel des Dragons de la Reyne , qui doit estre Commandant en ce Pais-là , dont vous sçavez que Monsieur le Maréchal d'Estrades est Viceroy.

Dans le mesme temps que le Roy s'applique aux differens soins que je viens de vous marquer , il songe à donner moyen à la plus jeune & la plus qualifiée Noblesse de son Royaume , de s'entretenir toujours dans les exercices qui sont les plus dignes d'elle , qui font qu'elle sert l'Estat avec plus de gloire & plus d'avantage , lors qu'il est question ,

A 3

ou de le défendre, ou de le remettre dans ses justes bornes. C'est pour cela que ce Prince a la bonté de contribuer à la plus grande partie de la dépense nécessaire, pour faire une Course de Têtes, avec tout l'éclat qu'elle peut estre par les plus grands Seigneurs d'une Cour, qui n'est pas moins renommée par la bravoure que par la galanterie. Je ne vous dis rien de ce qui se fait pour faire fleurir en France la véritable Religion, & pour en bannir la Prétendue Reformée. Sa Majesté fait toujours paroître la plus forte ardeur pour détruire l'Herésie, & toujours les Muses tirent de là son plus grand éloge. Vous le connoistrez par ce Sonnet Monsieur Terraudiere, premier Echevin de Niort.

SUR LA NAISSANCE
& le progrès de l'Herésie, sous
les régnes des sept derniers de
nos Roys ; & sur son declin
sous le règne de LOÜIS LE
GRAND.

SONNET.

Sous le grand Roy François ce
Monstre prit naissance
Par de faux Apostats suscitex de
l'Enfer ;
Son Fils Henry second s'en alloit
l'étouffer ,
S'il n'eust esté tué d'un fatal coup de
Lance.



Après sa mort on vit cette fatale
Engeance
S'établir par le feu, s'élever par le
fer ;

12 M E R C U R E

*François , Charles , Henry la virent
triompher ,
Et répandre à leurs yeux tout le sang
de la France.*



*Henry quatre endormit ce Serpent
dangereux ;
Mais il se réveilla bien , tost plus fu-
rieux.
Et sous Louïs le Juste il fit bien du
ravage.*



*Enfin le grand LOUIS, l'Hercule de
nos jours ,
Par des moyens prudens , par de sages
détours ,
Vient d'abatre cette Hydre , & l'En-
fer en enrage.*

Voicy un autre Sonnet sur la
bonté que le Roy a eüe d'accor-
der la Paix aux Genoïs. Il est
de Mr de Grammont de Riche-
lieu.

SUR LA PAIX DE GENES.

S O N N E T.

LOVIS n'a point d'égal, ny n'en
aura jamais.

Il sçait se faire craindre, & sur Mer
& sur Terre;

Et quand ses Ennemis luy déclarent
la guerre,

Il les force aussi-tost à demander la
Paix.



Génes n'est plus superbe, elle apprend
à ses frais

Le secret d'éviter l'effroyable ton-
nerre

Dont il sçait, quand il veut, briser
comme du verre

Les Ramparts les plus forts, & les
plus beaux Palais



Cherche-t-elle la Paix, aussi-tost il
la donne;

14 MERCURE

*Son Doze est-il soumis , volontiers il
pardonne ;*

*C'est ce que pour sa gloire il met au
premier rang ;*



*Et ses Lauriers meslez aux branches
de l'Olive ,*

*Luy donnent une joye & plus douce
& plus vive,*

*Que quand ils sont couverts de
poussiere & de sang.*

Quoy que le Sonnet en Bouts-
rimez qui suit ces deux-cy , ne
parle qu'en general de ce que le
Roy a fait de grand , il mérite
bien d'avoir place icy , par le
tour heureux que luy a donné
Monsieur Blanchard , Curé de
Fissé aux Environs de Dijon.

A *Lexandre & César ont acquis
moins de gloire*

*Par leurs Exploits fameux , que no-
stre auguste Roy ;
Sa maniere de vaincre & de donner
la Loy ,
Jusque chez les Vaincus fait aimer
la Victoire.*



*Ses grandes Aétions effacent leur
Histoire ;
Une seule Campagne en pourroit faire
foy
Son Nom porte par tout ou l'amour
ou l'effroy,
Et peut seul occuper les Filles de Mé-
moire.*



*Rome ne vit jamais Héros plus
achevé ;
Son esprit est en tout égal , vaste ,
élevé,
Sa Fortune répond à son cœur intré-
pide.*



*L'on doit à ses vertus des honneurs
immortels,
L'Hydre aux abois fait voir qu'il
est plus grand qu' Alcide,
Et cent Temples détruits luy valent
cent Autels.*

Un Particulier ayant fait divers Ouvrages sur les dernières Actions de cet auguste Monarque, les a ramassés comme en un Recueil dans cette Lettre qu'il m'a adressée.



LETTRE.

JE me souviens, Monsieur, que vous avez voulu me persuader que j'avois mérité quelque appro-

*bation des bons Connoisseurs , lors
que je dis. il y a quelques années.*

On fait mal ce qu'on fait , on ne
fait qu'une affaire.

Mais LOUIS partagé dans cent
emplois divers ,

Se donnant tout à tout , fait voir
à l'Univers ,

Et qu'il fait ce qu'il faut , & qu'il
sait bien le faire.

*Vous avez mesme pretendu que
j'avois expliqué les sentimens de
tout ce qu'il y a d'honnestes Gens au
monde en disant,*

Que tous les noms des Grands
cedent au nom du Roy ,

Les Cefars, les Cyrus, les Hectors,
les Achilles ,

-Ont eu moins de merite & don-
né moins d'effroy ,

Par cent Combats rendus , par
cent prises de Villes.

*Je vous serois bien obligé , si vous
vouliez faire sçavoir au public que
je défie toute la Terre de me dispu-
ter la verité de ce que ie vais dire.*

S O N N E T

SUR LA GRANDEUR DU ROY.

L OUIS est grand en tout ; il
regle les Finances,
Il reforme les Loix , il fait fleurir
les Arts ;
Mille Vaisseaux flottans, mille or-
gueilleux rampars
Partagent tous les jours ses soins,
& ses dépenses,

Dans le particulier, dans les ré-
jouissances

Il est autant Heros , que dans le
 champ de Mars,
 Fin dans le Cabinet , ferme dans
 les hazars ,
 Il fait plier sous soy les plus hautes
 Puissances ?



Sa fortune repond par tout à
 sa valeur ,
 Par tout les grands exploits ré-
 pondent à son cœur,
 Ainsi que l'ont fait voir cent con-
 quêtes de marque;



Enfin nos Ennemis connoissent
 comme moy ,
 Que si tout l'Univers ne vouloit
 qu'un Monarque -
 Tout l'Univers devroit n'avoir
 que luy pour Roy.

*Je sens bien que ce que je dis là
 n'est rien de bon , mais il me semble*

que c'est l'explication sincere des pensées , qui doivent venir naturellement à tous les Sages qui sont sans passion , & qui ont du bon goust.

Ne croyez donc pas , Monsieur, que ce soit une pure conjecture , ou seulement un effet de l'attache des sentimens que j'ay pour le Roy qui m'a fait dire

Enfin nos Ennemis connoissent comme moy, &c.

Vous en jugerez par une petite aventure que je vais vous raconter telle qu'elle m'est arrivée en effet.

Je me trouvoy sur la route de Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne lors qu'il se retiroit de France à pas comptez , tant il marquoit d'envie de n'en point sortir. J'étois chez une Personne de qualité & de merite , à l'heure qu'il luy envoya un de ses

Gentilshommes pour sçavoir si elle se trouveroit en état de recevoir sa visite. Comme je vis par la réponse, que Monsieur l'Ambassadeur alloit venir, je voulus luy faire place, mais la Personne cheZ qui j'estois me déclara, qu'elle vouloit absolument que j'eusse part à cette conversation, qui dura bien près de quatre heures. Vous ne pouvez pas douter, Monsieur, qu'on ne parlât d'Affaires d'Etat avec un Ambassadeur, & que sa retraite, & la Guerre qui nous menaçoit alors, ne fournissent à l'entretien. Il nous dit cent choses, qui nous firent assez comprendre qu'il n'eust pas eu de peine d'avouer nettement que le Roy estoit le plus grand & le plus puissant Prince du monde, s'il eust pu oublier qu'il avoit un Maistre, & se défaire des préjuges Espagnols.

On doit néanmoins cette justice

à Monsieur l'Ambassadeur, que son bon sens & sa raison ne furent point obscurcis par ces entestemens, qui sont si ordinaires à ceux de sa Nation. Il fit l'Eloge de la France, des François, du Roy, & d'un air fort élevé, & qui marquoit beaucoup de sincerité dans ce qu'il disoit; mais dans les loüanges qu'il donna à sa Majesté, il n'oublia ny ce qu'il estoit, ny ce qu'il devoit à son Prince. Pretendant faire une galanterie aux Dames, il dit qu'il vouloit leur faire voir quelque chose de fort beau. Il tira ensuite une riche Boëte, qui renfermoit, disoit-il, le Portrait de sa Maîtresse, qu'il emportoit de France, & c'estoit celuy du Roy, dont sa Maïesté l'avoit honoré, & dont il se faisoit en effet un grand honneur. La Personne chez qui nous estions, qui est fort spirituelle, luy dit qu'il devoit bien

conserver ce gage, & qu'il se feroit bien tost en luy une metamorphose surprenante, parce qu'il estoit à croire que le Portrait de sa Majesté se changeroit en celui de son Maître. Aces paroles Monsieur l'Ambassadeur parut Espagnol, comme son devoir l'y obligeoit. L'entretien roula ensuite sur différentes matieres, & fut longue & curieuse.

Je vous avouë, Monsieur, que pendant tous les événemens de la dernière Campagne, je me suis toujours souvenu des entretiens de cet Ambassadeur. Il nous dit positivement qu'il y auroit du sang répandu; qu'il seroit difficile d'arrêter les desseins du Roy que ses Ennemis ne pouvoient rien esperer que de l'inconstance de la fortune; & que l'Empire & l'Espagne ne cherchoient qu'à mettre leur honneur à couvert, en ne cedant pas sans avoir

combattu. Voilà la Prophetie accomplie , & nous en voyons la verité dans la disposition des choses qui se sont passées la derniere année.

SONNET

Sur l'état des Affaires après la derniere Campagne de France.

A Lger encor fumant des Foudres de la Guerre ,
Vient se jeter aux pieds de son noble Vainqueur ;
Et Gennes la superbe est tremblante de peur
Sous les éclats vengeurs de son bruyant tonnerre : .



Luxembourg voit tomber ses hauts Ramparts par terre ,
Cap-de-Quiers attaqué se trouve sans vigueur ;

La

La Hollande en Partis ralentit
son ardeur

N'ayant pû soulever les Peuples
d'Angleterre ;



Le Danemark amy reçoit nos
Etendars ,

L'Empire se ménage & craint
tous les hazars ,

L'Espagne plaint ses Forts qu'on
pille ou qu'on enleve ;



Liege & Trèves soumis sça-
vent faire leur Cour,

L'Europe attend la Paix en rece-
vant la Treve ,

Tout cede au Grand LOUIS par
force ou par amour.

*Je vois dans cette peinture tout
ce que l'Ambassadeur d'Espagne
craignoit , & tout ce que sa politi-
que luy faisoit prévoir avec cha-*

Avril 1685.

B.

grin. Avoüez après cela , Monsieur , que la fortune de LOVIS le Grand doit estre bien constante pour faire avec tant de bonheur des choses si admirables , puis que tant de Heros , & tant de sages Monarques n'ont pu s'empescher d'en estre abandonnez. Mais avoüez aussi à mesme temps que la prudence & le courage du Roy sont extraordinaires , puis qu'il semble avoir réduit la Fortune sous les règles , & s'estre fait une methode de réüssir en tout.

Ne peut-on pas compter entre ses bonnes fortunes la fecondité de la Maison Royale ? Ce Fils unique que le Ciel luy avoit laissé comme son premier don , plus il est grand , plus il nous faisoit craindre. Vous voulûtes bien , Monsieur , que mes pensées fussent celles de tous les honnestes Gens à la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Je vou-

drois à cette heure que vous les engageassiez à dire sur la naissance de Monseigneur le Duc d'Anjou.

AU ROY.

SONNET.

REcevez un Héros qui naît
de vostre Race.

Grand LOUIS, desormais le Ciel
veut tous les ans
Enrichir vos Etats de semblables
Présens,

Qui pourront mériter de remplir
votre place.



Nous verrons de nos jours l'Alle-
magne & la Thrace,
Ployer sous les efforts du Pere &
des Enfants;
Parque dignes de Vous, & par
leur cour triomphans,

De tous nos Ennemis ils dompteront l'audace.



Formez-les seulement dans l'Art
qui fait les Roys,
Ils en apprendront plus par vos
rars Exploits,
Qu'en lisant ce qu'ont fait les Fa-
meux de l'Histoire ;



Et comme ils vous verrons tou-
jours au-dessus d'eux,
Chacun d'eux tachera d'atteindre
à votre gloire ;
Mais nul n'y parviendra parmi
tous vos Neveux.

*Ces sentimens qui furent conçus
dans la joye qu'avoit toute la Fran-
ce en cette rencontre, se produisirent
fort tard, mais ils seroient toujours
de saison, si vous voulez que ce
soient des marques éternelles de*

*mon respect envers ce Prince. J'ay
aussy laissé passer le temps où ces
Bouts rimeZ estoient à la mode.
Cependant ce qu'ils m'ont fait dire
ne vieillira jamais dans la memoire
des Hommes ; puis que LOUIS le
Grand aura toujours des admira-
teurs, qui tomberont d'accord avec
moy de le verité de mes pensées.*

Si jamais Conquerant marcha
droit à la *Glaire*,
Si jamais Souverain mérita d'é-
tre Roy,
Si jamais Politique aux autres fit
la *loy*,
Sur tous les Concurrans LOUIS
a la *Victoire*.



Ses Faits feront passer pour Fable
son *Histoire*,
A peine croira-t-on qu'ils soient
dignes de *foy* ;

30 M E R C U R E
Les Siècles à venir en seront dans
l'effroy,
Et tout retentira du bruit de sa
Mémoire,


Lors qu'on voudra former un
Héros achevé,
On en prendra les traits sur son
air élevé,
Sur ses Combats divers, sur son
cœur intrépide.


Autrefois on l'eût mis au rang
des Immortels;
Et comme ses hauts Faits effacent
ceux d'Alcide,
Alcide à son Vainqueur eût ce-
dé ses Autels.

*Vous trouverez peut-être quel-
que conformité entre ce Sonnet, &
un autre que vous avez publié.
Elle auroit esté plus grande si je ne*

GALANT. 31

*L'avois jamais veu. Je ne sçay si
l'autre a esté fait plûtoſt que le mien
mais je ſuis ſeur que le mien n'a
point esté fait ſur celui-là. Ces
Bouts rimeZ n'auront pas perdu
tout à-fait la grace de la nouveauté.
Vous avez dit il n'y a pas long-
temps, qu'ils eſtoient à la mode, &
le ſuiet n'en eſt pas trop vieux.*

S U R L A T R E V E que le Roy a faite.

ON diſoit autrefois, *N'on licet
omnibus.*

*J'oſe le dire encore, & qui vou-
dra s'en fâche;*

LOVIS, de qui l'eſprit travaille
ſans relâche,

*Vient de faire luy ſeul quod non
licet tribus.*



*Nul d'entr'eux ne ſçauroit parer
aux coups qu'il lâche,*

B 4

Parmy les Souverains, il paroist
un *Phæbus*;

Il commande la Trêve , & vous
sçavez *quibus* ;

Tout ce qu'il a de dur par avan-
ce il leur *mâche*.



Ils l'avalent enfin avec tout ses
Item,

Dans un profond respect ils
chantent *Tu autem* ,

Ravis de prévenir les effets de
son *ire*.



Si dans le temps présent ils n'ont
pû dire *amo*,

Peut-estre qu'au futur ils auront
peine à *lire*

Ce qu'il leur fit signer *carrento*
calamo.

*Il n'y a point de Rimes si biZar-
res & si Burlesque , qu'on ne puisse*

*remplir de quelque chose de grand
sur le sujet du Roy. Il me semble
donc qu'on pourroit bien donner à
celles là encore un autre tour pres-
que sur la mesme matiere.*

*SVR L'ENREGISTREMENT,
& la Publication de la Trêve.*

L O V I S le Conquerant fait
sçavoir omnibus,
Qu'il annonce une Trêve, & qui
plaist, & qui fâche;
Jamais de ses desseins en rien il
ne relache,
Le coup qui le desarme a fait la
loy tribus.



Que s'il fuit les Combats, il ne
fuit point en Lâche,
Dans le Mestier de Mars il n'est
point E. Phæbus;

Il a du cœur des Gens, des Armes
 du *quibus*,
 Et quand il faut donner, point la
 Ciré il ne mâche.



Cependant il s'arreste, il se mo-
 dere, *item*,

Sçachant bien comme il faut ve-
 nir au *Tu autem*,

Pour le bonheur public il com-
 mande à son ire,



Conjuguons luy par cœur dans
 tous les temps *amo*;

Et nos Neveux diront, lisant ce
 qu'on va lire,

Que ce qu'il fit du Fer, il l'a fait
calamo.

*Enfin, Monsieur, il y a tres-
 long-temps que j'ay fait une Devi-
 se pour le Roy, sur un dessein qui a
 esté suspendu. Si elle avoit esté pu-*

blée dès ce temps-là , elle pourroit passer à present pour une espece de Prophetie. Ce sera pour le moins une expression allegorique de ce que nous voyons. Le corps de la Devise, c'est un Soleil dans son Zodiaque; l'Âme , ce sont ces paroles , Curro, sed tacito motu. Si ie ne craignois de choquer les Maistres de l'Art, j'ajouterois des Astronomes de toutes les Nations , qui observent le Soleil avec toutes les sortes d'Instrumens dont on use pour cela. Ils ne repondroient pas mal à l'application que que tous les Politiques de la Terre donnent à pénétrer la conduite du Roy. Voicy l'explication de ma Devise.

L'Univers attentif regarde ma
carriere,
Les esprits appliquez à mesurer
mon cours,

Observent avec soin mes tours
& mes detours :

Mais nul œil ne peut voir ma
route toute entière ;



Mon éclat plus aux fiers fait
baisser la paupière ;

Mes differens aspects font les
nuits & les jour ,

Tout languiroit sans moy , tout
attend mon secours ,

Et je porte par tout mes bien &
ma lumière.



Mille divers emplois parta-
gent mes momens

Je suis toujours réglé dans tous
mes mouvemens ,

On connoist mon pouvoir sur la
Terre & sur l'Onde.



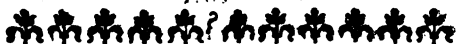
Je me haste ; je cours ; rien
n'arreste mes pas ,

J'acheveray bien-tost le tour entier du Monde,
 Ma démarche est cachée & l'on
 sçait où je vas.

*Il y a assez long - temps ; Monsieur , que ie vous entretiens pour me
 haster de vous dire que ie suis vôtre
 tres, &c.*

F.F.D.C.R.G.

L'Authêur du Dialogue que vous avez veu sur les choses difficiles à croire , m'en a envoyé un second , dont je vous fais part. Quoy qu'il soit une suite du premier , la matiere est differente, & cette diversité doit estre agreable aux Curieux, qui sont bien-aises d'apprendre beaucoup , & de s'épargner la peine des longues lectures.



DES CHOSES
DIFFICILES A CROIRE.

DIALOGUE SECOND.

BELOROND , LAMBRET.

BELOROND.

VOUS me trouvez en lisant
chez Aulu-Gelle une ve-
rité qui passeroit pour difficile à
croire , si elle n'étoit mise icy
en pratique aussi souvent qu'ail-
leurs ; c'est quand il dit , que l'on
punit les petits Larrons , & qu'on
porte honneur aux grands : *Fures
privatorum furtarum in nervo atque
compedibus atatem gerant , fures
publici in auro & in purpura.*

Vn autre a dit encore que les petits crimes sont punis & que les grands sont portez en triomphe : *Sacrilegia minuta puniuntur , magna in triumphis feruntur.* Nous aurions bien des choses à dire sur cette matiere , si nous voulions nous ériger en Satyriques ; mais croyez - moy , parlons du larcin d'une autre maniere. Ce n'est pas icy seulement qu'il y'a beaucoup de Larçons , & que la plus-part sont comblez d'honneurs. Au Royaume de Tangeo il y a un païs appelé *des Larçons* , où l'on tient à si grand honneur d'avoir eu des Parens pendus pour des vols commis , qu'on s'y reproche comme une espece d'infamie , si l'on n'en a point eu d'Executez en Justice pour une si belle cause. Chez les Lacedemoniens le lar-

cin estoit permis , pourvû qu'on ne fust point surpris en le commettant. C'estoit afin d'accoutumer ces Peuples à chercher des artifices & des stratagêmes , dont ils se servoient souvent dans les guerres qu'il avoient avec leurs ennemis. Un jeune Enfant Lacemonien fut si fidele à executer cette Loy , qu'ayant dérobé un Renard , & l'ayant mis dans son sein pour le cacher aux yeux de ceux qui le cherchoient , il aimamieux se laisser ronger le ventre par cet animal , que de découvrir son larcin.

B E L O R O N D.

J'aurois de la peine à croire ce que vous venez de me dire , si je ne me souvenois d'avoir lû chez Cesar l.6. *de bello Gall.* que les anciens Allemans permettoient à la jeunesse de dérober , afin d'é-

viter l'oïſivité ; dans Arrien *in Epist.* l. 3. c. 7. qu'Epicure avoit bien que c'estoit une grande faute de se laisser surprendre en déroband ; mais qu'il ne croyoit pas que hors' de cette surprise il y eust du mal dans l'action ; & chez Suetone *in Ner.* 16. art. 16. que les Romains avoient des Festes & des jeux : *Quadrigariorum lusus*, qui leur permettoient de prendre tout ce qu'ils pouvoient. L'Empereur Neron fut le premier qui condamna cet injuste usage. Diodore nous apprend que les Egyptiens avoient un Prince des Larrons , à qui l'on s'adressoit, comme autrefois à Paris au Capitaine des Coupeurs de bourse, pour recouvrer ce qu'on avoit perdu , en donnant le quart du prix.

Vous avez apparemment aussi lû chez François Alvarez, qu'il y a un Officier de la Cour du Préte-lan, qui n'a que cette qualité de Capitaine des Voleurs pour gages de son Office, dont les fonctions consistent à faire lever & accommoder les tentes du Roy.

BELOROND.

Si l'estime que quelques Peuples ont eüe pour le larcin paroist incroyable, la peine que d'autres Peuples faisoient souffrir aux Larrons, ne le paroistra pas moins, comme chez les Americains, au raport d'Oviedo l. 5. hist. c. 3. & l. 17. c. 4. qui les empa-loient vifs; & chez ceux de Carinthie, qui estoient si animez contre les Voleurs, que sur le seul soupçon ils les pendoient, & puis faisoient le procès au Mort,

se contentant d'ensevelir honorablement ceux contre lesquels ils n'avoient point trouvé de preuves suffisantes pour les condamner à la mort. C'est Mercator qui nous l'apprend dans son histoire l. 7. c. 13.

LAMBRET.

Ceux du Royaume de Lao n'estoient pas si severes dans les châtimens des Larrons , puis qu'ils les punissoient seulement en leur faisant couper sur le corps, selon la qualité du vol, une certaine portion de chair, avec cette clause, que si le Bourreau en coupoit trop, il estoit permis au voleur de dérober après impunément pour autant que pouvoit valoir ce qu'on luy avoit ôté de trop.

BELOROND.

Ce que vous venez de dire

me fait sonvenir d'une coutume de Moscovie, qui n'est pas moins déraisonnable, puis qu'elle veut qu'on donne la Question premierement à l'Accusateur, pour voir s'il persistera dans son accusation, & puis à l'Accusé, si la chose en question est demeurée douteuse. C'est Olearius qui le rapporte l. 3. Y a-t-il rien de plus impertinent, selon nous, que ces usages ? Et cependant ceux de Moscovie & de Lao s'imaginent que leurs Coutumes sont aussi raisonnables qu'elles nous paroissent ridicules & extravagantes, tant il est vray que chacun abonde en son sens, & qu'on ne peut établir un fondement certain sur l'esprit ou plutôt sur les opinions des hommes. Avouons de bonne foy que les Pyrrhoniens n'estoient pas les

plus méchans Philosophes, quand ils n'assuroient rien que par leur, *peut - estre, cela se peut faire.* Si l'entestement, la présomption, l'obstination & l'amour propre ne s'estoient pas emparez de l'esprit de la plus part des hommes, je ne doute point qu'on ne leur eust rendu plus de justice, après avoir pourtant employé la Circoncision dont parle un Pere de l'Eglise, c'est-à-dire, après avoir retranché de leurs opinions ce qui peut estre contraire aux V^{er}itez certaines & infallibles de nostre Religion.

L A M B R E T.

Devons-nous estre surpris de voir les hommes si bizarres dans leurs opinions & dans leurs coutumes, puis que leur mere commune, je veux dire la Nature, l'est encore davantage dans ses

productions. C'est dans la consideration de la bizarrerie qu'elle y fait paroître, que je puis vous rapporter beaucoup de choses qui paroîtront incroyables à ceux qui ne mesurent la puissance de la Nature, que parce qu'ils ont vû ou entendu. En effet, un homme qui n'a pas perdu son clocher de veuë, peut il se résoudre à croire qu'il y ait en Ethiopie un Lac, comme le rapporte Diodore de Sicile, Bibl. hist. l. 2. c. 5. dont les eaux troublent tellement l'esprit de ceux de ceux qui en boivent, qu'ils ne peuvent rien cacher de ce qu'ils sçavent; en l'Amerique une Plante qui represente distinctement en sa fleur tous les instrumens de la Passion du Fils de Dieu; au rapport de Duval dans son Monde; en la vallée Barràs,

qui est au levant du Jourdain, une autre Plante qui paroît comme un flambeau allumé pendant la nuit, en la Province des Pudifetanaux, Indes Orientales, un Arbre appelé l'Arbre de la Honte, dont les feuilles s'étendent ou se retirent selon qu'on s'en éloigne, ou que l'on s'en approche ? Enfin, pourrat-il se persuader que le Boraneiz qui se trouve aux pais des Tartares Zavolhans, qui est fait en forme d'agneau dont il porte le nom en leur Langue, est une Plante attachée à sa racine qui mange toute l'herbe qui se trouve autour d'elle, & puis se seche quand il n'y en a plus ; & ne démentira-t-il pas Aristote, ce genie de la nature, quand il dit au l. 5. des Animaux, que le Fleuve Hypanis près du Bosphore

Cimmerien , porte en Esté de petites feüilles de la longueur d'un gros grain ce raisin , d'où sortent des Oyseaux à quatre pieds appelez *Ephemer*es , qui vivent , & volent depuis le matin jusques à midy , puis sur le soir commencent à défaillir , & enfin meurent au Soleil couchant ? Je sçay bien qu'il se peut faire qu'il y ait des Auteurs tellement passionnez pour les choses extraordinaires , qu'ils nous rapportent quelquefois effrontément des fables qu'ils prétendent faire passer pour des veritez ; mais quand je fais réflexion qu'il se presente tous les iours à mes yeux des prodiges qui ne demanderoient pas moins d'admiration que le Boranetz , & les *Ephemer*es , si nous ne bornions nostre croyance par la sphere de nostre veuë , ie ne puis
me

me résoudre à donner un dementy à tant de grands hommes qui après avoir étudié sérieusement la Nature , ont bien voulu nous faire part, de leur connoissances & de leurs remarques, en nous apprenant ses prodigieuses merveilles.

BELOROND.

Ce n'est pas seulement à cause que l'on ne voit pas les choses extraordinaires qui se disent dans les Voyages & chez les Naturalistes que l'on ne veut pas les croire ; c'est encore parce que l'on ne comprend pas comment elles se peuvent faire. Pour moy, quand je ne puis pénétrer les causes des merveilles de la Nature, je ne m'imagine pas pour cela, qu'elle ne soient pas en effet, mais je console mon ignorance & borne ma curiosité par un, *Hac*

Avril 1685. C

Deus mirari voluit , scire noluit.

Je me dis à moy-même, que Dieu veut que nous les admirions , & non pas que nous les connoissions, comme s'il avoit voulu humilier nostre esprit dans l'étude de la Nature aussi bien que de la Religion , par une experience continuelle de son ignorance & de sa foiblesse.

L A M B R E T.

Separons - nous , je vous prie, avec une si judicieuse réflexion. Elle ne servira pas peu à nous exciter à remarquer encore des choses plus merveilleuses que celles dont nous venons de parler, pour nous servir de matiere dans nostre premier Entretien.

Parmy les Fables nouvelles que le Sieur Blageast debite , & qui sont si estimées du Public, il y en a une qui porte pour titre,

Les Arbres choisis par les Dieux.
 Monsieur de la Barre de Tours a
 mis en Vers cette même Fable.
 Je vous l'envoie. Vous serez sans
 doute bien aise de voir comment
 deux Auteurs , qui ont tous
 deux beaucoup de talent à bien
 conter , auront traité la même
 matière.



LES ARBRES

CHOISIS PAR LES DIEUX.

F A B L E.

Tout ce qui reluit n'est pas or.
 C'est une vérité dont on tombe d'ac-
 cord.

*Si vous voulez avec prudence,
 Juger d'un objet tel qu'il est ,*

C 2

52 MERCURE

*Regardez s'il est bon, sans trop voir
s'il vous plaist,*

*Et ne vous trompez pas à la simple
apparence.*

*Considérez le vray, ne pensez point
au beau,*

*Au plaisant préférez l'utile,
Les fruits aux fleurs, le second au
sterile,*

*Le solide au brillant, l'Automne au
Renouveau.*

*Si ma Morale est véritable,
J'en croy le sens commun, j'en croy
mesme la Fable.*



*Un jour Iupin & tous les autres
Dieux,*

*Dans la grande sale des Cieux.
Tinrent le divin Consistoire.*

*On y traita mille sujets divers,
Qui concernoient la Police & la
gloire*

De ce vaste Univers.

*Quand on parla des Arbres & des
Plantes,*

Et de leurs Ames vegetantes.

*On fit , dans ce Conseil d'Etat,
De creux raisonnemens, car sur cha-
que mistere*

*Comme l'on peut juger, les Dieux en
Sçavent faire,*

*Mais creux ou non, voicy le résul-
tat.*

*Sçavoir, que chacun d'eux fist un
choix volontaire*

*De l'Arbre qui pourroit luy plaire,
Pour ensuite le proteger ,*

Et le garder de tout danger ,

*Comme du feu du Ciel , des Vents ,
& des Orages ,*

*Des Eaux , des longs Hyvers , &
des autres ravages.*

*Le Chesne sur ce pied fut choisi par
Jupin ,*

Cibelle après luy prit le Pin ,

Apollon le Dieu de la Lire.

*Pour certaines raisons, s'appliqua le
Laurier,*

*Hercule le haut Peuplier,
Dame Cypris qui fait que d'amour
on soupire*

*Prit avec son Enfant les Myrthes
amoureux :*

*Enfin, à qui pis pis, & non à qui
mieux mieux.*

*Chacun choisit à boulle-veüe.
Minerve dont au Ciel la sagesse est
connüe,*

*S'écria d'un air furieux
Non, je ne puis souffrir une telle
béveüe*

*Vostre Conseil a la berluë,
Et vostre choix est indigne des
Dieux.*

*Prendre des Plantes inutiles,
Arbres sans rapport, infertiles,
Et propres à jeter au feu.
Pins & Lauriers, Peupliers, Myr-
thes, Chênes,*

Ne sont-ce pas des Plantes
vaines ?

Pourquoy donc les choisir ? Ar-
restez-vous un peu

Ma fille, *dit Jupin*, sçachez nôtre
pensée.

Nôtre protection sembloit inté-
ressée

En la donnant aux Arbres por-
tant fruits ;

Nous ne voulons rien davanta-
ge

Que l'écorce & que le feüilla-
ge ;

Il est des Dieux puissans de pro-
teger gratis.

C'est pousser un peu loin vostre
délicatesse,

Dit Minerve, je fais consister ma
sagesse

A faire un choix qu'approuve la
raison :

J'ay choisi l'Olivier, j'en trouve
le fruit bon,

Le feuillage m'en plaist..... Que
Minerve est aimable !

Interrompt. Jupin en l'embras-
sant

Ouy, ma fille, c'est peu que d'ai-
mer le plaissant

Joignons pour être heureux l'u-
tile à l'agréable.

Mr le Comte d'Ayen , Fils aî-
né de Mr le Duc de Noailles,
mourut sur la fin du dernier
mois, âgé de neuf ans. Ce Duc a
supporté cette perte avec une
fermeté digne de son caractère.
Je vous en fait la peinture en
plusieurs occasions , & je croy
que vous ne me soupçonnez pas
d'avoir rien exagéré , quand je
vous ay dit que la Cour n'a point
de grand Seigneur plus obli-
geant, ny qui soit dans une esti-
me plus générale.

M^r le Marquis de Saint Geniez , Frere de feu M^r le Maréchal Duc de Navailles , est aussi mort depuis peu de jours. Il avoit esté Gouverneur de Saint Omer, & avoit remis ce Gouvernement entre les mains de Sa Majesté, afin de penser à son salut avec moins de trouble & d'embarras, lors qu'il connut que ses forces commençoient à diminuer , & qu'il ne devoit plus espérer de vivre long - temps. Le Roy luy donnoit une Pension considérable. Il est mort à l'Abbaye de Saint Victor , où il s'estoit retiré.

Ma Lettre du mois de Mars vous a fait sçavoir la perte que l'on a faite de Madame la Princesse de Guemené. Je ne vous dis rien alors de ses grandes qualitez , comme si j'avois prévu que je devois recevoir l'éloge

C 5

que vous allez lire. Il a esté fait par une Personne qui la connoissoit parfaitement , & c'est le moins que l'on doive à cette Illustre Défunte, que d'apprendre à tout le monde, ce que tout le monde devroit tâcher d'imiter.



E X T R A I T
D'UNE LETTRE
ECRITE DE ROCHEFORT.

M Adame la Princesse de Gueméné est morte en son Chateau de Rochefort le 14. de Mars. Âgé de 79. ans. Elle estoit issue des anciens Souverains de Bretagne, & des Rois de Navarre ; mais quelle fust par une si illustre naissance, elle l'estoit bien davantage par sa

vertu & par son merite. Il s'est veu
 peu de Personne, de son Sexe & de
 son rang qui ayent possédé d'aussi
 grandes qualitez, & qui les ayent
 portées si loin. Elle sceut joindre en-
 semble dès sa plus tendre jeunesse,
 une beauté parfaite & une mode-
 stie surprenante, & jouir au milieu
 des troubles, & des embarras de la
 Cour, d'une quiétude, & d'une
 tranquillité d'esprit que la plupart
 des Grands ne connoissent point, &
 recherchent encor moins. Elle fut
 grande sans orgueil, belle sans af-
 fectation, majestueuse sans fierté,
 ferme dans les plus grands malheurs
 sans vanité, bonne sans foiblesse, &
 charitable envers les pauvres sans
 ostentation. Sa dévotion estoit ten-
 dre & solide. Dieu qui l'avoit at-
 tirée de bonne heure, luy avoit
 montré par quelle voye il vouloit
 qu'elle vinst à luy; c'est pourquoy

60 MERCURE

elle le cherchoit dans la simplicité du cœur, & elle l'adoroit en esprit & en vérité, s'offrant continuellement à luy par le sacrifice qu'elle luy faisoit de tout ce qu'elle avoit de plus cher & de plus sensible au monde. On sçait assez de quelle maniere Dieu l'a éprouvée, & combien il luy a fait de graces, pour soutenir un choc si terrible avec autant de generosité qu'elle l'a fait. Aussi une vie si chrétienne & si sainte a-t'elle esté couronné par une plus sainte mort. Comme elle l'avoit envisagée dès long-temps, & qu'elle en faisoit son étude dans ses fréquentes retraites à la Campagne depuis plusieurs années, elle ne fut point effrayée de son approché. Au contraire, après s'estre humiliée profondément, & avoir reconnu devant le Seigneur son neant & sa bassesse, elle adoroit

& baisoit la main de celui qui la fraploit ; elle loüoit ses miséricordes infinies ; elle consoloit ceux qui estoient touchez de la perte qu'ils alloient faire ; elle insultoit , pour ainsi dire , à la foiblesse des autres , qui n'écoutoient que leur douleur ; elle supportoit les siennes avec une patience invincible, & elle ne soupiroit plus qu'après la Maison de Dieu , où la foy luy faisoit voir une grandeur bien plus solide que celle dont elle avoit jouÿ icy bas. Pendant toute sa maladie qui a duré deux mois & demy, Dieu luy a conservé jusques au dernier soupir ce jugement , cette présence , & cette vivacité d'esprit admirable , qu'on a reconnu en elle pendant toute sa vie. Il semble même que pour la récompenser de l'amour qu'elle avoit toujours eu pour l'Ecriture Sainte , & principale-

ment pour les Pseaumes, & pour le Saint Evangile, Dieu luy augmenta la memoire, & qu'il la luy rendit plus vive & plus presente qu'elle n'avoit jamais esté. Elle luy fournissoit sans peine les passages qui estoient les plus conformes à l'état où elle se trouvoit, & lors que sa foiblesse l'empeschoit de les prononcer, elle se les faisoit reciter par ceux qui avoient l'honneur de l'assister dans ces derniers momens. Elle leur avoua qu'elle n'avoit jamais goûté de plaisir plus sensible que lors qu'elle avoit reçu les Sacremens pendant sa maladie, & qu'elle se nourrissoit de la Parole de Dieu; & ce fut après avoir achevé ces paroles, qu'elle adressoit au Crucifix, mon Dieu que vous avez souffert pour moy, & que je souffre peu pour vous: encore, mon Dieu, encore, ce fut.

dis-je, après avoir prononcé cet Acte d'amour & de pénitence qu'elle tomba dans une foiblesse qui l'emporta une demi-heure après.

C'est ainsi qu'a vécu, & qu'est morte Anne de Rohan, Princesse de Guemené, fille unique de Pierre de Rohan, Prince de Guemené, & Madeleine de Rieux Chasteauneuf, sa premiere Femme. Elle avoit épousé Loüis de Rohan son Cousin germain, Fils d'Hercule de Rohan Duc de Montbazou, Pair & grand Veneur de France, & de Madeleine de Lenoncour sa premiere Femme, & ainsi elle porta par ce Mariage les grands biens de la branche aînée à la Cadette. Elle a eu pour Fils Charles de Rohan Duc de Montbazou, Pere de Monsieur le Prince de Guemené d'aujourd'huy, de Monsieur le Prince de Montauban, de Mesdemoiselles de Guemené, de

*Montbazou & de Montauban , &
feu M^r de Rohan grand Veneur de
France.*

La pieté qui accompagne ordinairement les personnes de vôtre sexe , nous en fait voir un grand nombre , qui dans leurs derniers momens ont une parfaite soumission aux ordres de Dieu , & les reçoivent avec une résignation veritablement Chrestienne. Telle a esté Madame Dauphine de Sartre , femme de Monsieur le Marquis de Robias d'Estoublon , morte dans la ville d'Arles le 17. du mois passé. Elle estoit fille unique de Monsieur de Sartre Conseiller en la Cour des Aydes & Finances de Montpellier , & de Dame Brigide de Massauve , & n'avoit pas moins herité de leurs vertus que de leurs grands biens. Elle estoit

doüée d'un esprit si relevé & si propre aux connoissances sublimes, qu'elle n'ignoroit rien de tout ce qui peut établir l'estime d'une personne sçavante. Elle sçavoit jusqu'aux parties les plus difficiles des Mathematiques, telles que l'Algebre, la Philosophie ancienne & moderne, & tout ce qu'il faut croire de plus raisonnable de l'une & de l'autre. Elle s'estoit même acquis les principes de la Medecine ; mais quelque avantage qu'elle receust de ces differentes connoissances, son plus fort attachement estoit la Morale, & sur tout la Chrestienne qu'elle prenoit pour regle de toutes ses actions. On a peu vû de femmes avoir une intelligence & une penetration plus rafiné, une netteté d'esprit & d'expression plus forte,

soit à écrire , soit à parler , ny un talent plus singulier à s'attirer également l'estime , l'admiration & le respect de tous ceux qui l'approchoient. Elle avoit le jugement exquis , & l'on pouvoit s'en tenir à ce qu'elle decidoit sur toutes sortes d'Ouvrages. On peu juger de la force de son genie & de sa memoire , par l'extrême facilité qu'elle avoit à mettre fidèlement sur le papier les Sermons les plus relevez qu'elle entendoit , sans alterer ny les paroles , ny obmettre quelque texte que ce fust dans sa juste citation. Elle sçavoit parfaitement la Musique, & composoit tres-facilement. Sa methode à chanter estoit admirable, aussi bien que son talent pour les Instrumens, tels que le Claveffin, le Lut , & le Theorbe. Dans le

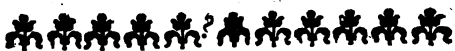
temps où la plus heureuse constitution sembloit la flater d'une longue vie, sa santé fut attaquée, & elle tomba insensiblement dans une maladie, qui ayant duré sept ou huit mois, luy a donné lieu de faire admirer dans un grand accablement de maux, tous les sentimens d'une Ame heroïque & prédestinée. L'extrême moderation avec laquelle elle a supporté ce coup, a fait d'autant plus paroître la fermeté de son ame, qu'il sembloit alors qu'elle ne dût songer qu'à la joye, à cause du Mariage de Monsieur le Marquis d'Estoublon son fils, Gentilhomme aussi bien-fait que spirituel, avec Mademoiselle Eugenie de Mirabeau de Marseille, dont le merite répond à l'esprit & à la naissance. Lors qu'elle vit qu'il n'y avoit plus aucune esperance

de guérison , elle fit quantité de Legs pieux, & répandit ses bienfaits jusque sur le moindre de ses Domestiques. L'inclination particulière qu'elle avoit toujours eüe pour les Carmelites, l'engagea à leur laisser son Cœur avec une somme tres-considerable, pour estre employée à la construction de leur Eglise. Enfin estant presté de mourir, elle fit des remontrances si Chrestiennes, si fortes & si touchantes au général & au particulier de sa Famille , qu'on peut dire que jamais personne n'a quitté le Monde avec plus de fermeté & de courage , ny donné de plus apparens témoignages du bonheur que Dieu préparoit à sa vertu. Toute la Ville a pris part à l'affliction de M^r le Marquis de Robias son Mary. Il est d'un merite

generalement reconnu , & Sec-
retaire perpetuel de l'Acade-
mie Royale d'Arles.

On croit quelquefois rire de
la Mort quand elle est fort pro-
che. C'est ce qui est arrivé à une
jeune Personne , qui n'ayant
qu'un peu de Fievre dit en badi-
nant à un galant Homme qui
luy rendoit des soins assidus, que
quand elle seroit morte, elle vous
loit qu'il donnast son cœur à une
de ses Amies, qu'elle luy nom-
ma. Sa Fievre ayant augmenté,
elle mourut peu de jours après.
Un jeune Gentilhomme que les
affaires n'empêchent point de
songer de temps en temps à faire
sa Cour aux Muses, a fait là des-
sus les Vers que je vous envoie.





A DAMON.

Sur ce qu'Iris luy avoit ordonné
en mourant d'aimer Celimene.

IL est donc vray, Damon, vous aimez Celimene,

Vostre Iris en mourant fit naistre
cette ardeur,

Lors que par Testament, pour serrer
cette chaîne,

Elle luy laissa vostre cœur,



Je sçay qu'il estoit de sa gloire
De placer en bon lieu vos vœux;
Mais honorez vous sa mémoire?
Vous sentez-vous bien amoureux?



Plus vous serez sensible à cette
Amour nouvelle

*Dont pour vous Iris a fait choix
Et plus vous montrerez de zèle
A remplir ses dernieres loix.*



*Non, non, ne craignez rien, on n'en
sçauroit médire,
Aimez en toute seureté;
Iris avant sa mort voulut bien y
souscrire.*

*Si vous tournez vos vœux vers un
autre costé,
C'est la marque de son Empire,
Non de vostre legereté.*



*Malgré ce changement d'hommage
Vostre cœur ne s'est point mépris;
Mais croyez-moy Damon, pour n'e-
stre point volage,
Dans Celimene il faut que vous
aimiez Iris.*



*Lors qu'à vostre jeune Maistresse
Vous rendrez des soins à l'écart,*

*Plein d'Iris, conduisez si bien vostre
tendresse,*

Qu'elle ait la meilleure part.



*L'Affaire est assez délicate.
Gardez de vous tromper, gardez de
la trahir.*

*Pour un nouvel Objet quand vostre
amour éclate,*

Ne faites-vous rien qu'obeir ?



*On sçait qu'à prendre feu vostre
ame est assez prompte,*

*Qu'un bel œil peut beaucoup sur
vous.*

*Celimene fait voir cent charmes des
plus doux,*

*Ne l'aimeritez-vous point tout-a-
fait pour son compte ?*



*Les Vivans, se dit-on, font oublier
Mors.*

Ces

Ces derniers n'ont rien que de
sombre.

Me trompay-je, Damon ? je croy
qu'un joly Corps
Vous accommode mieux qu'une
Ombre ?



Voulez vous y penser souvent ?
Dans Celimene, Iris doit estre re-
gardée.

Ce raport est aisé ; mais ce n'est
qu'une idée,
Et l'amour veut plus que du vent.



Comme d'une viande legere
Le vostre assez mal se nourrit,
Pour le mieux soutenir ; il faut que la
matiere

Accoure au secours de l'esprit.



Luy seul ne rendroit pas une flaque
constante ;

Avril 1685.

D

*Et quand celui d'Iris est remonté
là-haut,
Une belle & jeune Vivante
Est beaucoup mieux ce qu'il vous
faut.*



*Cependant voulez-vous m'en
croire,
Prendre le party le meilleur?
Qu'Iris ait toute la mémoire.
Et Celimene tout le cœur.*



*Vous y trouverez vostre affaire.
Et ce partage fait ainsi
A toutes deux vous laissant satis-
faire,
Vous vous satisferez aussi.*

*J'ajoute un Sonnet, que vous
ne serez pas fâchée de voir. Il
est de Monsieur l'Abbé du
Claux, connu dans le Dauphi-
né, par beaucoup d'endroit qui*

le distinguent. Il le fit sur ce qu'un jeune Marquis, aussi galant que bien-fait, avoit servy de Cocher à deux des plus aimables Personnes de cette Province, dont l'une a touché son cœur.

A M^r LE MARQUIS DE B.

L Es Chevaux du Soleil sçavoient bien leur leçon ;

Attelez dès long-temps au Char de la Lumiere,

Ils ne quitoient jamais leur chemin ordinaire.

Et quel fut cependant le sort de Phaëton ?



Prenez donc garde à vous, trop hardy Celadon ;

Ceux que vous conduisez ignorent leur carriere,

*Quand le cœur vous dira de regarder
des derriere,
N'allez pas succomber à la deman-
geaison.*



*Le péril en est grand ; vous avez
plus à faire
Que n'avoit autrefois ce Cocher té-
méraire,
Dont par tout l'imprudence alluma
tant de feux*



*Son employ demandoit moins de soin,
moins de peine,
Car pour son coup d'essay, ce beau
Fils de Climene
Ne menoit qu'un Soleil, & vous en
menez deux.*



Ce Sonnet a donné lieu à cette Réponse , qui est de l'Auteur des Stances qui le précédent.

Sur l'exemple de Phaëton
N'intimide point Celadon,
Son entreprise est différente ;
En conduisant un Char , il conduit
une Amante,
Mais l'Amour est sur le Timon.



Ce petit Dieu tient une Resne ;
L'Amant peut-il manquer alors de
réussir ?

Il doit mener le Char sans peine,
La Belle suit avec plaisir.



Tel Cocher n'est point téméraire
Pourquoy de Phaëton craindrait-il
le destin ?

Qu'il tourne à droit , à gauche, il
sait ce qu'il peut faire ,
L'Amour applanit sont chemin.

Je vous dis dans ma Lettre du dernier mois , que Monsieur le Marquis de Chastillon , premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur , avoit épousé Mademoiselle de Broüilly , seconde Fille de Messire Antoine de Broüilly , Marquis de Piennes, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Pignerol, Chevalier des Ordres du Roy , second Fils de Messire Charles de Broüilly, Marquis de Piennes , Comte de Lannoy , Seigneur de Mesvillers , & Dame Renée de Rochefort de la Croisette. Ce Mariage se fit dans l'une des Chapelles du Palais Royal , en présence de Monsieur , de Monsieur le Duc de Chartres , & de Mademoiselle. Le soir Son Altesse Royale fit l'honneur au Marié de luy donner la Chemise. Les avantages

de la Maison de Chastillon, qu'on appelle *le Grand Chastillon*, pour la distinguer de toutes les autres qui portent ce nom, sont extrêmement considérables. Elle l'a tiré de Chastillō sur Marne, Ville de France en Champagne, entre Epernay, & Chasteau-Thierry, qui sont sur cette même Riviere. Guy de Chastillon vivoit en 1076. ce qui prouve une antiquité de près de huit Siecles. Cette illustre Souche a produit plus de vingt-cinq Branches, remplies de vaillans Chevaliers, de pieux Prelats, de puissans Seigneurs, Comtes, Ducs, Princes, Souverains, Reines, & Papes. On trouve en cette Maison un grand nombre d'Officiers de la Couronne, qui ont possédé les plus grandes Charges, comme Connestables, Grands Maistres,

Chanceliers , Amiraux , Grands Bouteillers , Grands-Maistres des Arbalestriers , Grands Panetiers , Grands-Maistres des Eaux & Forests , Grand-Queux de France , Gouverneurs de Villes & de Provinces , Lieutenans Généraux , même des Regens du Royaume , & plusieurs Ambassadeurs. Elle s'est alliée jusqu'à douze fois avec la Maison de France , & aussi à celles d'Espagne , Lorraine , Brabant , Flandres , Hainaut , Namur , Gueldre , Luxembourg , Barcy ; & en France , à celles de Saint Paul , Nevers , Blois , Vendosme , Bretagne , Lusignan , Brienne , Roucy , Bourbon l'ancien , Albert , Montmorency , Coucy , Beaujeu. On a remarqué qu'il ne s'est point fait de Guerre où il n'y ait eu des Seigneurs de cette Maison ;

mesme en toutes les Croisades & Voyages de la Terre-Sainte. Elle a possédé quantité de Terres & Seigneuries, & des Souverainetez, Antioche & Tamaris dans le Levant, Bretagne en France, & Gueldre dans la Basse Allemagne; comme aussi les Comtez de Rethel, Saint-Paul, Nevers, Blois, Chartres, Soissons, Dunois, Ponthieu, Périgord, Dammartin, Vicomté de Limoge, Vidamie de Reims, Laon, Châlons. Je ne vous diray rien d'un grand nombre de Saints canonisez, qui en sont sortis, ny de quantitez d'Abbayes & de Convents qu'elle a fondez.

Messire Philippe Hierôme Chenel, Marquis de Meux, Seigneur du mesme lieu en Xaintonge, des Terres & Seigneuries de Ponceau, Canremy & Ruiclen

C 3

Beauvoisis, Rotonde, Frenel près Compiègne, & de Fink entre Peronne & Cambray, Mestre de Camp du Regiment Colonel de la Cavalerie de France, Fils unique de Messire Philippe Chenel, Chevalier, Marquis de Meux, & de Dame Elizabeth Sermoise, a épousé Mademoiselle Therese - Angelique Collin, Fille de Messire Cesar Collin, Chevalier des Ordres de Nostre-Dame du Mont Carmel, de Saint Lazare, & de Saint Jean de Ierusalem, Conseiller & Secrétaire du Roy, Seigneur de Lyancourt lez Roye en Picardie, Lessarts & autres lieux. La Mariée est Sœur de Madame Lescalopier. Le mariage fut célébré la nuit du 11. au 12. de ce mois, dans l'Eglise de Saint Mederic, par Monsieur Blampignon qui en est Curé, en

presence de Monsieur & de Madame Collin, Pere. & mere de la Mariée, de Monsieur d'Aligre Conseiller d'Estat, de monsieur le Président molé; de monsieur Lescatopier, Conseiller à la Première des Enquestes, de Monsieur le Chevalier de Saint Georges, & d'un grand nombre d'autres Personnes qualifiées.

Comme vous avez dans vostre Province quantité d'Amis Sçavans, je ne doute point que vous ne soyez bien aise de leur faire voir ce qu'un Particulier a écrit contre une maxime assez généralement receüe en Philosophie. Comme ce Traité est court, il peut trouver place dans cette Lettre.





DE LA GENERATION.

C'Est un principe tiré d'Aristote, qu'il n'y a point de génération sans corruption, & que la corruption d'une chose est la génération d'une autre. Depuis que ce Philosophe a dit cela, personne que je sçache ne s'est avisé d'observer ce qui se passe dans les générations. On ne s'abaisse point à regarder comment une graine germe dans la Terre; cela est trop bas. On se fait honneur de lire Aristote & tous les Physiciens qui l'ont suivy, mais on trouve abjet de contempler les effets de la Nature en elle mesme, & de tâcher de découvrir les voyes qu'elle tient pour engendrer une Plante d'une autre Plante.

Pour moy, sans aller chercher autre chose que les graines par lesquelles il est visible que toutes choses s'engendrent, je vay faire voir qu'une véritable génération prise dans sa vraie signification ne vient point de corruption, mais qu'elle est une continuelle production.

Cette seule proposition découvre tout d'un coup ma pensée. Pour lay donner encore plus de jour, il ne faut pas simplement lire Aristote; mais il faut semelie des graines, les voir germer, lever, & pousser leurs tiges, épanouir leurs feuilles, éclore leurs fleurs, voir tomber les feuilles de ces fleurs, & sur les tiges demeurer des bourses dans lesquelles sont enfermées les graines, qui dans leurs temps se ressemeront comme les premières, dont tout l'effet de ces Plantes que je viens de décrire s'est ensuiuy.

Avant que d'expliquer comment se fait la génération, il faut que je demande à ceux qui me pourront contredire si lors que l'on sème une Fève, & qu'elle leve de terre, qu'elle estend ses branches, qu'elle produit ses fleurs, & enfin ses gouffes, & ses Fèves qui serviront à avoir de pareilles Plantes l'année d'après (*Spes altera gentis* ,) il faut, dis je, que je leur demande s'ils trouvent qu'il y ait de la corruption dans tout cela, ou en quelqu'une de ces parties, & en quel temps. Si Aristote a trouvé là de la corruption, qu'on dise, s'il y a moyen, quelle corruption on apperçoit quand une branche s'allonge, quand elle grossit, quand une feuille devient plus large & plus grande. La même chose se doit dire des fleurs & des graines survenantes aux fleurs. Que si on n'y en apperçoit pas, com-

me visiblement il n'y en a point, n'y ayant rien de si incorrompu que ce qui est actuellement vivant & bien composé en toutes ses parties, pourquoy dire que la generation se fait par la corruption ? On voit bien de la génération, puis que des fleurs s'engendrent, & sur une Plante comme je le viens de dépeindre, & sur un Arbre qui fleurit aussi bien que les Plantes, & on ne voit pas seulement l'ombre ou l'apparence de la moindre corruption, au contraire tout se perfectionne en se grossissant, en s'agrandissant, s'estalant, & en s'éparpillant.

Je croy qu'on ne pourra me dire autre chose, sinon que ce n'est pas là le temps & l'endroit de cette corruption qui est principe de génération. Alors ie demande en quel temps & en quel endroit de la Plante arrive cette corruption. Si on me

dit, comme on le dit ordinairement, que c'est lors que l'on met la graine en terre, & qu'elle germe, pourveu que ie fasse voir que mesme en ce temps-là, & en cette partie de la Plante; (car la graine est une partie de la Plante, bien qu'elle en soit alors détachée,) elle est de mesme nature que la Plante, & qu'il n'arrive rien autre chose à la graine semée en terre, que ce qui arrive en toutes les parties de la Plante quand elle est en son entier, je croy qu'on ne pourra pas me contester que ce que j'ay avancé ne soit veritable. Puis que le germe qui sort de la graine n'est autre chose que la branche qui sort de son tronc, la feüille qui sort de la branche, & les fleurs des feüilles, ou des boutons entre les feüilles, il est plus clair que le jour qu'il n'y a point de corruption à tout cela; donc il n'y en a point du tout

non plus dans la generation de la Plante, qui n'est qu'une continuation de production de mesme nature que la croissance & l'épanouissement de la Plante.

Pour en venir au détail, il faut qu'on m'avouë qu'après qu'une Fève a esté quelque temps dans terre, l'on en voit sortir deux demy Fèves, car le Fève qui estoit contenue dans une pellicule, comme un œuf dans sa coquille, la rompt, & l'abandonne à la corruption & à la pourriture. C'est là qu'il en faut reconnoistre comme je fais. Elle est encore plus sensible aux fruits qui ont des noyaux, comme la Noix, l'Abricot, la Pesche. Il est visible que la coquille de la Noix se pourrit quand la Noix germe; ainsi du noyau de l'Abricot, & de la Pesche, & la coquille de cette Noix & les noyaux de cet Abricot, & de

cette Pesche se pourrissent & se corrompent effectivement. Aussi ne s'en engendre-t'il rien que de la terre noire, qui peut-estre est fort propre à la nourriture des Plantes futures.

Ces deux moitiéZ de Féve, bien loin de se corrompre, reverdissent, & deviennent comme les deux premières feuilles de la Plante qui doit naistre, c'est à dire qui se va développer & agrandir à la faveur de l'humidité & de la chaleur de la terre. Cette petite partie appelée le germe, que l'on peut encore mieux voir avec des Microscopes, est déjà une Plante, & fait en elle-même ce qu'elle auroit peut estre pu faire sur la Plante d'où elle a esté tirée. Je puis montrer par un exemple, que cela arrive à quelques graines d'Arbres, qui commencent à devenir Arbres, c'est à dire à

avoir racine, tige & feuilles sur leur Arbre mesme, car cela arrive à la graine des Sicomores, & d'autres Arbres encore.

On m'a déjà ie croy, accordé qu'il n'y a point de corruption sur une Plante quand ses feuilles dévient plus grandes, & qu'elles s'estendent, & je fais comprendre par la simple vue, qu'il n'arrive rien à la graine que ce qui arrive à ces feuilles ; donc on ne peut pas dire qu'il y ait de la corruption à la poussée d'une tige qui sort de la boîte de sa graine ; car qu'on y prenne bien garde, toutes les graines sont enfermées dans des boîtes qui ne servent à rien de tout qu'à les conserver jusques au temps de leur plantage, & les amandes que l'on casse font bien voir que leur noyau ou coquille ne sert de rien pour les faire germer.

Ce que j'ay dit de la corruption & de la pourriture de la pellicule de la Fève, & de la coquille de la Noix, peut faire connoître très-clairement ce que c'est véritablement que corruption & pourriture. La coquille de Noix pourrit, & il ne s'en produit rien. Si le germe de la Noix pourrissoit de mesme, il ne naistroit point de Noyer. Quand on sème des graines, quand on plante des Noix, du Glan, des Chastaignes, il n'en leve quelquefois pas la moitié. D'où vient cela? C'est que la graine la Noix, le Pepin étant maleficié, corrompu, pourry, il ne peut produire ce qu'il auroit produit s'il eust esté bien conditionné & dans son entier.

L'idée de la Corruption n'est donc pas si difficile à avoir, il n'y a qu'à considérer que dès qu'une

graine est brizée, que dès qu'elle est dessechée outre mesure, que dès qu'elle est excessivement remplie ou engloutie d'humilité, elle ne peut plus faire ses fonctions, & pousser selon sa vertu & sa force naturelle une nouvelle Plante. Ainsi dans une Horloge, dérangez le moins du monde plusieurs ou une seule de ses roües, vous ruinez tout le mouvement, ou du moins vous le pervertissez, & l'Horloge au lieu de marquer sept heures en marquera dix, au lieu de sonner quatre heures, elle en sonnera douze. Voilà un léger, & tres-foible exemple de ce qui arrive en la nature, la corruption n'est autre chose qu'un desordre, qu'un dérangement, qu'une dissipation. Que tout soit dans l'ordre, que tout soit bien arrangé, que tout soit bien ramassé & assemblé, il ne manquera jamais d'y avoir une

bonne production, c'est à dire véritable génération.

On s'est donc bien trompé en suivant Aristote, & tant d'autres qui l'en ont cru sur sa parole, quand on dit que la corruption estoit cause de generation; car je pense avoir fait voir, à n'en pouvoir jamais douter, que la corruption de pourriture est l'ennemie capitale de toute generation, & que nous ne verrions que perir les choses dans le monde, si elles se corrompoient.

Vous ne me demanderez plus pourquoy Monsieur d'Ambruis après s'estre acquis tant de réputation par ses beaux Airs, a négligé d'en faire part au Public. Il vient d'en donner un Recueil avec leurs ornemens dans la mesure, & les seconds couplets en diminution, mesurez aussi sur la

Basse continuë , & tres-propres pour ceux qui veulent se perfectionner dans l'Art de bien chanter , ou toucher sur la partie pour l'accompagnement de la voix seule. Il a cru devoir cette satisfaction au Public, qui le pressoit depuis fort long-temps de faire imprimer quelques-uns de ses Airs qui couroient dans le monde fort imparfaits , & sans leurs Basses naturelles. Ce Recueil en contient beaucoup qui ont merité une estime generale. M d'Ambruis y en a joint d'autres qui n'ont point encore paru , & il les a accompagnez de leurs seconds couplets en diminution, mesurez pareillement sur la Basse continuë. Il a mis à la fin un Dialogue pour une Haute contre , un Dessus , & une Basse continuë. On pourra chanter la

Basse-contre quand on voudra, & en ce cas on pourra aussi chanter le Dessus en Taille. Ceux qui souhaiteront se perfectionner dans l'Art du Chant, trouveront de la satisfaction dans ce Livre, & si l'on veut consulter ce celebre Maistre, on découvrira des facilitez qui ne peuvent s'exprimer sur le papier. Il s'est servy en quelques endroits de marques particulieres au lieu de Notes, pour les Ports de Voix, Cadences épuisées, Cadences en l'air, doubles Cadences, flatemens, accens, ou plaintes. Il promet dans peu un autre Livre d'Airs à trois parties chantantes, & d'autres Ouvrages. Il a dédié celly-cy à l'Illustre Maistre Lambert, Maistre de Musique de la Chambre du Roy. Il en fait l'éloge, & avouë que c'est dans la
médita

méditation de ses Ouvrages, qu'il a puisé les connoissances qui l'ont fait travailler si heureusement. Il est assez rare qu'un habile Homme veuille céder à un autre de même profession, & c'est ce qui fera estimer Monsieur d'Ambruis, autant que les beaux Airs, & ce qui luy a peut estre attiré ce Sonnet.

Mettre dans un beau jour les
plus foibles pensées.

Resparer par des tons les defauts
d'un Auteur,

Toucher d'une Chanson le moins
sensible cœur,

Et donner la vie à des choses passées.



Avec un tour galant, des manieres
aisées

Peindre les passions, en inspirer l'ardeur,

Avril 1685. E

*Faire d'un beau sujet éclater la
grandeur,
Et sçavoir ménager les choses op-
posées.*

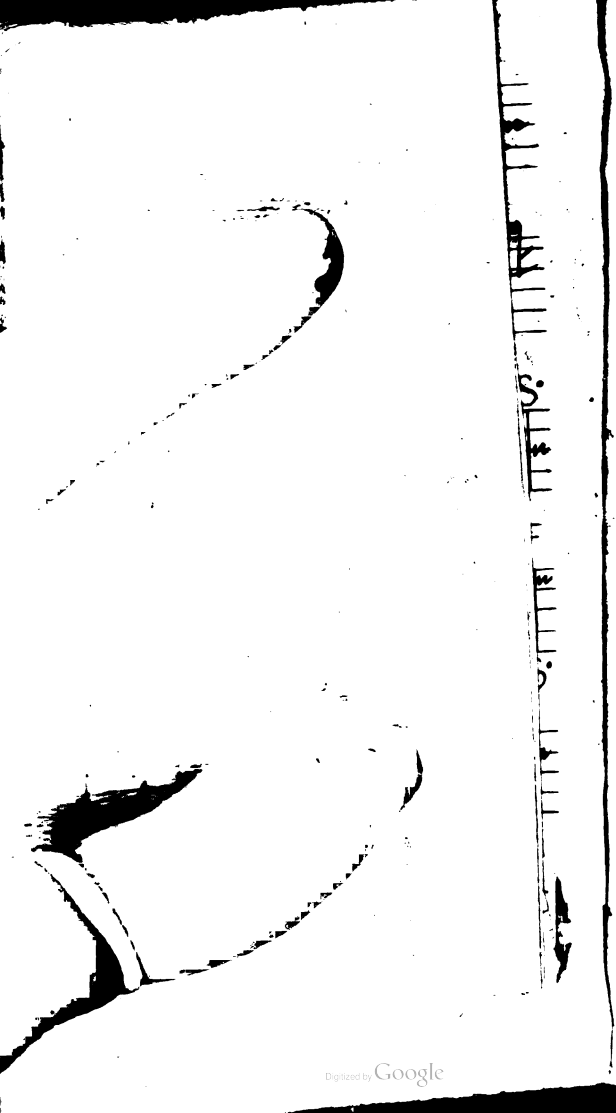


*Travailler sans relache, estre tou-
jours nouveau,
C'est montrer ce que l'Art a de rare
de beau,
Et ce que jusqu'icy peu de Gens ont
sceu faire :*



*Mais joindre à ces talens un esprit
bien tourné,
Pour plaire également en plus d'un
caractère
Ce n'est qu'au seul d'Ambruis que le
Ciel l'a donné.*

Après tout ce que je viens de
vous dire de Monsieur d'Am-
bruis, je croy que ce sera vous
faire plaisir que de vous donner
un Air de sa façon. En voicy



GALANT. 99

un que vous trouverez tres digne de ce grand Maistre. Les paroles sont de saison, puis qu'on les a faites sur le retour du Printemps.

AIR NOUVEAU.

L'*Hyver ne cache plus les Fleurs
ny les Gazons.*

*Du tendre Rossignol on entend les
chansons,*

Et le feuillage renouvelles

*Tout est charmé d'un si beau
temps,*

*Et moy seul ie me plains d'une sai-
son si belle ;*

*Son retour ne rend point mon Iris
moins cruelle.*

*Helas ! puis-ie goûter la douceur du
Printemps ?*

Voicy d'autres paroles que
vous trouverez fort agreables, &c

tres-propres à estre chantées
Elles sont de Mademoiselle Ca-
stille.

PLAINTES D'UN ANANT.

L *Anguissant & rêveur au bords
d'une Fontaine,
Hélas ! dis-je cent fois songeant à
Célimène,*

*Ces petits flots d'argent
Vont d'un cours diligent
R'embellir l'émail de la Plaine.*

*Ces Ruisseaux
Ont repris leur doux murmure ;*

*Ces Costeaux
Une nouvelle Verdure ;*

*Ces Ormeaux
Redonnent leurs frais ombrages ;*

*Ces Oyseaux
Font retentir ces Bocages
De mille chans nouveaux.*

*Ce Gazon,
Ce Valon.*

Refleurit ,

Tout rit

Dans nostre Village,

Tout fait l'amour, tout s'engage.

Tircis ce galant Berger

Qui ne fait que songer

A réjouir Iris son aimable Bergere

Va méditant pour elle tout le iour,

Cent petits airs nouveaux sur sa
flûte legere ,

Et sa Bergere à son tour

Ne songe sans cesse

Qu'à soulager son amour

D'un peu de tendresse.

Enfin dans nos Hameaux , dans nos
Bois , dans nos Champs

Tout se prépare aux plaisirs in-
nocens

Que ramene

Le Printemps.

L'on n'y verra plus d'inhumaine

Que mon ingrate Célimène,

*Qui ne promet à mes feux trop
constans*

Qu'une éternelle peine.

Ces autres Vers sont de la
même Mademoiselle Castille.

T*U croyois me dis-tu, le Pris-
temps de retour*

*Sur la foy d'un beau jour,
Et déjà ton Troupeau païssoit dans
la Prairie,*

*Un froid nouveau luy fait garder
la Bergerie.*

*Cloris cent fois m'a ioüé mesme
tour*

*Cent fois i'ay cru son cœur sensible
à mon amour,*

*Et tout ce qu'elle fait, pure galan-
terie.*

*Tantost elle me chasse, & tantost
me retient*

*L'Amour en soit loüé, point de plain-
te importune.*

*L'Amour & le temps vont comme
il plaist à la Lune,
Tircis fay comme moy , prens le
temps comme il vient.*

Monsieur le Marquis de Torcy , Fils de Monsieur Colbert de Croissy est de retour de Portugal, où il a esté Envoyé Extraordinaire pour le Roy . Il a passé par l'Espagne en revenant en France, & il s'est acquis tant d'estime dans l'une & dans l'autre Cour, qu'on en a écrit icy avec de fort grands Eloges. Sa Majesté, à qui son merite est fort connu, en est si persuadée, qu'Elle l'a nommé presque aussi tost après son retour, Envoyé Extraordinaire auprès du Roy de Dannemark, pour aller faire des Complimens de Condoleance à ce Monarque sur la Mort de la

Reine sa Mere. Quand on marche de si bonne heure sur les traces des grands Hommes , & que l'on continuë comme l'on a commencé , il n'y a rien que l'on ne doive espérer de son merite & de sa fortune.

Le vingt-huit du mois passé Monsieur le Comte Bagliani, Envoyé Extraordinaire du Duc de Mantouë, ayant esté introduit à l'Audience du Roy , luy fit part de la nouvelle qu'il avoit receüe de la Mort d'Isabelle Claire d'Autriche , Fille de Leopold d'Autriche Archiduc d'Inspruk, Duchesse Douairiere de Mantouë Elle avoit épousé en 1649. Charles de Gonzague I I I. du nom, Duc de Mantouë & de Monferat, qui mourut le 14. Aoust 1665. & elle a eu de ce Mariage Ferdinand - Charles de Gonzague

Duc de Mantouë & de Montfer-
rat, né en 1670. avec Isabelle de
Gonzague, Fille de Ferdinand de
Gonzague III. du nom, Prince
de Guastalle, & de Marguerite
d'Est-Modene. Il y a près de qua-
tre-cens ans que la Maison de
Gonzague possède le Mantoüan.
Louis de Gonzague I. de ce nom,
Fils de Guy, en obtint la Sei-
gneurie sous le titre de Vicaire
de l'Empire, après avoir tué en
1327. Passerino Bonocolsa Tyran
de Mantouë. Ses Descendans pri-
rent le même titre jusqu'à Jean-
François, qui ayant reçu l'Em-
pereur Sigismond en son Pais,
fut fait par luy Marquis de Man-
touë 1433. Frideric de Gonza-
gue I I. du nom, estant ligué
en 1526. avec François I. Roy
de France, & avec les Princes
d'Italie, contre l'Empereur Char-
E 5

les V. pour la délivrance du Pape Clement VII. prit ensuite d'autres mesures, & se jetta dans le Parti de l'Empereur, qui estant passé à Mantouë en 1550. donna le titre de Duc à Frideric, par reconnoissance de la magnifique Reception qu'il luy avoit faite. La Ville de Mantouë, qui est belle & ancienne, est bâtie au milieu du Lac que fait le Fleuve Mincio, & on n'en peut approcher que par deux Ponts construits sur le même Lac. Quoy que cette situation la rende tres-forte, elle fut prise le 28. Juillet 1630. par Colalto General de l'Empereur Ferdinand II. Les Soldats, à qui le pillage ne put estre défendu, y ruinerent des Ouvrages merveilleux. Le Palais du Duc estoit avant cette prise, tres-renommé par ses Meubles.

& par ses Richesses. On y voyoit une infinité de Tableaux, de Statuës, de Cabinets, & de la Vaiselle d'Or & d'Argent en tres grand nombre. Chaque Apartement avoit sept ameublemens differens, & il y avoit six Tables, chacune de trois pieds; la premiere toute d'Emeraudes, la seconde de Turquoises, la troisieme de Zaphirs, la quatrième d'Hiacintes, la cinquieme d'Ambre, & la sixieme de Jaspe. Tout cela fut pillé avec une Orgue d'Albâtre. Le Duc de Mantouë est Chef de l'Ordre des Chevaliers du Sang de Christ, que le Duc Vincent de Gonzague I. du nom, institua en 1608.

Les Lettres de Rome nous ont appris la mort de Monsieur le Duc Sforce, arrivée à Santa Fiore le septieme de Mars. Il avoit esté

E 6

crée Chevalier des Ordres du Roy en 1675. & en avoit reçu le Collier par les mains de Monsieur le Duc de Nevers, qui le donna en même temps au Duc Bracciano, & au Prince de Sonmino. Il avoit épousé depuis peu d'années mademoiselle de Tiange, Fille de monsieur le Marquis de Tiange & Sœur de Madame la Duchesse de Nevers, à laquelle il a laissé tous les biens dont il pouvoit disposer. Cette jeune Veuve a mérité tout ce qu'il a fait pour elle par une sagesse, reconnue pour la plus régulière dans un País, où la conduite des femmes est observée avec de grands soins. Monsieur le Duc Sforze est mort âgé de soixante-sept ans. Je ne vous dis rien de sa Maison, qui est une des plus illustres d'Italie, vous en ayant

déjà entretenuë , quand je vous parlay de son mariage.

Je vous ay appris depuis peu de mois que monsieur le marquis de Bethune avoit épousé mademoiselle de Rotelin , Sœur de monsieur le marquis de Rotelin, Gendre de feu monsieur le Duc de Navailles. Jamais on n'avoit vû deux Personnes mieux unies; mais cette union a peu duré. Elle vient d'estre rompuë par la mort de ce marquis , qui n'avoit encore que vingt - huit ans. Il estoit Enseigne des Gendarmes , Fils de maximilien Alpin marquis de Bethune , & de Catherine de la Porte , & Petit Fils de François Duc de Bethune, Comte d'Orval Chevalier des Ordres du Roy.

Messire François Olier de Nointel est mort icy sur la fin du

dernier mois. Il avoit esté Con-
seiller au Parlement de Paris, &
Ambassadeur, pour Sa Majesté à
Constantinople.

Vous vous souvenez de la
Dispute qui s'est élevée entre les
Sçavans touchant la Statuë de
la Ville d'Arles, pour sçavoir si
elle representoit Venus, ou Dia-
ne. La décision de Sa Majesté
qui s'est déclarée pour la pre-
miere ayant terminé ce diffé-
rend monsieur magnin de l'Aca-
demie Royale d'Arles, a fait là-
dessus le galant Ouvrage qui je
vous envoie.





LE TRIOMPHE DE VENUS.

Sur le bord de l'Arar, ma Muse
solitaire.

*Cher espoir de mes derniers jours
M'offroit de quelques Vers le sterile
secours,*

Et révoit à son ordinaire,

*Quand les Jeux, les Ris, les A-
mours*

*Vinrent troubler en foule, avecque
leurs Tambours*

*Leurs chants, leur Haut-bois, leur
Musette,*

Le silence de ma Retraite.



*Le Dieu qui fait aimer, l'air gay,
le teint vermeil,*

*M'aborde, s'avance à leur teste,
Et medit, sors de ce sommeil,
Qui, si loin des plaisirs, & t'endo-
rt, & t'arreste.*

*Venus triomphe enfin, je t'invite à
la feste;*

*A la Cour de LOUIS, on en fait
l'appareil,*

Et tout est jusqu'au Soleil.



*Diane a beau faire la fiere,
Elle n'a plus de Courtisans,
Et ses plus zelex Partisans
Ont abandonné la carriere.*



Sur un sujet si glorieux

*Nous avons raisonné, mais foibles
que nous sommes,*

*Dis-je alors, n'est-ce pas au plus
parfait des Hommes.*

*A dire son avis sur l'interêt des
Deux*

*LOUIS a prononcé, c'est à luy de
resoudre,*

*Il est dans un degré si haut chez les
Humains.*

*Que quand mesme ces Dieux luy
préteroient la foudre ,
A peine croiroit-on qu'elle eût chan-
gé de mains.*



*Après que ce Heros a vuidé la que-
relle*

*Il ne faut plus disputer,
Venus le doit emporter ,*

*Les Muses desormais vivront bien
avec elle.*

*Près de LOUIS le Grand , elles
sont en faveur.*

*Les Graces pour Venus ont un Zèle
fidelle ;*

*Ensemble de ce vainqueur
Chantant la gloire immortelle
Elles se feront honneur
De n'avoir qu'un mesme cœur.*



*Les Graces me répondirent ,
Il ne tiendra point à nous*

*Les Jeux, les Ris repartirent,
Que peut-on faire sans vous,
Filles de Venus discrettes ?
Tout ce que goustent de doux
Les amours les plus parfaites,
N'est ce pas vous qui le faites ?
Que peut on faire sans vous,
Fille de Venus discrettes ?*



*Entrez dans le Palais du plus grand
Roy du monde,
Admirez sa sagesse, & tranquille
& profonde,*

*Entrez, Mere des Amours,
Vous triomphez, & Diane
Qui vous traitoit de Prophane,
N'eut jamais de si beaux jours.*



*A ces cris d'allegresse
Les Muses à leur tour
Vinrent fendre la presse,
Et pour faire leur cour
Mestons nos voix, dirent elles,*

*A la gloire du Heros,
Dont les grandeurs immortelles,
Nous donnent en ce jour un si noble
repos.*



*Le party plut d'abord , les Graces
l'accepterent ,
Et sans perdre de temps en recits
superflus.*

*Voicy comme elles chanterent
Le Triomphe de Venus.*

LES GRACES.

*Venus a l'air touchants & d'elle on
peut apprendre
A mesler aux Lauriers les Myrthes
amoureux.*

*Venus ne gaste rien au destin des
heureux ,
En est-on moins Heros, pour avoir le
cœur tendre ?*

LES MUSES.

*Quand on donne des loix aux plus
grands des Humains ,*

*Toujours vainqueur, & toujours
équitable;*

Et que de mille Souverains

*On tient le sort entre ses mains,
Pour avoir l'ame fiere, en est-on
moins aimable?*

LES GRACES.

*Dans un degré de gloire, ou rien ne
peut atteindre,*

*Il faut sçavoir descendre, il faut sça-
voir charmer*

Il est beau de se faire craindre

Il est doux de se faire aimer.

LES MUSES.

*Si Venus maintenant d'une Pomme
est ornée.*

De l'air dont elle le tient

On voit qu'elle se souvient

Du Heros qui l'a donnée.

LES GRACES.

*Celle qu'elle recent de ce Berger vo-
lage*

Qui causa d'Ilion le funeste ravage

Estoit-t'elle de ce prix ?

LOVIS a le rare avantage |

De ne pouvoir estre surpris ;

*Il joint par un heureux , & char-
mant assemblage*

*A la fierté d'Hector les charmes de
Paris,*

LES MUSES.

Son règne si plein de merveilles

Est la gloire de l'Univers.

LES GRACES.

Il est l'entretien de vos veilles

Il est le charme de vos Vers.

LES MUSES.

Certes sa faveur souveraine

Nous tient lieu de tout aujourd'huy.

LES GRACES.

Il est Auguste, il est Mæcene,

Vous n'avez affaire qu'à luy.

LES MUSES.

*Qui peut nous troubler ? de la
guerre*

On a fermé les Etendars

MERCURE LES GRACES.

*Flore peut reduire en parterre
Tout le terrain du Champ de Mars.*

LES MVSES.

*Plus de Canons, plus de Carcasses,
Ne troublent l'accord de nos voix.*

LES GRACES.

*Il faut laisser rire les Graces ,
LOVIS les remet dans leurs droits*

LES MVSES.

*Diane n'est point abaissée ;
Que cede-t'elle icy du sien ?*

LES GRACES.

*Elle est la premiere placée,
Venus ne luy dérobe rien.*

LES MVSES.

*Sous le Heros qui les assemble
Qu'elles auront de jours heureux ?*

LES GRACES.

*Puissent-elles toujours ensemble
L'accompagner dans tous ses vœux.*

LES MVSES.

*Puissent elles d'intelligence
Le charmer dans ses petits Fils.*

GALANT. 119
LES GRACES.

*Puissent-elles toujours en France
Faire la culture des Lis.*

LES MUSES.

*Venez, heureuses Destinées
Venez seconder ses desirs.*

LES GRACES.

*Ne veillez que sur ses années,
Ne ménagez que ses plaisirs.*

LES MUSES.

*Fieres Beautés, Venus vous presse
De vous enflamer en ce jour.*

LES GRACES.

*Que tout se rende à la tendresse ;
Que faire d'un cœur sans amour ?*

LES MUSES.

*Sans amour seroit-il possible
D'avoir des plaisirs accomplis ?*

LES GRACES.

*Qu'Amarilis soit insensible,
C'est tant pis pour Amarilis.*

LES MUSES.

*Venus triomphe, tout le monde
Doit estre soumis à ses loix.*

MERCURE LES GRACES.

*Elle enflame la terre & l'onde ,
Peut-on avoir de plus grands
droits ?*



*Merveille du siècle où nous som-
mes ,
Dit l'Amour , si Venus voit rétablir
ses droits ,
N'est-ce pas la voix
Du plus parfait des Hommes ,
Et du plus grand des Rois ?*



*Son triomphe est finy , sa gloire est
accomplie
Sa place estoit marquée , & le sera
toujours ;
Pouvoit-elle estre mieux rem-
plie
Que par la Mere des Amours ?*



*Allez à vostre tour, allez prendre
places*

Dans

Dans ce Palais auguste, il ne vous
manque rien

Et pour finir vostre entretien
Apprenez à tous ceux qui plai-
gnoient vos disgraces,
Que les Muses, & les Graces
Ne furent jamais si bien.



Allez par toute la terre
Assembler vos Favoris,
Le bruit affreux de la guerre
Ne troublera plus vos cris.



Signalons nostre allegresse,
Regnons dans ce Siecle heureux,
C'est l'amour qui nous en presse,
Dirent les Ris, & les Feux.
Allons faire éclater sur la Terre &
sur l'Onde,
Allons, & ne tardons plus,
Au nom du Maistre du monde
Le triomphe de Venus.
Avril 1685. F



*A ces mots ils disparurent,
Sur leurs pas les Zephirs de la Plai-
ne coururent*

*Et restant seul je dis en soupirant,
Trop heureux qui vous peut sui-
vre*

*Dans cét air si triomphant ;
Mais plus heureux qui peut vi-
vre*

Auprès de LOUIS le Grand !

Comme tout ce qui regarde la
santé est toujours fort bien receu,
& qu'il n'y a rien qui soit écouté
plus volontiers , je ne m'étonne
pas si ce que je vous ay mandé
dans ma dernière Lettre tou-
chant la Thériaque , vous a don-
né autant de plaisir qu'à quantité
de personnes qui l'ont leu , puis
qu'outre la satisfaction d'appren-
dre ce qui peut contribuer à la

chose du monde qui nous doit estre la plus précieuse, on a encore eu l'avantage de se voir instruit de plusieurs circonstances curieuses, dont on n'avoit peut-estre jamais entendu parler, & qu'on n'a apprises qu'avec des morceaux d'Histoire qui les rendent remarquables, & qui font connoître, non seulement les grandes merveilles de la Thériaque, mais encore l'estime que l'on en doit faire. Le succez qu'elle a eu, & parmy le Public, & dans ma dernière Lettre, a esté cause que je me suis informé avec plus de soin de tout ce qui s'est passé à Paris, à l'égard de cet ancien & grand remede. l'ay trouvé que le discours de Monsieur de Rouviere qui a une approbation si générale, & que je vous ay envoyé n'avoit pas esté

le seul que l'on eust fait sur cette matiere, & qu'un autre avoit esté aussi prononcé en présence de Monsieur de la Reynie & de monsieur Robert Procureur du Roy, par Monsieur Lienard Medecin ordinaire de Sa Majesté, Docteur & ancien Doyen de la Faculté de medecine de Paris, à présent Professeur en Pharmacie de la mesme Faculte. Comme il manqueroit quelque chose à l'Histoire de la Thériaque faite en cette grande Ville, si ce Discours qui en est une des plus considérables parties ne tenoit sa place dans ma Lettre de ce mois, je vous l'envoye, parce que je sçais qu'il vous plaira, & que je le vois d'ailleurs souhaité par tout ce qu'il y a icy de Curieux. En voicy les termes.

MESSIEURS,

*Si Galien dans le Traité de la Thé-
riaque qu'il adresse à Pison, estime
cét Illustre Romain si digne de touet
son admiration & des grands éloges
qu'il luy donne de ce que se relâ-
chant un peu des grandes occupa-
tions dont il estoit chargé pour le
salut de la Republique, il lisoit avec
tant d'attention le petit Ouvrage
qu'Andromachus, fort celebre Me-
decin, en avoit fait autrefois, &
s'il se louë en des termes si pompeux
& magnifiques de la bonne fortune
de son siecle, de ce qu'il voyoit ce
grand Homme si attaché aux choses
qui regardoient paroiculièrement la
santé de ses Concitoyens, avec com-
bien plus de justice & de raison
devons-nous aujourd'huy honorer de
nos éloges les plus forts, les deux
grands Magistrats que nous voyons*

pour la quatrième fois en moins de six mois se dérober aux emplois les plus augustes & les plus honorables où les Conseils importants de nostre incomparable Monarque les appelaient ordinairement auprès de luy, pour vacquer, non pas comme ce Romain à la lecture moins utile que curieuse d'un simple Traité de la Thériaque, mais à l'affaire la plus sérieuse & la plus digne de la Police qu'ils exercent dans le Royaume, qui est la composition exacte & fidelle de ce Remede & de cet Antidote par excellence, puis qu'elle regarde le salut général & particulier de tous les Sujets du Roy. Disons donc, & nous écrivons avec Gallien au sujet de ces deux vigilans Magistrats, comme il faisoit autrefois à Rome à l'égard de Pison. Satisne magnas possumus habere nostri temporis fortunæ gratias,

quòd vos , ô summi Magistratus ,
 usque adeo Medicinæ ac Theria-
 cæ studiosos conspiciamus ? *En*
effet , Messieurs , quel plus grand
bonheur que celui de nostre siecle de
vivre sous un Prince , dont l'appli-
cation incroyable aux plus petits
comme aux plus considerables besoins
de ses Sujets , réveille dans tout les
Arts & dans toutes les Sciénces l'é-
tude & l'industrie de ceux qui les
professent , pour les pousser à leur sou-
veraine perfection. C'est donc l'e-
xemple mesme du Roy , le plus la-
borieux Prince qui fut jamais , qui
porte aujourd'hui les Professeurs de
la Medecine & de la Pharmacie
de Paris , à faire sous L O V I S le
Grand , plus grand que les Antoi-
nes , que les Antonins , & que tous
les Césars ensemble , pour qui l'on
faisoit si solennellement ce Reme-
de à Rome , dans la Capitale du

Royaume aussi celebre que cette superbe Ville le fut autrefois , à la venue & en la présence de l'Illustre Monsieur Daquin premier Medecin de Sa Majesté , qui ne cede en rien aux Andromachus premiers Medecins de ces Princes & de ces Empereurs , avec le secours des meilleurs & des plus experimentez Artistes de la France , les Geoffroy , * les Jossou , les Bolduc , les Rouviere , aussi éclairez que l'estoient anciennement les Critons & les Damocrate , premiers Pharmaciens de leur siecle ; à faire , dis je , sous LOUIS le Grand , une Thériaque dont on n'entreprendoit jamais la composition à Rome , que sous les auspices de ses Empereurs , sans la leur vouër & consacrer comme

* Ce sont les quatre Apoticaire qui depuis six mois ont fait à leurs frais la Thériaque à Paris.

la chose du monde la plus importante & la plus salutaire à leurs Etats. Prenons donc, Messieurs, pour nôtre Devise, celle qui devroit l'estre aujourd'huy de toute la France. Ludovico Magno felicitas parta. Réjoûissons nous de ce que nous voyons, pour ainsi dire, guerir dans Paris la letargie des siècles passez, qui par une indolence ou une indifférence condamnable, pour ne pas dire quelque chose de pis, ont jusques icy presque toujours dû, ou à des Nations étrangères, comme à Rome & à Venise, ou à des Provinces éloignées, comme à Montpellier, la composition d'un Remede dont ils ne devoient avoir obligation qu'à eux-mesmes, & à leur propre Patrie, & qui ont presque toujours emprunté d'autrui ce qu'ils ne devoient avoir ny tenir que leur riche fonds, de leur indu-

fricuse capacité, & de leur habileté laborieuse.

Loüons nous, Messieurs, de notre bonheur, de ce que le Royaume jouira dorenavant par la vigilance de nos Magistrats de Police, appliquez & attentifs à toutes choses, d'une Panacée véritable, sans fraude, sans alteration, & sans le risque d'en voir de formais debiter en France aucune ny vicieuse ny falsifiée, telle que Galien se plaignoit dès le temps qu'il estoit à Rome, que plusieurs Imposteurs, Charlatans, Monteurs de Theatre, Vendeurs de Mithridat, & véritables Triacleurs en distribuient contre l'intention des Magistrats publics à grand prix d'argent & fort cherement, aussi bien qu'à la ruine & au détrimement de la santé des Peuples ignorants & crédules pour l'ordinaire en ces sortes de matieres

qui regardent la Medecine , & les Remedes qu'on voile souvent de noms spécieux de Secrets , afin de les mieux tromper. Multæ quippe fiunt , écrit-il , ab Impostoribus hac etiam in re fraudes , vulgusque solà Theriacæ famâ deceptum , ab istis , quibus ars est Mercenaria , non recte compositam Antidotum multâ pecuniâ relimit.

Loüons-nous encore une fois Messieurs , de ce que par les soins bien-faisans de ces mesmes Magistrats , nous jouïssons aujourd'huy , à la faveur de nostre veritable Thériaque , soit l'empire de LOUIS le Grand , du mesme bien & du mesme avantage dont les Empereurs gratifioient autrefois leurs sujets à Rome. Qui liberat , dit le même Galien , universos omnia bona , deos imitari conferunt , tantumque gau-

dium concipiunt , quantò populi
majorem fuerint incolumitatem
ab ipsis consecuti, maximam im-
perandi partem arbitantes, com-
munis salutis procurationem ;
quæ res me magis in ipsorum
admirationem traxit. *Ce sont ses
propres termes.*

*C'est le sujet, Messieurs, qui m'a
aujourd'hui engagé, en qualité de
Professeur en Pharmacie de la Fa-
culté de Medecine de Paris, à vou-
faire ce petit Discours, pour un té-
moignage assuré de réconnoissance
publique & particuliere envers
Messieurs nos Magistrats, pour la
marque sensible de l'obligation que
nous avons à Monsieur le premier
Medecin, de vouloir bien honorer
de sa présence la composition d'un
Remede qui en tirera assurément
beaucoup de gloire, de credit &
d'autorité, & pour un préjugé sou-*

ne qualité le de
les Critiques & les Envi

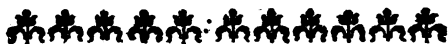
donner de nou-
vanges à Monsieur de

Rouviere. Ce fut alors que Monsieur Pilon, Doyen de la Faculté, & qui dès la plus grande jeunesse a scien s'acquérir le nom d'Orateur, fit un Discours tres-digne de luy, pour fermer ce grand Ouvrage. La crainte de vous entretenir trop long-temps sur une mesme matiere, m'oblige à ne vous en rien dire de plus aujourd'huy. Vous voudrez bien cependant que j'ajoute, en faveur de la Thériaque, que lors que l'on en fait à Venise, le Senat y assiste en Corps, & que dans tous les lieux où l'on se donne la peine de rechercher tout ce qu'il faut pour cette fameuse composition, elle se fait avec le mesme éclat, & en présence des Souverains Magistrats.

Je vous tiens parole, en vous envoyant les Devises que les

Chevaliers portoient sur leurs Ecus à la Course des Testes qu'on fit à Versailles le dernier Dimanche du Carnaval. Vous les trouverez gravées dans cette planche, ou j'ay tres peu observé les rangs, les ayant fait graver à mesure qu'elles me sont tombées entre les mains.

L'Envie est un grand défaut, & il n'y a rien de plus dangereux que de l'écouter. La Fable qui suit nous le fait assez connoître.



LE COQ D'INDE

D'EPLUME.

FABLE.

UN jour les Oyseaux de nos Bois

*Disputèrent entr'eux de la plus belle
le voix.*

*Il s'agissoit d'acquérir de l'estime;
On déterminâ l'Air que l'on devoit
chanter.*

*C'estoit un Air grand & sublime,
On vint de toutes parts à dessein
d'écouter,*

*Et pour juger de cette Affaire.
Un Chardonnet d'abord y parut
sur les rangs,*

*Mais sa voix estoit si vulgaire,
Que nonobstant ses Partisans,
Elle n'eut pas le don de plaire.*

*Un Rossignol survient, mais un des
plus sçavans,*

*Et d'une voix aussi douce que forte
Ses tons semblent si beaux, si justes
si touchans,*

*Que de cent Piques il l'emporte,
Et mesme de l'aveu des autres Pré-
tendans*

Chacun luy donne la victoire.

*Il est vray qu'un Corbeau vouloit
ternir sa gloire ;*

Mais malgré ses croassemens,

On rendit justice au mérite.

*Luy, par une prudente & modeste
conduite ,*

*Aussi. tost. se cacha, de peur des Com-
plimens.*

La Dispute estoit donc finie ,

*Lors qu'un vieux Poulet d'Inde,
émû de jalousie ,*

Osa bien la recommencer.

*Quelques Poulettes ses Voisines,
Sans esprit, sans bon goust, inquiet-
tes, chagrines,*

A cela le vinrent pousser.

*A disputer le Prix fortement il s'en-
gage ;*

Ce Chantre du dernier étage,

*Qui n'avoit jamais dit que pi, pi,
pia, pia,*

*Du Vainqueur hardiment condan-
na le ramage ;*

Le Rossignol le scent, & peu s'en soucia.

*A son aise il luy laissa dire
Tout ce qu'il avoit sur le cœur.*

*Le Coq d'Inde, au lieu de luy nuire,
Ne luy fit qu'un fort grand honneur.*

*Cet Oyseau n'e pour la Cuisine
Ne pouvoit, disoit-ils souffrir ces roulemens,*

Ces fredons redoublez, & ces faux agrémens

*Qui ne se font que par routine.
Il aimoit dans le Chant cette simplicité*

Qui n'a rien qui soit affecté.

*Ses plaintes par tout retentissent;
A ses raisons d'abord les Oysons applaudissent.*

*On fait donc assembler les Oyseaux
d'alentour,*

*Pour juger de la Voix charmante.
Il vint des Epreviers, avec quelque Vautour,*

Gens sujets à la paraquante.

Mesme on invita des Coucous,

Des Chauvesouris, des Hibons,

*Pour rendre la Troupe nom-
breuse.*

*En leur présence enfin le Coq d'Inde
chanta.*

*Et sa voix leur parut si rude si pi-
teuse,*

*Qu'en un moment chacun d'eux
s'écarta.*

*Cependant nostre Chantre estoit
tout hors d'haleine,*

*Lors qu'un grand Eprevier de cou-
roux s'enflama,*

Sauta sur luy, le dépluma,

Pour luy faire payer la peine.



Ainsi l'on voit de sottes Gens,

Entestez de leur propre estime,

Qui, soit en Prose, soit en Rime,

Veulent qu'on rie à leurs depens.

Quoy que j'aye commencé ma Lettre par un grand nombre d'Actions du Roy , & que je me propose souvent de n'en parler que dans ce commencement , le nombre en est néanmoins quelquefois si grand en un seul mois, que je me trouve obligé de rompre cette règle , & de mettre encore dans le Corps de ma Lettre, un de ces Articles à la maniere du Prélude , qui en contiennent plusieurs autres. C'est un de ceux là que vous allez voir. Lors que le Roy fit la Reveuë du Régiment de ses Gardes Françoises, dont je vous ay parlé en vous marquant la propreté de leurs Habits, ainsi que la magnificence de ceux de leurs Officiers , Sa Majesté donna des gratifications à tous les Capitaines qui avoient des Soldats dans leur Compagnie

audelà du nôbre complet. On remarqua que ce Monarque avoit pris ce jour-là un Habit pareil à ceux des Officiers. Il n'y a rien qui soit plus capable de gagner les cœurs, que des manieres aussi obligeantes que celles-là. Ce que je dis est si vray, que quand les grands Conquérens vouloient autrefois s'acquérir les esprits des Nations qu'ils avoient soumises, ils paroissoient devant les Peuples avec les Habits ordinaires à ces Nations. On sçait que le Roy n'a besoin d'aucun de ces moyens pour se faire aimer; mais il est si naturellement porté à faire des choses obligeantes pour ses Sujets, qu'il les fait sans avoir d'autre veuë que celle de leur montrer qu'il les aime; & en effet, quand on est aussi aimable, aussi puissant, & aussi re-

douté que ce Monarque, on n'est obligé à nuls égards, de quelque nature, & pour qui que ce soit que ce puisse estre. Ce grand Prince, qui se couche rarement sans avoir fait des heureux, donna ce jours passez une gratification de cent mille livres à Monsieur le Maréchal de Humieres, en consideration des services qu'il en a receus.

Je vous ay parlé au commencement de cette Lettre de divers Ouvrages entrepris pour donner moyen de travailler à ceux, qui sans cela manqueroient de subsistance. Vous connoistrez par *la Déclaration du Roy concernant l'ordre des Ateliers publics, & la punition des Mandians valides, & Faineants*, que c'est seulement à Sa Majesté que tant de malheureux doivent cette grace. Le su-

jet de cette Déclaration est amplement expliqué dans les paroles suivantes qui luy servent de Prélude. *La bonté que nous avons pour tous nos Sujets nous engageant à procurer les moyens de gagner leur vie à ceux qui ont la volonté de s'employer aux Ouvrages dont ils sont capables, & le bon ordre que nous désirons maintenir dans nôtre Royaume, obligeant de contraindre à travailler ceux qui par fainéantise & par déreglement ne veulent pas se servir utilement pour eux, & pour leur Patrie, des forces qu'il a plu à Dieu de leur donner, Nous avons fait commencer differens Ouvrages dans les Provinces de nostre Etat, & Nous avons appris avec beaucoup de plaisir le succès que ces entreprises ont eu jusques à cette heure; & comme il est juste que ceux de nos Sujets de nostre bonne Ville de*

de Paris , & de ses environs , qui n'ont pas de Mé tier , reçoivent la mesme grace , & que rien ne peut estre plus efficace pour y maintenir une bonne Police, que d'occuper ainsi les Faineants que sa grandeur y attire , Nous avons ordonné à nos chers & bien amez les Prevost des Marchands , & Echevins d'icelle , d'y faire continuer les Ouvrages qui ont esté commencez pour sont embellissement , & sa commodité. Mais comme il seroit impossible que ce dessein pust réussir aussi avantageusement que nous desirons, si nous n'établissions un ordre certain pour son execution ; & d'ailleurs la paresse de ceux qui ne voudroient pas y travailler dans un temps où nous leur procurons les moyens de le faire avec utilité , meritant encore une punition plus severe , nous avons estimé necessaire d'y pourvoir par

Avril 1685.

G

un Reglement, qui aura lieu seulement durant que les Ateliers Publics seront ouverts. Ce Reglement qui est expliqué fort au long après ce Prélude, porte, Que tous Mandians valides, quoy qu'ils ayent un Métier, & tous Fainéans & Vagabonds, sans Métier & sans Employ, qui ne sont pas natifs de Paris, & de douze lieues aux environs, seront obligez de se retirer dans leurs pais pour y travailler dans les Ateliers que l'on y a établis, ou ailleurs, aux Ouvrages dont ils seront capables, à peine d'estre enfermez durant un mois dans les Maisons de Bicêtre & de la Salpêtrière pour la première fois, & pour la seconde des Galeres durant cinq ans, & du foyet & du carcan à l'égard des Femmes, qui seront âgez les uns & les autres de quinze ans

& au dessus, & du fouët & d'une
 plus longue détention dans les mê-
 mes Maisons de Bicêtre & de
 la Salpêtrière, pour les Garçons
 & les Filles qui auront moins
 de quinze ans. Il est en joint
 par le mesme Reglement à tous
 Mandians valides, tant Hom-
 mes & Femmes, qu'Enfans au des-
 sus de douze ans, natifs de Paris,
 & de douze lieues aux environs,
 ou qui s'y sont habituez depuis trois
 ans, & qui auront la santé & la
 force necessaire pour travailler aux
 Ouvrages Public, soit qu'ils ayent
 un Mé tier, soit qu'ils n'en ayent
 pas, d'aller travailler aux Ateliers
 qui ont esté ouverts, & de s'enroler
 à cet effet sur le Registre qui sera
 tenu en l'Hostel de Ville par le Gref-
 fier, ou autre Officier commis pour
 cela, avec défense à ceux qui se-
 ront enrôlez de vaguer par la Ville

durant les heures qui seront réglées pour le travail, ny de quitter les Ateliers sans un congé exprès de l'Officier préposé, à peine pour les Contrevenans, &c. Ces peines sont amplement expliquées, & empêcheront qu'on ne voye à l'avenir ce grand nombre de Mandians dont on estoit accablé.

Sa Majesté veillant sans cesse au bien de ses Peuples, a aussi donné un Arrest du Conseil d'Etat concernant le Contrôle des Exploits. Cet Arrest porte, Que Sa Majesté ayant esté informée que quelques Commis au Contrôle prétendoient se faire payer deux droits de Contrôle pour chaque Exploit de Saisie & Execution de meubles qui sont faites à la requeste des Receveurs des Tailles, & des Collecteurs des Paroisses : l'un pour

la signification à celui sur lequel la Saisie a esté faite , & l'autre pour celle qui se fait au Gardien de ces meubles. Elle défend tres-expressement à Maistre Jean Fauconnet , Fermier général des Domaines , ses Procureurs , Commis & Préposez , de precevoir qu'un seul droit de Contrôle pour chaque procès verbal de Saisie & Execution de Meubles, tant pour la signification faite à la Partie saisie , que pour celle qui sera faite au Gardien & Dépositaire de ces mesmes Meubles.

Comme plusieurs ne s'abstiennent de mal faire que par la crainte qu'ils ont d'être punis, la honte d'estre condamnez à quelque peine seroit peu capable de les retenir, si cette peine leur sembloit facile à éviter. Il n'y a que celle du Bannissement.

qu'on trouve moyen de ne subir pas dans son entière rigueur. Ceux qui y sont condamnez sont peu réguliers à garder leur ban ; & afin de remédier à cet abus, il a esté ordonné qu'après leur condamnation on leur liroit à l'avenir la Déclaration du Roy, du 31. May 1682. faite sur ce sujet : ce qui fait connoistre que ce Monarque ne s'applique pas moins à faire observer ce que la Justice a réglé, qu'à la faire rendre.

Il à aussi paru depuis peu un *Arrest du Conseil d'Estat touchant la Vente & Explication des Bois de haute Fustaye appartenans aux Particuliers*. Voicy le commencement de cet Arrest. *Le Roy estant informé qu'au prejudice de l'Article III. du Titre de Bois appartenans aux Particuliers, de l'Or-*

donnance de l'année 1669. concernant les Eaux & Forests, & de l'Arrest du 9. Novembre 1683. portant defenses à ceux qui possèdent des Bois de haute-Fustaye situez à six lieues des Rivières navigables, & à quinze lieues de la Mer, de les vendre & faire exploiter, qu'ils n'en ayent donné avis six mois auparavant au Contrôleur general des Finances, & au Grand Maistres des Eaux & Forests, aux peines portées par ladite Ordonnance & Arrest, la pluspart des Propriétaires des Bois de haute-Fustaye situez à cette distance de la Mer & des Rivières navigables, les vendent, & les font exploiter sans en donner avis, ce qui fait qu'on a de la peine à trouver des bois propres pour la construction des Vaisseaux dans les Ports & Arcenaux de Marine de Sa Majesté, & que d'un autre

costé les Propriétaires desdits Bois qui veulent executer l'ordonnance, ne sçachant pas précisément à quoy elle les engage, sont souvent troublez dans la vente & exploitation de leurs Bois par les obstacles qu'y apportent les Officiers de la Marine, ou ceux des Eaux & Forests, & estant necessaire d'y pourvoir, Sa Majesté, &c. Quoy que dans la suite de l'Arrest tout soit réglé d'une maniere avantageuse pour la Marine, les Particuliers qui ont des Bois de haute-Fustaye ne laissent pas d'avoir lieu d'estre contents. Ainsi le Roy a trouvé moyen de satisfaire au bien de l'Estat sans chagriner le Particulier.

On a publié un autre Arrest du Conseil d'Estat, concernant les Engagistes, Usufruitiers, & autres qui possèdent des Bois dé-

pendans du Domaine de Sa Majesté, à titre de concession ou d'alienation. Il porte, *Que conformément à l'Ordonnance de 1669. ils ne pourront faire abatre à l'avenir aucuns Bois de Fustaye, ny Badiveaux sur Taillis, ny aucuns autres Abres, sous quelque prétexte que ce soit, qu'en vertu de Lettres Patentes registrées aux Parlemens & aux Chambres des Comptes, sur les avis & Procès verbaux des Grands Maistres des Eaux & Forêts.*

Il y a eu une nouvelle Déclaration, qui regarde la Compagnie des Indes Orientales. Je vous ay déjà parlé de plusieurs choses sur ce mesme sujet. Cette dernière Déclaration en est une suite, & fait connoistre que le Roy continuë de s'intereffer pour le bien de son Estat en ge-

G 5

néral, & pour celuy de ses Sujets en particulier.

Sa Majesté fait encore paroître ses soins pour la tranquillité de son Peuple, par l'Arrest du Conseil d'Etat rendu le 8. de ce mois, sur ce qu'Elle a esté informée qu'il arrive journellement des Naufrages de Barques & autres Bâtimens sur la Riviere du Rosne, causez par des Arbres qui se détachent des Isles & Ilots, qui se sont formez le long de cette Riviere par les Courans & les changemens de Lits; même qu'une Barque chargée de bleds, destineez pour les Vivres de Marine, a fait naufrage depuis peu près de Viviers. Pour empêcher de semblables accidens. *Il est ordonné aux Particuliers & Propriétaires de ces Isles & Ilots formez le long de la Riviere*

du Rosne , dans l'étendue des Provinces de Languedoc , Provence , & Dauphiné , de faire ôter les gros Arbres qui se détacheront des Isles & Islots qui leur appartiennent , en sorte que la Navigation n'en soit pas interrompue ; & en cas de Naufrages , & autres accidens causez par le détachement de ces Arbres , les Consuls & Communautéz des lieux , vis à vis desquels ces Isles & Islots sont situez , en demeureront responsables en leurs propres & privez noms.

L'Arrest qui suit , donné à Versailles le 14. de ce mois , n'est pas moins utile aux Sujets du Roy. Ce Monarque ayant employé les Intendans & Commissaires départis pour l'exécution de ses ordres dans les Provinces & Généralitez du Royaume , à travailler à la verification

& liquidation des Dettes deuës par les Villes & Communautéz, en sorte que la plus grande partie de ces Dettes qui estoient tres-considerables, se trouvent presque acquittees, il est arrivé que quelques Créanciers qui ont reçu le remboursement de ce qui leur estoit dû en tout ou en partie, sont venus tout de nouveau demander le payement de leurs Créances; & par une intelligence pratiquée avec les Officiers des Villes Communautéz, ont recelé & caché les Quittances, Comptes, & autres Pieces qui auroient pû servir à découvrir cette fraude. Sa Majesté avertie de ce desordre, a ordonné *Que les Créanciers, ou autres estant en leurs droits, qui demanderont aux Communautéz le payement des Dettes, & autres choses à eux deuës,*

dont ils auront esté remboursez suivant les Arrests de liquidation, & qui auront esté passées en la depense des Comptes qui ont esté rendus, des revenus & affaires des Communautés auxquelles la demande en sera faite, seront condamnez à la peine du quadruple au profit desdites Communautés, par les Intendans & Commissaires départis dans les provinces & Généralitez du Royaume, & contraints au payement comme pour les deniers & affaires de Sa Majesté, sans que cette peine du quadruple puisse estre réduite ny modérée pour quelque cause & occasion que ce soit.

Tant de Personnes m'ont témoigné avoir leu avec plaisir les Nouvelles d'Angleterre, qui font des Articles importants dans mes deux dernières Lettres, que je puis croire que vous me parlez

fincèrement quand vous m'assurez que vous en estes content. L'Histoire des malheurs du Roy , dont jè vous ay faits un abrégé , pouvoit se trouver séparément en plusieurs Volumes , mais peut-estre toutes les Relations qui ont couru ne vous auroient pas fourny le triste Journal de ce qui s'estoit passé dans le peu de temps qu'à duré sa maladie, si je n'avois eu le soin d'en ramasser les plus remarquables circonstances. Elle a commencé par une attaque d'Apoplexie, contre laquelle l'Art des Medecins à esté sans force. Il semble que comme sa vie avoit esté extraordinaire , il falloit aussi que sa mort le fust. Je vous envoie un Sonnet qui a esté fait sur cette pensée.

SUR LA MORT
DU ROY D'ANGLETERRE.

Qui ne sçait de ce Roy l'éton-
nante misere !

Ses malheurs purent-ils abatre son
grand cœur ?

Vn Trône qui fumoit encor du sang
d'un Pere

Pour y monter si-tost luy faisoit trop
d'horreur.

Le desir de vanger une teste si chere
A l'Univers entier exprima sa dou-
leur.

Qu'il y satisfit bien quand le Ciel
moins contraire

Enfin dans ses Etats le ramena
vainqueur !

Mais hélas ! il n'est plus ; l'impitoyable Parque

Vient de trancher le fil des jours de
ce Monarque.

*C'auroit esté trop peu cependant pour
le fort*

*Qui d'abord le soumit aux fureurs
de l'envie ,*

*D'avoir par de grands traits voulu
marquer sa vie*

*S'il n'eust fait remarquer le genre de
sa mort.*

Je vous ay appris avec quelle fermeté son Auguste Successeur s'est déclaré Catholique. Sa sincerité a esté heureuse. Les Peuples ont eu de la joye de voir qu'il ne cherchoit point à les tromper , & qu'il s'en croyoit assez aimé , pour leur confier un secret de cette importance , sans qu'il en deust rien apprehender de fâcheux. La confiance qu'il a eüe dans l'amour de ses Sujets , a produit l'effet qu'il en avoit attendu. L'intrepidité en toutes

choses leur paroissant digne d'un Monarque né pour leur donner des Loix , ils ont estimé en luy cette grandeur d'ame qui l'engage à soutenir l'indépendance du rang ou le Ciel l'a élevé. Puis qu'il leur laisse une entière liberté de conscience , il la doit avoir comme eux , & il seroit bien injuste qu'il ne jouïst pas d'un Privilege qu'il veut bien leur accorder. Toutes les Lettres qui viennent de ce Pays là ne parlent que de la tranquillité où tout le monde s'y trouve , des Adresses pleines de soumission & de respect , qu'on présente de toutes parts au nouveau Roy , & du choix des Députez pour le prochain Parlement. Le 16. du dernier mois on expedia un ordre pour signifier à tous les Pairs du Royaume & à leurs Femmes , de se trouver

au Couronnement du Roy avec leurs Robes de Ceremonies & leurs Couronnes. Les Barons & leurs Femmes auront des Robes de Velours Cramoisy , de mesme que les Vicomtes & les autres Pairs d'une dignité plus relevée. On a nommé le Docteur Turner Evêque d'Ely , pour prescher en présence de leurs Majestez le jour de cette ceremonie. Les circonstances en ont esté résolues devant le Roy par le Conseil Privé qui s'est assemblé pour les regler. Les Commissaires que l'on a choisis pour citer tous ceux que le devoir de leurs Charges , ou les redevances de leurs Fiefs obligent à faire quelques fonctions au Couronnement , s'assemblerent le 3. de ce mois dans la Chambre Peinte du Palais

Vestminster, & commencerent à recevoir les Requestes de ceux qui prétendent avoir droit de faire ces fonctions. Ils s'occupent à verifier les Titres qu'on leur présente, pour accorder à chacun la fonction qui luy appartient. Sa Majesté a fait donner de nouvelles Lettres à tous les Lords Lieutenans, ou Gouverneurs des Provinces que le feu Roy avoit établis. Les Assemblées pour les Election des Députez qui doivent entrer au Parlement, se font par tout avec beaucoup de tranquillité. Ces Elections ont déjà esté faites par l'Vniversité de Cambridge, par celle d'Okford, par les Comtez de Bedford, de Brecon, de Kent, de Hamp, de Middlesek, de Durbam, de Gloucester, de Hereford, de Somerset, de Cambridge, de Sussex.

de Leicester, de Hartford, de
Chester, de Lincoln, de Hun-
tington, de Darby, de Radnor,
& par les Villes de Cantorbury,
de Darby, de Shaftsbury, de
Vwoodstock, de Midhurst, de
Steyning, de Bedvyn, d'Amo-
desham, d'Ailesbury, de Lud-
getstall, d'Andover, Durham,
de Vvarvvicke, de Leicester, de
Reading, de Devvntom, Hed-
don, de Corfe, de Shoreham, de
Stamford, de Brecon, de Vvin-
chester, de Chippin Vvicomb,
de Chippenham, d'Ipsvvich, de
Hiudon, de Peterboroug, de
Southampton, de Limmington,
de Vvestminster, d'Yorc, de Ne-
stingham, de Vvendover, d'East-
Grimstead, d'Abington, de Lym,
de Coventry d'Orford. de Tor-
nes, de Poole, Vvarcham, de Sba-
rcham, de Vveoby, de Petersfield,

deBorronbridge, d'Albroug, de Thirske, du Grand Yarmouth, de Colchester, d'Huslemere, de Hereford, de Lempster, de Cardiffe, de Marleboroug, d'Ilchester, de Nevv-Sarum, de Castle-Rising, de Tavistocke, de Christ-Church, de Rygate de Vvindsor, de Malton, de Northallertent, de Nevvarke, de Richmond, de Beverley, de Pontefract, de Leaverpoole, de Stafford, de Sandvvick de Cirencester, de Vveymouth, de Melcomb, de Devikes, de Hastling, de Norfolk, de Higham-Ferrars, de Hetsbury, de Thetford & de Dunvvich. Tous ceux que l'on a choisis sont Gens d'une grande probité, & dont la pluspart ont fait paroistre un attachement inviolable au feu Roy dans les temps les plus difficiles. Le 6. de

ce mois le Duc de Queensborough grand Trésorier , & présentement grand Commissaire de Sa Majesté au Royaume d'Ecosse , & le Comte de Perth, grand Chancelier du mesme Royaume , prestèrent les Sermens accoustumez, en qualité de Conseillers d'Etat du Conseil Privé du Roy , & prirent seance au Conseil selon leur rang. Peu de jours après le Duc d'Ormond arriva d'Irlande. Plus de quarante Carrosses à six Chevaux allerent au devant de luy , avec quantité de Noblesse à Cheval. Il alla aussi-tost saluer le Roy , & il en receut un accueil tres-favorable. Ce Monarque luy donna en mesme temps le Bâton de la Charge de Lord Steuward , ou Grand Maistre de la Maison , qu'il possédoit sous le Roy Char-

les II. Comme il employe tous ses soins à établir la tranquillité de son Royaume, & à reprimer tous les desordres qu'y pourroient commettre les Voleurs de grand chemin, il fit publier le mois passé la Proclamation dont voicy les termes.

A la Cour de VVitheal.

DE PAR LE ROY,
& les Seigneurs de son Conseil
Privé.

LE Roy voulant pourvoir à la seureté de ses Sujets dans les Voyages qu'ils font en ce Royaume, pour vaquer à leurs affaires, a ordonné aujourd'huy estant en son Conseil, & il est ordonné par ces Presentes à tous ses Officiers de ju-

stice, & à tous ses autres amez Sujets de faire leurs efforts, & d'user de diligence, pour apprehender tous Larrons & Voleurs de grand chemin, afin qu'on puisse proceder contr'eux selon les Loix; & pour encourager ceux qui apprehenderont lesdits Voleurs, il est de plus ordonné par Sa Majesté, que l'on donnera une récompense de dix livres sterling pour chaque Voleur arrêté, à celui ou à ceux qui en quelque temps que ce soit, depuis le jour de la date des présentes, jusqu'à ce qu'il plaise à Sa Majesté de rappeler cét ordre par proclamation, ou par un autre ordre fait en son Conseil, prendront ou apprehenderont aucun Larron ou Voleur de grand chemin, & le feront mettre en lieu de seureté. Laquelle somme de dix livres sterling leur sera payée quinze jours après que ledit.
Voleur

*Volour aura esté convaincu ou prou-
vé estre tel. Et il est enjoint par
ces Présentes à tous les Sherifs des
Comtez, & autres dans l'étendue
de leur Jurisdiction ou telle convi-
ction aura esté faite, de payer à
celuy ou à ceux qui apprehende-
ront de tels Malfaiteurs, la re-
compense susdite dans le temps cy-
dessus spécifié, pour chaque Volour
ainsi pris & convaincu, sur le Cer-
tificat du Juge ou de deux, ou da-
vantage de Juges de Paix, devant
lequel, ou lesquels tel Volour aura
esté convaincu. Laquelle somme
d'argent ils prendront des deniers
de Sa Majesté, par eux receus dans
le Comté où telle conviction aura
esté faite, & laquelle leur sera
passée en compte, lors qu'ils vien-
dront rendre leurs comptes à l'Echi-
quier, ou Chambre des Finances.
Et le Grand Tresorier d'Angleterre*

Avril 1685. H

est autorisé par ces Présentes, & a pouvoir de donner des ordres aux Officiers de l'Echiquier, de passer lesdits deniers en compte ausdits Sherifs selon le présent ordre. Il est encore ordonné à tous Gouverneurs, Lieutenans Gouverneurs, Juges de Paix, Maires, Sherifs, Baillis, & autres Officiers & Personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, de prendre connoissance du présent ordre & y obeir, comme aussi de prester secours & assistance en tout ce qui regardera l'exécution, sur peine d'enourir le déplaisir de Sa Majesté, & d'estre poursuivis comme contempteurs de son Autorité Royale.

GUILLAUME BRIDGEMAN.

Monsieur l'Electeur de Baviere doit épouser au premier jour, l'Archiduchesse Marie Antoinette.

te, Fille de l'Empereur, & ce jeune Souverain se prepare pour aller faire sa troisieme Campagne contre les Turcs. Ainsi l'on peut dire qu'il est entierement occupé par l'amour & par la gloire. Il est galant, il a de l'esprit, du cœur, & de la grandeur d'ame, & toute la terre doit estre persuadée que le courage, & la magnificence luy étant naturelles & hereditaires, il ne fera aucune entreprise qu'il n'execute avec grand éclat. J'auray soin, Madame, quand il en faudra parler, de n'oublier rien de tout ce que vostre curiosité peut souhaiter là dessus.

Ma derniere Lettre contient tant de choses curieuses touchant Hadgi Mehemet, Envoyé du Dey d'Alger, que je n'ay plus rien à vous en dire, sinon qu'il

est party depuis quelques jours, après avoir pris son Audiance de congé de Monsieur le Marquis de Seignelay, & receu de la part du Roy une Chaîne & une Medaille d'or quelques autres presents, dont méhemet Chelebi son Fils a été aussi regalé. S'ils avoient esté charmez de la Personne du Roy, ils n'ont pas été moins satisfaits de sa liberalité, & de tout ce qu'ils ont veu d'extraordinaire & de surprenant en France. Je sçay que je vous ay dit que cét Envoyé avoit esté à la Mecque, & comme nous avons peu de Relations de ce Pais-là, je satisferois dès aujourd'huy à l'envie que vous me marquez avoir d'apprendre ce qu'il en a raconté, si cét article n'estoit trop long pour luy pouvoir donner place dās une Lettre aussi avancée que celle-cy. C'est ce qui m'oblige à

le réserver pour le mois prochain.

Monsieur de Miromesnil Maître des Requestes, Président au Grand Conseil, Intendant en la Province de Champagne, & dont les Ancestres ont possédé depuis plusieurs siècles, les premières dignitez du Parlement de Rouën, a épousé Mademoiselle Blanche de Bar de Saint Martin, Fille de Monsieur de S. Martin, ancien Président au Présidial de Chalons. La Cerémonie du Mariage fut faite le 14. de ce mois par Messire Louïs Antoine de Noailles Pair de France, Evêque & Comte de Châlons, dans la Chapelle de son Chasteau de Sarry, en présence de Madame la Duchesse & Mademoiselle de Noailles, & de plusieurs autres Personnes de

qualité. La Maison de Monsieur de Miromesnil est des meilleures & des plus anciennes de la Robe , distinguée par des Ambassades , & par d'autres grands emplois , & alliée aux Maisons de Chanvalon, du Chastelet, de du Perron, de Briçonnet, Courtin, de Mesmes, Beaumolet, & plusieurs autres du Conseil , & du Parlement, tant de Paris que de Normandie. Celle de la Marée est aussi des plus anciennes & des plus considérables de la Province. Jean de Bar son sixième ou septième Ayeul, s'étant trouvé avec les autres Nobles de Champagne à la Bataille d'Azincour, où l'Arriereban estoit convoqué, fut un de ceux qui s'y distinguèrent. La Maison de Bar est alliée à celles de Neuville, Lambesson , Godet, Ramcou,

Cochon-Versanay , & du côté maternel à celles de Talon, Voisin , Perigny , Ponchartrain, Dagueffeau, Tubeuf & Hebert. Cette nouvelle Mariée est belle & bien faite. Elle a de l'esprit, & sçait joindre à la Science de la Cour l'innocence de la Province.

Sa Majesté ayant permis il y a quelque temps que le Prieuré des Religieuses Bernardines du Diocèse de Sez en Normandie, fût érigé en Abbaye à la considération de Dame Anne de Souvré, dont l'illustre Maison est connuë de toute la France , & l'ayant nommée pour en être la premiere Abbessè, Monsieur l'Evêque de Bayeux assisté d'un grand nombre d'Ecclesiastiques, fit le 4. de ce mois la Cerémonie de la benir dans l'Eglise cette

Abbaye. Elle étoit accompagnée des Dames Abbeſſes d'Almenêſche & de Vignats. Tout ſe paſſa dans cette action avec une pompe & une magnificence extraordinaire, & quoy que la plus conſiderable Nobleſſe du Pays ſe fuſt renduë dans l'Egliſe, & qu'il y fuſt accouru un Peuple innombrable, il y eut un ſi bon ordre, que la grande foule n'apporta aucune confuſion. La Cérémonie fut terminée par un ſçavant & fort beau Diſcours, que prononça ce Prélat, ſur les obligations & les devoirs d'une Abbeſſe à l'égard de ſes Religieuſes, après quoy il fut régalé ſplendidement avec toutes les Perſonnes de marque qui eſtoient venuës des environs.

Quoy que je vous aye déjà parlé de quelques Morts, j'ay

oublié de vous dire que Marie Louyse de Goth, estoit morte icy le Lundy second de ce mois, n'estant encore que dans sa seizième année. Elle estoit Fille de Messire Jean Baptiste de Goth, Duc d'Epernon, & de Dame Marie d'Estampes de Valencé. Monsieur le Duc d'Epernon de la Maison de Goth en Gascogne, est Fils de Monsieur le Marquis de Roüillac, qui fut envoyé en Portugal à la mort de Louys XIII. en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire. Ce Marquis estoit Fils du Baron de Roüillac & de l'une des quatre Coeurs du Duc d'Epernon de la Maison de Nogaret, Colonel de l'Infanterie Françoise, & Favory de trois de nos Roys. Par la mort de Louys Charles Gaston, connu sous le nom de Duc de Candale, Mon-

H 5

Seur le Duc d'Epéron d'aujourd'huy, du nom de Goth, a eu droit à la succession de cette Maison, ce qui luy a fait prendre le nom de Duc d'Epéron, comme représentant son Ayeul paternel. Ce Duc de Candale, mort à Lyon le 28. Janvier 1658. estoit Fils de Bernard Duc d'Epéron & de Candale, &c. & de Gabrielle Angelique, legitimée de France, Fille naturelle de Henry IV. & petit Fils de Jean Louys de la Valette, Amiral de France, & de Marguerite de Foix Candale, Fille unique de Henry de Foix Candale & de Marie de Montmorency. Vous remarquerez par ce nom de Foix Candale, que la maison de Candale étoit une branche de celle de Foix. Elle se fit par le mariage de Jean de Foix L. du nom qui épousa

marguerite de Suffolc, heritiere du Comté de Candale en Angleterre. Il laissa d'elle entr'autres Enfans, Iean de Foix Candale I I. du nom, qui prit alliance avec Catherine de Foix sa Cousine, fille de Gaston IV. Comte de foix, & d'Eleonor, Reyne de Navarre.

monfieur Commeau, fameux & ancien Avocat au Parlement, mourut le 6. de ce mois. Il étoit fort estimé, & les grandes Affaires qu'on luy confioit, faisoient assez voir combien on étoit persuadé de ses lumieres.

I'ay encore à vous apprendre la mort de Dame marguerite Potdevin, arrivée le 19. de ce mois. Elle étoit veuve de messire Iean Louys de Gondrin, marquis de Savignac, frere du défunt Archevesque de Sens.

H 6

Je vous envoie seulement les noms de ceux qui doivent composer le Caroussel de Monseigneur le Dauphin. l'aurois satisfait plutôt votre curiosité sur cet article, mais entre un si grand nombre de personnes distinguées, il est difficile de fixer un choix. Les maladies, & divers autres accidens y peuvent d'ailleurs apporter du changement, & je ne vous répons pas qu'il n'y en arrive point jusqu'au jour de ce Caroussel, qui est remis au commencement de Juin. Monsieur le Duc de S. Aignan qui entend parfaitement bien ces sortes de Divertissemens guerriers, & qui ordinairement en est l'inventeur, a donné le sujet de celuy cy. Il l'a tiré des Guerres Civiles de Grenade, & en a réglé beaucoup de choses, comme il avoit fait à la

grande feste de versailles qui avoit pour titre, *Le Palais d'Alcine*, ou *Les Plaisirs de l'Isle enchantée*. Elle estoit entièrement de son invention, & dura trois jours, avec différens Spectacles. Il y aura huit Quadrilles dans le Caroussel qui va paroistre. Elles seront divisées en deux Partys. Voicy les noms des Officiers Généraux.

Monfieur le Duc de Saint Aignan Maréchal de Camp Général.

Il fera suivy de quatre Pages, & de quatre Estafiers, & aura deux Trompettes & un Timbalier.

Les Maréchaux de Camp sont
M. le Duc de Gramont.

M. le Duc d'Uzés.

M. le Marquis de Tilladet.

M. le Marquis de Dangeau.

Ils auront chacun trois Pages
& trois Estafiers.

Monseigneur le Dauphin fera
à la teste de la premiere Qua-
drille de son Party, qui repre-
sentera les Abencerrages. Ses
couleurs seront Or & Noir, il
aura quatre Escuyers qui sont.

M. du Mont.

M. de la Neuville.

M. du Gast.

M. de Casau.

Il sera suivy de vingt Pages,
& de vingt Estafiers, & il aura
huit Trompettes & deux Tim-
baliers.

Vous allez lire les noms des
jeunes Seigneurs qui seront de
son Party. Souvenez-vous, s'il
vous plaist, Madame, que je
mets ces noms sans marquer les
rangs que la naissance doit don-
ner à chacun d'eux.

M. le Marquis de Crequy.
M. le Marquis de Nangis.
M. le Comte de Brione.
M. le Duc de la Trimoüille.
M. le Grand-Prieur.
M. de Mailly.
M. de la Roche-Guyon.
M. le Prince d'Elbeuf.
M. le Duc de Vandomme.
M. le Comte de Fiesque.

LES ALMORADY,

*Dont les Couleurs seront Argent
& Couleur de Feu.*

M. le Chevalier Colbert.
M. de Coedelette.
M. de Plumartin.
M. de Buffolle.
M. de Mirepoix.
M. de Rouffy.
M. de Thiange.
M. de Castres.
M. de la Fayette.
M. de Palavien.

LES ALABASES,

*Dont les Couleurs seront Grisdelin,
& Argent.*

M. de Hautefort.

M. de la Chastre.

M. le Chevalier de Broïlle.

M. le Marquis d'Antin.

M. le Marquis de Tresnel.

M. de Villacerf.

M. le Marquis de Livry.

M. de Médavid.

M. de Listenay.

M. de Brassac.

LES GAZULES,

*Qui auront pour Couleurs le Violet
& l'Argent.*

M. le Prince de Furstemberg.

M. le Prince Camille.

M. de Chamarante.

M. le Marquis de Bellefonds.

M. de Nefle.

M. de Conismark.
M. de Rohan.
M. le Duc de Roquelaure.
M. le Prince de Tingry.
M. de Rochefort.

Ils auront ~~pour~~ chacun deux
Pages , & deux Estafiers.

Monsieur le Duc de Bourbon
commandera le Party contraire.
Ses Ecuyers seront

M. de la Nouë.

M. de la Vergne.

Il aura dix Pages , & dix Estafiers , six Trompetes , & deux Timballiers.

LES VANEGUES,

*Qui auront pour Couleurs l'Or &
l'Argent*

M. de Querouël.
M. le Marquis de Soyecourt.
M. de Villequier.

186 MERCURE.

M. Milly Bouligneux.

M. le Comte d'Ostel,

M. le Comte Danau.

M. de Carpéigne.

M. de Nogaret.

M. de Villars.

M. le Comte de Gondrin.

LES ZEGRI,

Qui porteront Verd & Or.

M. de Blanzac.

M. de Valentinois.

M. le Duc de la Ferté,

M. le Marquis d'Alincourt.

M. le Chevalier de Sully.

M. de Sainte Frique.

M. d'Artagnan.

M. de Vervins.

M. le Prince de Harcourt.

M. de Liancourt.

LES MASSES.

*Qui auront pour Couleurs Feuille-
morte & Argent.*

M. de Vaubecourt.

M. de Surville.

M. de Mursé.

M. de Quelus.

M. de Molac.

M. de Froulé.

M. de Moüy.

M. de Baifemaux.

M. de Bournonville.

M. d'Ancenis Charost.

LES GOMELES,

*Dont les Couleurs seront Cramoisy
& Argent.*

M. de Cossé.

M. de Vieuxbourg.

M. de Montchevreuil.

M. de Ferdinand.

M. de Bouligneux.

M. le Chevalier de Soyeours.

M. de Vibraye.

M. de Novion.

M. le Duc d'Attris.

M. de Chemerault.

Ils auront tous chacun deux Pages, & deux Ecuyers, de même que ceux du premier Party.

On m'a conté une chose fort particuliere, arrivée icy sur la fin du Carnaval. C'est la saison des Déguisemens, & par conséquent des Avantures. Un Cavalier d'une Province éloignée, étant venu à Paris pour y acquérir l'air de liberté & de politesse qui distingue ceux qui ont vu le monde, prit habitude chez une Dame tres-spirituelle, qui cultiva cette connoissance avec tout le soin qu'elle devoit. Elle avoit deux Filles, toutes deux bien faites, & la fortune ne luy ayant pas esté favorable, il estoit de l'intérêt de l'une & de l'autre que sa politique ménageât ceux que des visites un peu assiduës pouvoient engager à prendre

feu. Le Cavalier estoit riche, & cette seule raison eût porté la Dame à tous les égards qu'elle avoit pour luy, quand mesme il n'auroit esté considérable par aucun merite. Il n'eut pendant quelque temps que des complaisances générales que l'honnêteté oblige d'avoir pour toutes les Dames. On le recevoit agréablement, & les deux Sœurs à l'enuy luy faisoient paroître toute l'estime que la bien séance leur pouvoit permettre, sans qu'aucun empressement particulier pour l'une ou pour l'autre marquât le choix de son cœur, mais enfin il s'attacha à l'Aînée, & l'égalité d'humeur qu'il luy trouva fut pour luy un si grand charme, qu'il mit tous ses soins à s'en faire aimer. Vous jugez bien qu'il n'eut pas de peine à y réussir. La

Belle estoit dans des dispositions qui avoient en quelque sorte prévenu ses vœux, & la Mere autorisant la correspondance que le Cavalier luy demandoit, il eut le plaisir de se voir aimé dès qu'il se fut déclaré Amant. Ont eût bien voulu qu'il eût arresté le Mariage, mais il estoit dangereux de l'en presser, & on jugea à propos d'attendre que sa passion mieux affermie l'eût mis en état de ne point examiner le peu d'avantage qu'il devoit tirer de cette alliance. Cependant ce ne furent plus que des Parties de plaisir. Le Cavalier voulant divertir sa belle Maîtresse, la menoit souvent à la Comédie ou à l'Opera, & cherchoit d'ailleurs tout ce qui pouvoit contribuer à luy donner de la joye. Le temps de la Foire

estant venu, ils y allèrent plusieurs fois ensemble, & il luy faisoit toujours quelque Present. La Mere avoit part à ses liberalitez, & comme il aidait à entretenir le Jeu chez elle, ses visites assiduës luy estoient utiles de bien des manieres. La fin du Carnaval approchoit, & la Belle ayant un jour témoigné qu'elle avoit envie de courir le Bal, le Cavalier songea aussi-tost à la satisfaire. Il alla chercher des habits fort riches, les fit porter chez la Dame, & chacun choisit ce qu'il voulut. Les deux Filles s'habillerent en Hommes à la Françoisse avec des écharpes magnifiques, & les autres ornemens qui pouvoient servir à leur donner de l'éclat, & la Mere & le Cavalier se déguisèrent en Arméniens. La galanterie estoit

jointe à la propreté , & cette petite Troupe meritoit bien qu'on la regardast. Le Cavalier qui aimoit le jeu , ayant accoustumé de porter beaucoup d'argent , la Belle vouloit qu'il laissast sa bourse. La Mere dit là dessus, que puis qu'on croyoit qu'il n'y eût pas seureté entière à se trouver le soir dans les Ruës, elle aimoit mieux rompre la Partie, que de s'exposer à une mauvaise rencontre. Le Cavalier ne manqua pas de répondre, qu'elle étoit si peu à craindre , par le bon ordre que le Magistrats y avoient mis , que quand il auroit mille pistoles , il iroit luy seul par tout Paris, aussi seurement que s'il estoit escorté de tous les Archers du Guet. En même temps il donna à la Belle un Diamant qui estoit de prix , pour tenir son Masque ,

Sœur n'estoient occupées qu'à regarder ; & s'ennuyant d'estre toujours dans le mesme endroit, elles se firent un divertissement d'aller dans toute la Salle noüer conversation avec les Masques qu'elles y trouvèrent. On en voyoit sans cesse entrer de nouveaux , & la confusion y devint si grande , qu'on fut enfin obligé de faire cesser les Violons. Les deux Amans se leverent , & après avoir cherché inutilement la mere & la Sœur , ils descendirent en bas , croyant les y rencontrer. Ils n'y furent pas plutôt qu'ils les apperceurent. Le Cavallier prit la mere par la main, & fit passer les deux Sœurs devant. On ne songea qu'à se hâter de sortir , & ils monterent tous quatre en Carrosse , sans se dire rien. Le Cocher, qui en par-

tant du Logis avoit eu ordre de les mener à un second Bal, en prit le chemin. A peine avoit-il fait deux cens pas, que le Cavalier osta son masque, pour demander à la Mere si elle s'estoit un peu divertie. Cette Mere prétendue fut fort surprise d'entendre une voix qu'elle ne connoissoit point. Elle cria au Cocher qu'il arrestât, & le Cavalier & sa Maîtresse ne furent pas moins étonnez que les deux autres, d'une méprise qui les mettoit tous dans un pareil embarras. Le hazard avoit voulu qu'un Homme distingué dans la Robe, s'estoit déguisé avec sa Femme, sa Sœur, & sa Fille, de la mesme sorte que le Cavalier & les trois Femmes dont il s'estoit fait le Conducteur, c'est à dire, deux en Armeniens, & deux en habits à la François.

Ils s'étoient perdus parmy la foule des Masques , & dans la confusion la Femme & la Fille de l'Homme de Robe , avoient pris le Cavalier & la Belle pour les deux Personnes qu'elles cherchoient. Il fut question de retourner à ce premier Bal , pour tirer de peine ceux qu'on y avoit laissez ; & l'on prenoit déjà cette route , lors que dix Hommes masquez approchèrent du Carrosse. Ils forcèrent le Cocher à quitter le siège , & l'un d'eux s'y estant mis , conduisit le Cavalier & les trois Dames assez loin dans le Fauxbourg. Le Carrosse s'estant enfin arresté , ceux qui l'escortoient leur dirent qu'il y alloit de leur vie s'ils faisoient du bruit , & qu'on n'en vouloit qu'à leurs Habits. La résistance

auroit esté inutile. Ainsi le meilleur Party qu'ils virent à prendre , fut de descendre fort paisiblement , & d'entrer dans une Maison de peu d'apparence, qui leur fut ouverte. Là ces Masques un peu trop officieux prirent la peine de les décharger de tout l'équipage qui avoit servy à les déguiser , & les revêtirent à peu de frais , & seulement pour les garantir du froid. Outre les habits , la Belle laissa son Diamant , le Cavalier sa bourse , & une fort belle Montre , & les deux Dames , ce qu'elles avoient qui valoit la peine d'estre gardé. Après les avoir ainsi dépouillez, ces Voleurs leur demandèrent où ils vouloient qu'on les remenast. Le Cavalier & la Dame se nommèrent , & on les remit chez eux. L'Homme de Robe ayant

retrouvé sa Femme, se persuada que le Cavalier n'avoit imité son déguisement que pour faire réussir le vol qui venoit d'estre commis, & ne doutant point qu'il n'eust esté d'intelligence avec les Voleurs, il commença contre luy des procédures qui apparemment auront de la suite. De l'autre costé le Cavalier touché de sa perte, se mit dans l'esprit que la Mere de la Belle n'avoit remoi-gné vouloir rompre la parrie quand on luy avoit proposé de laisser sa bourse, que pour l'obliger à la porter, & s'imaginant qu'elle s'estoit cachée à dessein parmy les Masques pour l'engager à sortir sans elle, il la crut cō-plice de son aventure. Ainsi son chagrin ayant étouffé l'amour, il fait contr'elle les mêmes poursuites que fait contre luy l'Hom-

me de Robe. L'acharnement est grand à plaider de part & d'autre. Voila, Madame, ce que porte mon Memoire. On m'assure qu'il est vray dans toutes les circonstances.

Le Roy remplit avec tant d'application & d'exaëtitude tous les devoirs d'un grand Monarque, s'est attaché pendant toute la dernière semaine de Carême avec autant de zèle que de pieté à tous ceux d'un veritable Chrétien. Non seulement il s'est trouvé à tous les Offices que prescrit l'Eglise dans un temps si saint, mais il a fait encore toutes les choses qui les rendent beaucoup plus longs & plus fatigans pour luy que pour les Particuliers, comme font celles de faire la Cene, & de toucher les Malades. Il y a toujours Sermon le jour que ce Prin-

ce fait la Cene, & c'est la coutume de choisir un autre Prédicateur que celui qui presche le Carême. Le choix est tombé cette année sur Monsieur Tiberge, un des Directeurs des Missions Etrangères. Son Employe vous doit faire juger de sa piété, & de son zèle pour le salut des Ames. Il a de grands talens pour la Chaire; & quoy que personne ne l'ait jamais entendu sans le mettre au rang des plus grands Prédicateurs, il seroit encore plus connu qu'il n'est, si la profonde humilité qu'il pratique, ne luy faisoit fuir l'éclat. Ceux qui le connoissent tomberont d'accord, que rendre de luy ce témoignage, c'est simplement rendre la justice qui est due à sa vertu. L'Absoute suivit cette Prédication. Elle fut faite par Monsieur le Cardinal de Bouillon; après

quoy Sa Majesté lava les pieds à douze Pauvres, & les servit à Table. Le premier Plat fut porté par Monseigneur le Dauphin. Il estoit suivy de M^r le Duc de Bourbō, de M^r le Duc du Mayne, & de M^r le Comte de Thoulouze. Ces trois jeunes Princes se firent admirer d'une grande foule de Personnes qui estoient venues de toutes parts, pour être témoins de cette Cerémonie. Neuf Seigneurs des plus distinguez de la Cour, marchoiēt après eux. M^r le Duc, comme Grand-Maistre de la maison du Roy, précédait Monseigneur le Dauphin, & étoit suivy des maistres d'Hostel de Sa Majesté. Le mesme jour le Roy, Monseigneur le Dauphin, & Madame la Dauphine entendirent la grand' Messe chantée par la Musique de Sa Majesté, & assistèrent à la Proces-

sion du Saint Sacrement. Le lendemain, le Roy accompagné de toute la Maison Royale, entendit le Sermon de la Passion, presché par le Pere Gaillard, Jésuite, & le jour suivant, Sa Majesté, apres avoir fait ses Devotions, toucha un grand nombre de Malades. Elle supporta cette fatigue, avec l'air content que l'on voit toujours à ce Monarque, lors qu'il s'attache à faire du bien. Le jour de Pasques ce Prince édifia encore toute la Cour par sa pieté. Il a fait de grandes charitez en divers endroits, & a donné dix mille écus à l'Hopital Général.

La mesme semaine, Monsieur & Madame ont assisté à S. Cloud & à Paris, à tous les Offices & à toutes les Cerémonies de l'Eglise. Ils ont esté à la Paroisse & aux Ursulines de S. Cloud; & icy à S. Roch, aux Feuillans, au Val

de Grace , & à S. Eustache. Leur exemple à inspiré du zèle & de la devotion à tous ceux qui les ont vus en ces lieux-là. Elle a esté fort grande à Paris pendant tout le Carefmc. Plusieurs Prédicateurs s'y sont distinguez , & ont attiré beaucoup de monde. Ce sont le Pere Bourdalouë, le Pere de la Ruë & le Pere d'Orleans, Jésuites; le Pere Sonin, le Pere Hubert , & le Pere de la Tour Prestres de l'Oratoire, monsieur l'Abbé Boisleau , & Dom Jérôme Feüillant.

Le Roy ne voulant s'occuper le jour de Pasques qu'à des choses qui regardent la Religion, donna plusieurs Abbayes. Monsieur l'Abbé de la Chastre, Neveu de madame la Mareschale de Humieres, fut nommé à celle de Saint Sever, vacante par la mort de monsieur l'Evesque d'Aire.

Cette Abbaye est dans le mesme Evesché. L'Abbaye de Saint Victor de Caux Diocèse de Rouen , fût donnée à monsieur l'Abbé de Beauvau, fils de monsieur le marquis du Rivau. Elle estoit vacante par la démission volontaire de monsieur le Comte de Clerc, & monsieur l'Abbé de la Motte, Chanoine, & Archidiacre de l'Eglise de Paris, & frere de monsieur de la Motte Intendant des Bâtimens de sa majesté, eut l'Abbaye de Massay Diocèse de Bourges, vacante par la mort de monsieur l'Abbé Bourdelot. Ce premier s'estoit démis de l'Abbaye de Vertus Diocèse de Chalons en Champagne, que Sa majesté a donnée à monsieur l'Abbé de Lufancy, Docteur de la maison de Sorbonne, & Frere de Monsieur de

Lufancy , qui a esté Capitaine aux Gardes. Quelques jours auparavant madame de Vauderar avoit esté pourveuë de l'Abbaye de Saint Leger de Preaux, Ordre de Saint Benoist , Diocèse de Lisieux, vacante par la démission de madame Olivier de Neuville.

La premiere Enigme du derniers mois , dont le mot estoit *l'Orange* , a esté expliquée dans son vray sens par Messieurs Terrier de Chapouval ; Picard de Nobland , du Collège de Presse ; l'Olivier de Peronne , & L. Boucher , ancien Curé de Nogent le Roy , ce derniers en Vers.

Ceux qui ont expliqué la seconde sur *la Perruque*, qui en étoit le vray sens, sont messieurs Leger de la Verbillonne ; Comiers ; Cherpy , Prieur de la Rigaudie ; de Nantes ; Etienne , Président

à Senlis ; La Giraudiere , de la Ruë maubué, ce dernier en Vers ; Tamiriste de la Ruë de la Cerifaye ; Lifis de la Ruë Saint Martin ; I. R. le Complaissant de la Cour du Palais ; mademoiselle Nanon Chefferet de la vieille Ruë du Temple, en Vers ; la Petite Tonton lamar de Sens ; la Blonde Louison ; la mignature du Cloistre Sainte Genevieve ; la Petite marote du Terre de la Ruë du Four ; la Jeune marchande des Sicenecs du Quay des Augustins la Charmante Picarde du mesme Quay , & l'Eveillée Parisienne du mesme lieu.

Voicy les noms de ceux qui ont trouvé le vray Sens de l'une & de l'autre. mademoiselle de la Bertoche de Doullans ; & mesieurs de l'Hôpital , Lieutenant au Grenier à Sel , & de Flessel de

Vermollet de Doullans *En Vers.*
 Mademoiselle de Launay ; Buret
 de Vitré Jeune des Mortains
 d'Auvergne l'Abbé de la Cou-
 douliere de Marseille, Messieurs
 l'Epinaÿ - Buret ; C. Hutuge
 d'Orleans , & le Rival du Char-
 bonnier de Rheims.

Je vous envoie à mon ordinaire
 deux Enigmes nouvelles. La
 premiere est de Monsieur Cher-
 py , Prieur de la Rigaudiere de
 Nantes ; & la seconde, de Mon-
 sieur Fauvel , maitre de la Po-
 ste de Morlaix.

E N I G M E.

JE suis l'apanage des Filles ,
 Dans les mains d'un Garçon l'on ne
 me veut point voir.
 Les Lys ne veulent point aussi me
 recevoir.

Ailleurs pourtant je trouve azile.



*Lecteur, veux tu de bonne foy
Que je t'en dise davantage ?
Je sers sans travailler, je suis de
bon usage,
Mais j'ay mon Compagnon, qui tra-
vaille sous moy.*

AUTRE ENIGME.

E*N vain pour fuir la mort j'ay
soin de me cacher ;
Dans des lieux tres. profonds où je
suis retirée
Les Hommes viennent me cher-
cher,
Et s'ils m'en peuvent arracher,
Ils me tirent le sang, puis je suis de-
vorée.*



*Trop heureux au contraire est le frère
de ma Sœur.*

*Qui dans un haut degré de gloire &
de splendeur,*

N'a des mortels aucune crainte;

Ayant cét insigne bonheur,

D'estre exempte de toute atteinte,



Je suis sujette aux rigueur de la mort

Elle par un plus noble sort,

Rodant autour d'une machine ronde.

Verra tous les siècles du monde.



Mais une tierce Sœur, où si l'on veut

un Frere,

(Car nostre nom Latin

Est dit du genre masculin)

Fait plus de maux, hélas ! que Ser-

pent & Vipere.

La Comédie estant plus à la mode qu'elle n'a jamais esté , & faisant depuis quelque temps plusieurs fois chaque semaine le divertissement de la Cour , &

tous les jours celuy du Public depuis la jonction des Troupes Françoises, je croy que je dois vous en parler comme d'un plaisir recherché de tout le monde, & que l'on voit généralement aimé. Je vous diray donc que ce divertissement qui a cessé selon la coutume pendant la quinzaine de Pasques, va recommencer, mais avec des changemens considerables du costé des Acteurs. Il n'y a pas lieu d'en estre surpris. Les Comédiens qui occupoient l'Hostel de Bourgogne, ceux qui jouïoient au Palais Royal, & sous le nom de *la Troupe de Moliere*, & celle qui representoit au Marais, ne composant à present qu'une seule Troupe qu'on appelle *de Guenegant*, à cause qu'elle a son Théâtre au bout de la Ruë qui porte ce nom : ces trois Troupes,

dis-je , formant un Corps tres-nombreux , & tous les Corps estans sujets à de fréquens changemens , il est difficile qu'il n'en arrive souvent à celuy dont je vous parle. La mort a emporté des Acteurs qui avoient fait bruit dans le monde. Il y en a d'autres qui sont sortit de la Troupe avec les accommodemens qui leur ont esté proposez , & M^r Hubert a demandé à se retirer. Il estoit l'Original de plusieurs Roles qu'il representoit dans les Pieces de Moliere , & comme il estoit entré dans le sens de ce fameux Auteur par qui il avoit esté instruit, il y réussissoit parfaitement. Jamais Acteur n'a porté si loin les Roles d'Homme en Femme. Celuy qu'il representoit dans les Femmes Sçavantes, Madame Jourdain dans le Bourgeois Gen-

tilhomme , & Madame Jobin dans la Devinereffe , luy ont attiré l'applaudissement de tout Paris. Il s'est fait aussi admirer dans le Role du Vicomte de l'Inconnu , ainsi que dans ceux de Medecins & de Marquis Ridicules. Il est fort avantageux d'avoir excellé dans les choses pour lesquelles on s'est senty du Talent. C'est ce que M. Poisson a fait avec une grande distinction. Aussi cet Acteur surprit fort ses Camarades lors qu'il leur déclara qu'il vouloit quitter la Comédie. Ils le prièrent avec de grandes instances d'abandonner ce dessein , mais il les a pressés si fortement pendant plusieurs jours de luy permettre de se retirer, qu'ils ont esté enfin obligés d'y consentir. Il y a vingt cinq ans que le Roy ayant pris plaisir

à le voir jouer dans une Troupe de Campagne, le mit à l'Hostel de Bourgogne. Son grand naturel ne le fit pas seulement réussir comme Acteur, mais même cōme Auteur ; & le recit que le Baron de la Crosse fait de la Cour, parut extrêmement bien touché. Il a fait plusieurs Pieces de Théâtre, & l'on peut dire que c'est la nature qui parle dans toutes. Lors qu'il a quitté la Comedie, ses Camarades luy ont donné des marques de leur estime & de leur regret. Il y a eu encore d'autres changemens dans cette Troupe, mais comme ils sont trop éclatans pour estre ignorez, je n'ay rien à vous en dire. Il y est entré des Acteurs nouveaux & des Actrices nouvelles, qui ont tous esté choisis parmy ce qu'il y de meilleur entre les Comédiens qui

jouient à la Campagne.

Les Italiens qui ont déjà paru ce Carême avec un Acteur nouveau, vont encore fortifier leur Troupe de deux autres qui leur viennent d'Italie. C'est un Amant, un Polichinelle. S'ils plaisent autant que Pasquarel, leur Sale se trouvera trop petite pour les Assemblées qu'ils attireront. J'ay cru pouvoir m'étendre autant que j'ay fait sur ce qui regarde des Troupes dont les premières Personnes de la Terre veulent bien prendre la peine de se mêler.

Le second Air que je vous envoie est du mesme Monsieur d'Ambruis, dont je vous ay parlé amplement dans un des articles de ma Lettre.





Handwritten musical notation on a staff, including notes and clefs. The notation is written in a cursive style. The word "P" is visible on the right side of the page.

AIR NOUVEAU.

EN vain tu peins nos Champs
des plus vives couleurs,
Printemps je ne voy point tes Ga-
Zons ny tes Fleurs,
Je ne suis point touché d'une Saison
si belle,

Iris me permet de la voir
De sa seule beauté mon cœur sent le
pouvoir,
Et je n'ay des yeux que pour elle.

Les belles Personnes ont des
privileges naturels qui les font
venir à bout de tout ce qu'elles
souhaitent. Vous le connoistrez
par la réponse qui a esté faite à
ce Placet.

HEX



P L A C E T.

DE TROIS DEMOISELLES
A MONSIEUR M.....

Conseiller au Parlement.

Q *Voy que Juge & Partie,
Nous vous supplions humble-
ment*

*De vouloir faire une sortie
De vostre bas Appartement.*



*Le temps qui coule & qui va vifte,
Fait chercher en cette Saison,
Quand on n'a pas en propre un
giste,*

A s'asseurer d'une Maison.



La Personne qui nous engage

A

A rimer toutes trois si bien,
 Trouvera son avantage,
 Et vostre Hostesse aussi le sien.



De plus encore tout le monde
 Admirera vostre équité,
 Et vostre générosité.
 Charmera la Brune & la Blonde.



Déue, du Tillet, & d'Orville,
 Feroit voir en tous lieux vostre peu
 d'intérest,
 Et qu'il n'est point de Juge en Ville
 Qui rendist contre luy, comme vous
 un Arrest.



Vous serez l'entretien des Belles,
 Et le plaisir sera bien doux,
 Pour un Magistrat comme vous,
 D'estre laïé dans les Ruelles.



Dans vôtre Chambre même
 Jeunes & vieux vous feront fête,
 Avril 1685. K

*D'avoir souscrit si galamment
Aux fins de nostre humble Re-
quête.*

REPONSE DE MONSIEVR M..
au Placet des trois Demoiselles.

IL ne falloit point m'engager,
Par d'autre interest que le
vôtre,
Le plaisir de vous obliger,
L'emporte chez moy sur tout au-
tre.



Quant j'aurois fait un grand
serment,
De ne me laisser point corrompre,
Vostre PLACET est si charmant
Qu'il pourroit me le faire rom-
pre.



Mais il faut pourtant avouer,

*Qu'en vous rendant un bon office,
C'est bien moins pour me voir
louër,*

Que par un acte de Justice.



*Je n'ay pas la demangeaison,
De prèdre vous rendre les Armes,
Vous avez pour vous la raison
Outre la force de vos charmes.*



*Ce n'est pas me faire un grand
tort,*

*Que d'estre si prompt à me ren-
dre ;*

*Quand on a pris le cœur d'abord,
Tout le reste est facile à prendre.*



*Disposez-vous donc viftement,
A jouir de vostre conquête ;
Jamais avec plus d'agrément
Je n'enterinay de Requête,*

Sa Majesté a nommé à l'Inten-

dance de Soissons Monsieur Bos-
suet Maistre des Requestes. Il
est frere de Monsieur l'Evesque
de Meaux, & a deux Fils, dont
l'Ainé, après trois ans d'étude
de Droit, a esté receu Avocat au
Parlement de Paris, où il a plaidé
avec beaucoup de succès. Il a eu
depuis peu une dispense d'âge,
pour estre receu Conseiller au
Parlement de Metz.

Monsieur le Président de Bail-
leul a fait paroistre tant de zèle
pour le service du Roy & pour
le bien de l'Etat en plusieurs oc-
casions, que Sa Majesté qui cher-
che toujours à récompenser le
vray mérite, a bien voulu luy
accorder la survivance de sa
Charge de Président au Mortier
au Parlement de Paris, pour
Monsieur de Chasteaugontier,
son Fils, Conseiller dans le même

Parlement , avec toutes les dispenses qui pouvoient augmenter la grace que ce grand Monarque luy a faite. Tout le monde en témoigne icy beaucoup de joye, par la haute estime qu'on a pour ce Président , dont la maison est une des plus Nobles de Normandie ; où ses Ancestres acquirent beaucoup de gloire , aux Voyages de la Terre Sainte , & à la Conqueste d'Angleterre. Messire Nicolas de Bailleul , son Pere , a esté le premier de cette maison, qui se soit mis dans la Robe. Il fut Conseiller au Parlement , & ensuite maistre des Requestes. Les marques d'habileté qu'il donna dans cette Charge , obligerent le feu Roy à luy confier diverses Commissions des plus importantes , dont il s'acquita avec grand succès. Sa Majesté l'envoya Am-

ambassadeur en Savoye ; & à son retour, Elle le nomma Président au Grand Conseil. Quoy que cette Charge fust considérable, il s'en démit pour accepter celle de Lieutenant Civil de Paris. Il fut élu Prevost des Marchands quelque temps après, & continué pendant six années. En 1627. on le receut Président au Mortier. Il fut fait Chancelier de la feuë Keyne Mere Anne d'Autriche, & enfin Ministre d'Etat & Sur-Intendant des Finances. Il mourut en 1652. après avoir rendu de nouveau de grands services pendant les Guerres Civiles, & sur tout dans les temps auxquels il se trouva à la teste du Parlement. Il laissa d'Elisabeth Mallier sa seconde Femme, Dame d'une vertu généralement admirée, Fille de Monsieur du Hous-

say , Conseiller d'Etat & Intendant des Finances , & Sœur de feu Monsieur l'Evesque de Tarbes , cy devant Ambassadeur à Venise & vers les Princes d'Italie , Messire Louys de Bailleul , aujourd'huy Président au Mortier , dont je vous parle ; Madame la Marquise du Tillet , veuve de Monsieur du Tillet Président à la Chambre des Comptes de Paris ; Madame la marquise d'Vxelles , veuve de monsieur le Marquis d'Vxelles , Lieutenant Général des Armées de Sa majesté , Lieutenant de Roy en Bourgogne , & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Chalons , & Madame la marquise de S. Germain , veuve de monsieur le marquis de Saint Germain , Gouverneur de la Haute & Basse marche, Vous voyez par là com-

bien d'illustres Alliances , sans celles que j'obtiens comme plus éloignée , accompagnent la Noblesse & le mérite de monsieur de Chateau - Gontier , dont la Femme , Fille de Monsieur de la Cour des Bois , maître des Requestes , joint à des qualitez extraordinaires , l'avantage d'estre un des plus grands Partys de Paris.

Madame la Premiere Presidente de Novion mourut icy le 23. de ce mois , âgée de 62. ans. Elle estoit Sœur de feu Monsieur le Président Gallard. Le 26. elle fut portée en l'Eglise de S. Medéric sa Paroisse , sur les dix heures du matin , tout le Clergé , ses Domestiques & un grand nombre de Pauvres avec des Flambeaux à ses Armes , précédant le Corps. On y célébra

un Service solennel , apres lequel elle demeura en dépost dans la mesme Eglise jusques au soir , que le Corps fut transporté au monastere des Religieuses de S. Thomas , pour y estre inhumé , & le lendemain 27. on fit dans ce mesme monastere un autre Service , où toute la Famille se trouva.

Je ne vous aurois parlé du Doge de Genes qu'après qu'il se fera acquitté des Soumissions qu'il vient faire au Roy , si vous ne m'aviez marqué de l'empressement d'avoir des nouvelles de son arrivée. Il partit de Genes le 29. du dernier mois , & non seulement Monsieur le Duc de Savoye luy accorda le passage sur ses Terres comme aux quatre Senateurs , & à tous ceux de leur Suite , mais il dépescha un Offi-

K 5

cier de sa maison, pour les faire défrayer lors qu'ils passeroient dans les Etats. Le bon traitement qu'ils en ont reçu, a obligé cette Republique de faire partir le Marquis Doria en qualité d'Envoyé Extraordinaire pour en aller faire ses Remercimens à ce Prince. Le Doge, après avoir passé le Mont Cenis le 4. de ce mois, arriva le 10. à Lyon. On croyoit qu'il s'y arrêteroit quelque temps, mais il en partit *incognito* par la Diligence, & se rendit à Paris le 18. Il ne se fait point encore connoître, à cause que son équipage n'est pas prest. Cependant il ne laisse pas de voir tout ce qu'il y a icy de curieux, & il le remarque plus commodement qu'il ne feroit, s'il estoit environé, de la foule

qui ne l'abandonnera pas , lors qu'il paroîtra avec tout l'éclat qui le doit accompagner. Il témoigne grande impatience de se voir aux pieds du Roy, & fait travailler à tout ce qui luy est nécessaire pour cela , avec un empressement inconcevable. Je vous ay déjà parlé de Genes & de son Gouvernement. C'est une Ville tres-ancienne , dont les Histoires font mention depuis plus de dix-huit cens ans. Elle a esté gouvernée par des Consuls depuis l'an 1100. jusqu'en 1257. que le Peuple éleut Guillaume Boccanegra pour Président & pour Capitaine. Les Nobles ayant repris le Gouvernement en 1262. la mesme faction du Peuple éleut Simon

Boccanegra en 1339. & luy donna le titre de Duc. Après que lean de Murta, & Jean de Valenti eurent successivement occupé sa place, les Genoïs se soumirent à Jean Visconti Archevesque de Milan, qui fit Guillaume Marquis Pallavicini, Gouverneur de Genes. Ce Marquis fut chassé trois ans après, & on rétablit Simon Boccanegra. Gabriel Adorne luy succeda en 1363. Dominique Fregose occupa sa place en 1370. Il eut divers successeurs jusqu'en 1384. que les Genoïs se donnerent à la France. Le Roy Charles VI. envoyoit des Gouverneurs à Genes. Le derniers fut lean le maingre, dit Boucicaut. Les Genoïs ayant massacré les Fran-

çois en 1309. se soumirent au marquis de Montefrat jusqu'en 1413. qu'ils se choisirent des Ducs. Thomas Fregose qui avoit cette Charge, se soumit à Philippes Marie Visconti Duc de Milan en 1421. Les Genoïs ayant pris les armes en 1455. se mirent en liberté, & eurent des Ducs jusqu'en 1458. En ce temps-là ils se donnerent de nouveau aux François sous Charles V II. & les chasserent en 1461. Leur inconstance fut telle, qu'ils se choisirent sept Ducs en trois ans, après quoy la Ville se donna à François Sforce Duc de Milan.

Les milanois en ayant esté chassés en 1478. Baptiste & Paul Fregose furent nommez Ducs successivement. Paul Fre-

gose ceda encore au Duc de Milan en ~~1488~~ 1488. & onze ans après le Roy Louis XII. conquit Genes. Elle se révolta en 1506. & on la reprit l'année suivante. François de Rochechoüat, qui en estoit Gouverneur, fut chassé en 1512 & on nomma Jean Fregose Duc. Les François le déposséderent en 1513. & donnerent le Gouvernement à Antoniot, qui fut chassé un mois après par le Peuple. Octavien Fregose que l'on fit Duc, soumit la Ville aux François qui luy en laisserent le Gouvernement. Il s'en acquitta avec beaucoup de sagesse. Genes fut pillée en 1522, par l'Armée de l'Empereur Charles Quint. Le Roy François I. la reconquit en 1527. & André Doria la

remit en liberté peu d'années après. Depuis, ce temps-là elle est devenuë une Aristocratie, dont le Chef est nommé Doge ou Duc. Il n'est en Charge que deux ans de suite, & est assisté de huit Senateurs qui gouvernent avec luy, & qu'on nomme Gouverneurs. Il y a ensuite les Procureurs, & les quatre cens du Grand Conseil. C'est ce qu'on appelle la Seigneurie.

Vous sçavez, Madame, que lors que le Roy alla à Strasbourg recevoir les soumissions de ses Habitans, qui l'ont reconnu pour leur Souverain, il donna ses premiers soins à y rétablir avec éclat la Religion Catholique. Les avantages qu'elle en a tirez sont de plus en plus considérables. Il y a voit

prés de cent quarante ans qu'il n'y avoit point eu de Synode dans cette Capitale de l'Alsace, qui s'estoit laissée infecter des erreurs de Luther en 1529. & le 4. de ce mois Monsieur l'Abbé de Ratabon, Grand Vicaire du Diocèse, y en tint un de tous les Curez, auxquels il fit un Discours Latin plein de force & d'éloquence, sur ce qui regarde les devoirs de l'Etat Ecclesiastique. Le lendemain les Jésuites Directeurs du Seminaire commencerent une Mission, & il en fit l'ouverture par une Procession solennelle. Il s'y trouva trois cens Ecclesiastiques en Surplis, du nombre desquels estoient quatre grands Comtes de l'Eglise Cathédrale. Le Saint Sacrement fut porté sous un ma-

gnifique Dais qu'a donné le Roy. Quatre Lieutenans Généraux le soutenoient, & après eux marchoit Monsieur le Marquis de Souvré, Fils de Monsieur de Louvois, le Gouverneur, le Lieutenant de Roy, l'Intendant & les Principaux Officiers de la Garnison qui estoit sous les Armes. Pendant la Procession on fit diverses décharges du Canon & de la Mousqueterie. Quelques jours après Messieurs Pistorius & Stachs sçavans Ministres Lutheriens, firent Abjuration de leurs erreurs, & ce fut le même Abbé de Ratabon qui la receut. Elle se fit dans l'Eglise Cathédrale de Nostre-Dame, en présence des Personnes les plus qualifiées de la Ville, & d'une

foule extraordinaire de Peuple. Le Pere Dez Iésuite, Recteur du Séminaire, fit la Controverse après laquelle ces deux Ministres déclarèrent les Motifs qui les avoient portez à ce changement, & ils le firent en des termes si touchans, qu'on ne doute point que cette Conversion n'ait de tres-heureuses suites. L'Eglise Cathédrale de Strasbourg dont je viens de vous parler, est digne d'estre admirée, non seulement par la grandeur & la magnificence de son Bâtiment, & par ses Portes d'Airain, mais encore par le travail & la hauteur de sa Tour qui est pyramidale. Elle a cinq cens soixante & quatorze pieds de haut, & est d'un ouvrage tout à jour; il n'y en a aucun

dans la Chrétienté qu'on estime tant.

On a commencé à débiter chez le Sieur Thomas Guillain sur le Quay des Augustins, une nouvelle traduction de Lucrece qu'on estime fort. Elle est de Monsieur le Baron de Coûtures , & par la maniere dont il est entré dans le vray sens de l'Auteur, on connoît qu'il s'est appliqué à ce travail avec tout le soin que demandoit une pareille entreprise. Il nous l'a donnée accompagné d'une fort belle Préface, dans laquelle il nous a fait voir quela esté l'esprit de Lucrece, lors que dans l'Ouvrage qu'il nous a laissé, il a joint à la démonstration des choses naturelles, ce que la Morale a de plus beaux traits.

Cette nouvelle traduction est divisée en deux Tomes, avec des Remarques sur les endroits les plus difficiles. Je suis, Madame vostre, &c.

A Paris ce 30. Avril 1685.

Comme je scay, que vous vous interessés dans tous ce qui se passe dans la Ville de Lyon, vous ne serez pas fâchée d'apprendre que le onzième d'Avril, le sieur Gay fut pourveu par le Roy, de la charge de Conseiller Capitaine, & Maistre des Ports, Ponts & passages de Lyonnois, Forest, & Beaujolois, il fust receu au Parlement de Paris, & presta le Serment accoustumé, il a sa sceance l'espée au costé dans les Bailliages Presidiaux : c'est

une des plus anciennes charges de ce Nom, il a plusieurs Officiers sous luy à qui il fait prester le Serment, il a de beau droit entre autres il est un des Juges de la Doanne de Lyon, & pour ce qui le concerne l'on peut dire que c'est un fort honneste homme.

F I N.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *L'Hy-*
ver ne cache plus les Fleurs ny.
les Gazons, doit regarder la pa-
ge 99.

Les Devises doivent regarder
la page 135.

L'Air qui commence par *En*
vain tu peins nos Champs des plus
vives couleurs, doit regarder la
page 215.



LIVRES NOUVEAUX
*qui se trouveront à Lyon chez le Sieur
AMAULRY ; depuis l'année 1678.
jusqu'à present.*



PRATIQUE de Pieté, ou les con-
duites pour tous les jours de
l'année, suivant les Maximes de
l'Evangile par le R. Pere le Maî-
tre de la Compagnie de JESUS,

12. 2. vol. 30 sols.

L'Art poétique du Pere Lamy, 12. 30. sols.

Nouveaux Plaidoyez de M. Patru, in 4. 40.
sols.

Les Nobles de Province, Comedie de
Monsieur de Haute Roche, 10. sols.

Le Comte d'Ulfeld, 12. 10. sols.

Memoire du Marquis d'Almachu, 12. 2. vol.
20. sols.

Les Livres de S. Augustin de la maniere
d'enseigner les principes de la Religion, 12.
2. livres.

Remarque sur un Ecrit dicté à Douay, 12.
30. sols.

La Princesse de Cleves, 12. 4. vol. 5. l.

— Idem la Critique, 12 30. sols.

— Idem la Contre-Critique 20. sols.

Nouvelles Amoureuses & Galantes. indouze,
30. sols.

A

Heures en Vers de l'incomparable Sieur de
Corneille l'ainé , 12. fig. 3. livr.

Architecture Navale, in 4. 6. livr.

De Lazarille de Tornos, Traduction nou-
velle, 12. 2. vol. 40. sols.

Jeu Royal de la Langue Latine avec les
Cartes, 8. 40. sols.

Nouveau jeu de Carte du Blazon , 30.
sols.

Histoire de la Chancellerie par Monsieur
Tessereau , fol. 15. livr.

Capitularia Regum Francorum Auctoris
Steph. Baluz, fol. 2. vol. 30. livr.

Phedre & Hippolite, Tragedie, 12. 15. f.

Origine des François , 12. 2. vol. 3. liv.

Histoire du Schisme d'Angleterre , in 12.

Conseil de la Sagesse , 12. 2. vol. 3. liv.

Conversion des Pecheurs, 12. 2. l.

Merhode de la Penitence, 12. 2. livr.

Maldonat, de Sacramentis, fol. 9. livres.

L'Art de Parler, 12. 30. sols.

L'Avocat des Pauvres de M. Thiers, in-
douze , 2. livr.

Recherches de la Verité, 12. 3. vol. 6. livr.

—— Idem in quarto , 8. livr.

Nouveau Recueil de Comedies, 12. 20. sols.

Theodori de Pernit. 4. 2. vol. 10. livres.

Medecine à la Censure, 12. 30. sols.

Recueil de l'Academie, 12. 7. vol. 10. livr.
10. sols.

Correction fraternelle , indouze, 2. liv.

Idée de la Morale Chrétienne , 12. 2. vol.
3 livres.

Prince de Perse , Nouvelle Historique , 12.
10. sols.

La Rivale, Nouvelle Historique, 12. 10. f.

Catalogue.

Oeuvres de M. d'Andilly, fol. 3. vol 45. livr.

La Vie de Sainte Gertrude, 8. 4. livr.

Vnion des Ecclesiastiques avec les Religieux, 8. 20. sols.

Exposition du S. Sacrement par M. Thiers, 12. 2. vol. 4. livr.

Methode de la Geographie par le Sieur Robbé, 12. 2. vol. 4. livr.

Defence de l'ancienne Tradition des Eglises de France, indouze, 40. sols.

Astrée, 12. Nouvelle Traduction.

Methodus Historiarum Anatomico Medicarum, 12. 30. sols.

Heroïne Mousquetaire, indouze, 4. vol. 40. sols.

Iolande de Cicile, indouze, 2. vol. 20. sols.

Voyage de Fontainebleau, 10. sols. } De M. de Preschac.

Ambitieuse Grenadine, indouze, 10. sols.

Comte d'Essex, 12. 2. vol. 20. sols.

Les Preceptes Galands de M. Ferrier, indouze, 20. sols.

Nouvelles & faciles instructions pour réunir les Eglises Pretendues Reformées, 12. 30. f.

Reflexion Chrestienne sur les Principes de la Morale, 12. 30. sols.

Consolateur Chrétien, ou Recueil de Lettre, indouze, 30. sols.

Vie de S. Ambroise par M. Herman, in-quarto, 8. livr.

Nouvelles de Miguel de Cervantes, indouze, 2. vol. 3. livr.

A 2

Hist. des Amazones, 12. 2. vol. 20. sols.

Les Promenades de Livri, 12. 2. vol. 20. f.

Merouë fils de France, 12. 10. sols.

Alfred de Reyne d'Angleterre, 12. 10. sols.

De l'Origine des Romans de Monsieur Huer, indouze, 30. sols.

D. Iuan d'Autriche, indouze, 30. sols.

Memoires d'Hollande, indouze, 30. sols.

Conduite du Sage, indouze, 30. sols.

Remarque sur la Theologie Morale de M. Genest, approuvé par M. de Grenoble, 12. 2. vol. 40. sols.

La veritable forme du Sacrement de l'Eucharistie, de M. Arnaut, 8. 30. sols.

L'Academie des Sciences & des Arts pour raisonner de toutes choses, 12. 3. v. 4 l. 10. f.

Critique du Voyage de Grece de M. Spon Medecin & Antiquaire, indouze, avec une Carte en taille douce, 30. sols.

Le Pilote de Londe-Vive, ou les Secrets, du Flux & Reflux de la Mer, contenant XXI. Mouvements & du Point fixe d'un Voyage abrégé des Indes, & de la Quadrature du Cercle, composez sur les Principes de la Nature, nouvellement decouvertes, & mis en lumiere par Mathurin Eyquem, Sieur du Martineau; Outre que ce Livre montre par des Systemes nouveaux, faciles & dont on n'a jamais parlé, ces points qu'il est sçavant. curieux, & plaissant à lire. Les Doctes en choses naturelles croient qu'il montre la Medecine Univerfelle sous des figures & des principes familiers, ce qui luy donne de la reputation, ce Livre est indouze, imprimé à Paris, & se vend 30. sols, reliez.

Les Oeuvres de Monsieur de Balzac in-

douze, douze vol. 15. livres.

Description de tout le monde par d'Aviri, fol. 6. vol. 60. livres.

Theologie affective de M. Bail infolio, 12. livres.

Oeuvre spirituelle de Bernille fol. 8. liv.

Reponce à la perpetuité de la foy par le Ministre Claude, indouze 3. vol. 6. liv.

Memoires de la Reyne Marguerite, indouze, 20. sols.

Devoir militaire des Officiers d'Infanterie par le S. de la Fontaine, indouze 40. sols.

—— Idem de Cavalerie, indouze, 20. sols.

—— Idem d'Artillerie, indouze 20. sols.

LIVRES NOUVEAUX de l'Année 1679.

LA Noble Venitienne, & le Nouveau Jeu de la Bassete, par M. de Preschac, 12. 10. s.

Nouvelles Galantes du temps, contenant la Jalouse Flamande, & le Mary heureux Amant, de Monsieur de Preschac, 12. 10. sols.

Les Exilez de Madame de Ville-Dieu, tout rechangé & augmenté de deux Volumes in-12. 6. v. impression de Paris, ils se vendent 6. l.

Idem impression de Lyon, bien imprimé, les 6. vol. reliez en 3. 45. sols.

Les 5. & 6. Tom. separez se vend. 20. sols.

Hist. du Serrail, aussi nouvelle Edition, augmenté d'un tiers, 12. 6. vol. 6. l.

Dissertationes Philosophicæ in 12. 10. l.

Nouvelle Americaine, Histoire verita-

ble, indouze, 2. vol. 20. fols.

Le nouveau jeu de l'Ombre, 12. 10 fols.

La Princeſſe de Montpenſier, indouze, de
l'Auteur de la Princeſſe de Cleves, avec
des vers à la fin ſur la Paix, par M. de [Cor-
neille l'Aîné, 12. fols.

Les Oeuvres Chreſtiennes & Spirituelles
de M. l'Abbé de S. Cyran, 12. 4. vol. 6. liv.

Le 4. Tome ſe ſepare, indouze, 30. fols. 1

Le Journal des Saints du R. P. Groſez de
la C. de Jeſus, revu, corrigé & augmenté.
nouvelle Edition, indouze, 3. vol. 5c. fols.

Le vray Devot conſidéré à l'égard du Ma-
riage, & des peines qui ſ'y rencontrent, in-
douze, 20. fols.

Le troiſième Tome du Roman Comique
de Monſieur Scaron, par M. de Preſchac, 12.
30. fols.

Traité des Superſtitious ſelon l'Ecriture.
ſainte. Les Decrets des Conciles, & les ſen-
timens des Saints Peres & des Theologiens,
par M. Thiers indouze, 40 fols.

Histoire de Theodoſe le Grand, 3. livres.

Voyage de la Terre Sainte, avec des remar-
ques pour l'intelligence de la ſainte Ecritu-
re, indouze, 3. livr.

Nouveaux Elemens des Sections Coni-
ques, lieux Geometriques, &c. par l'Acade-
mie Royale des Sciences, indouze, 50. fols.

Le Courrier d'Amour, indouze, 10. f.

L'Educatiſon des Filles, 12. 40. fols.

Cafimir Roy de Pologne, Histoire verita-
ble & nouvelle, indouze, 2. vol. 25. f.

Le Triomphe de l'Amitié, par Monſieur
de Preſchac, 12. 10. fols.

Voyage de Monſieur Pirard de Laval aux

Indes Orientales , Maldives , Moluques , & au Bresil , & les divers accidens qui luy sont arrivez , in quarto , 6. livres.

Hist. Sainte de Gautruche , 12. 4. vol. 6. l.

Cassiodori Opera , fol. 2. vol. 15. l.

Réponse à la Critique publiée par Monsieur Guillet , sur le voyage de Grece de Jacob Spon , avec quatre Lettres sur le même sujet.
Le Journal d'Angleterre du Sieur Vernon , & la Liste des Erreurs commises par M. Guillet dans son Athenes Ancienne & Nouvelle , indouze , 20. sols.

Regles de la Discipline Ecclesiastique , recueillies des Conciles des Synodes de France , & des Saints Peres , indouze , 30. sols.

Instructions Chrestiennes sur le Mariage & sur l'éducation des Enfans , 12. 30. sols.

La Vie de S. Ignace , par le P. Behour Jesuit.

La Foy des derniers siecles , du Pere Rapin , indouze.

Methode pour converser avec Dieu , de l'Autheur du Conseil de la Sagesse.

La Hardie Messinoise , 12. 12. sols.

Dom Sebastien Roy de Portugal , 12. 15. s.

Rélation curieuse de l'état present de la Russie indouze , 40. sols.

Arithmetique de le Gendre , in quarto , nouvelle edition augmentée. 3. l. 10. sols.

Amours des grands hommes , de Mademoiselle de Ville-Dieu , 12. 6. vol. reliez en trois , 45. sols.

L'Histoire d'un Esclave qui a esté quatre années prisonnier , 10. sols.

Origine du Blazon du Pere Menestrier , indouze , 2. vol. 4. livres.

Memoire de l'Empire Ottoman , indouze,
2. vol. 20. fols.

Lettres Portugaises, avec les Réponses, in-
douze. 2. vol. 20. fols.

Histoire de la Reünion de Portugal , in-
douze , 2. vol. 4. livres-

Les Nouvelles de la Reyne d'Angleterre,
indouze , 2. vol. 20. fols

La Ville & Republique de Venise , in 14.
Ce n'est pas l'Histoire de Venise de Nani,
c'est l'Histoire de la Ville & Republique de
Venise, tres-bien écrite, 40. fols.

La Devotion envers nôtre Seigneur Iesus-
CHRIST , pour servi de lecture à l'Homme
d'Oraison pendant tout le cours de l'année
par le Reverend Pere Nouët, 4. 3. vol. 16. V.

Recueil de diverses Retraites , premiere
sur la qualité d'Enfant de Dieu ; La secon-
de , sur l'Habitude de la presence de Dieu,
La troisiéme ; sur le dépouillement du vieil
Homme , indouze , 30. fols.



LIVRES NOUVEAUX de l'année 1680.

LA veritable Devotion envers la Sainte
Vierge , établie & défendue par le Pere
Craffet lesuite , in quarto , 5. livres.

La Devineresse ou le faux Enchantement,
par l'Auteur du Mercure Galant , indouze.
avec neuf figures, 30. fols.

Le Chretien qui veut estre sauvé, 24. 20. f.

L'illustre Parisienne de Monsieur de Pres,
chac, indouze, 2. vol. 20. fols.

Histoire de la Conquête d'Espagne par les Maures, indouze, 2. vol.

Des obligations des Ecclesiastiques, tirées de l'Ecriture sainte & des Saints Peres de l'Eglise & de S. Chrisostome, 12. 40. sols.

Le Journal Amoureux par Madame de Ville-Dieu, indouze, 6. vol. relié en trois, 45. s.

Federic Prince de Sicile, 12. 3. vol. 30. f.

Lettre d'un Ecclesiastique à un Ministre de la Religion Prerenduë Reformée pour servir de Reponse à diverses Questions qui luy ont esté faites par ce Ministre dans lesquelles il traite & prouve plusieurs Points importants de la Religion par la doctrine de S. Cyprien, avec une Dissertation du même Ecclesiastique, & d'un des principaux du Consistoire de Charanton & une liste tres-curieuse des Evêques de Rhodes & de Vabres, indouze 12. sols.

Adelaïde de Champagne, 12. 4. vol. 40. s.

Le Comte Genevois, indouze 10. sols.

Cleon ou le parfait confident. 12. 10. s.

La Valise ouverte, in 12. Preschac, 10. s.

Le voiage du Royaume de Congo, 12. 20. sols.

Reflexions sur la Misericorde de Dieu de Madame la Valiere.

Les Madrigaux de M. la Sabliere, 12. 12. s.

Les Peintures Sacrées de la Bible, indouze. 3. vol. 4. livres. 10. sols figures.

Le Gridelin, dedié à madame la Dauphine, de Preschac, indouze, 10. sols.

memoires touchant la Religion par Monsieur du Plessis Praslin Evêque de Tournay, indouze, 2. vol. 30. sols.

Le Voyage de la Reyne d'Espagne , indouze, 2. vol. Preschac. 20. sols ,

Conversations sur divers sujets par mademoiselle Scudery, indouze , 2. vol. 50. s. de Lyon, & 6. livres de Paris.

Projet de Conference sur diverses matieres de Controverse, 12. 30. sols.

Les Nouvelles de Dona Maria de Zayas, traduit de l'Espagnol en François, 12. 5. v. 6. l.

La Vie & Actions de Monsieur l'Evesque de Munster, indouze , 20. sols.

Les Pensées pieuses, troisiéme Edition, 5. f.

Le Quinte-Curce de Vaugelas de Monsieur d'Ablancourt , Nouvelle Edition , indouze , 2. vol, grosse lettre, 4. livres.

Eclaircissement Apologetique de la Morale Chrestienne, touchant le choix des Opinions avec des Reflexions sur des Remarques du Sieur I. Remonde , composé par l'ordre de M. l'Evesque de Grenoble, 12. 3. l.

Le Nouveau Praticien François , in quarto , 4. livres.

Les Devises du R. P. Menestrier, in 8. 2. v. 5. livres.

Les Dominicales de Texier, in 8. 2. vol 6. l.

— Idem les Panegyriques, oct. 2. vol. 6. l.

Horlogiographie du Pere Feüillant de la Magdelaine, nouvelle Edition, in octavo, 50 sols.

Le Comte de Richemont, Histoire Galante, indouze ; 12. sols.

Les Memoires Galans ou les Amours d'une personne de qualité , 12. 12. sols.

Description de la France de du Val, 12. 10. f.

Revolutions de l'Estat Populaire en Monarchie , par le Different de Cesar & de Pom.

pée par Monsieur de Martignac , 12. 10. sols.

Antonij Dadini Altafferræ , Notæ & Observationes in Anastasium de vitis Romanorum Pontificum , in 4. 50. sols.

Le Voyage d'Italie , nouveau avec deux Listes des Sçavans & Curieux de toute l'Italie par Monsieur Spon , Docteur en medecine de Lyon , indouze vingt sols.

Lettres Chrestiennes & Spirituelles de M. Varet Grand Vicaire de feu Monsieur de Condren Archevêque de Sens, in 12. 3. vol. 6. liv.

Traité de la Grandeur en general , qui comprend l'Arithmetique , l'Algebre , l'Analyse , & les principes de toutes les Sciences , qui ont la grandeur pour objet par le P. Lamy de l'Oratoire , indouze , 40. sols.

Dictionarium novum Latinum & Gallicum , par Monsieur l'Abbé d'Anet pour Monseigneur le Dauphin , augmenté d'un tiers à cette nouvelle Edition , & mit le tout par ordre Alphabetique , in quarto , 6. liv.

Origine des Noms par Monsieur la Roque , indouze , 36. sols

Histoire de Venise de Nani , traduit par Monsieur l'Abbé Tallement , indouze 4. vol. 9. livres.

Semaine Sainte de la bonne Traduction de toutes grandeurs.

Instructions Spirituelles pour la guerison & la consolation des malades par le Pere Crasset , indouze , 2. vol. 3. liv.

Voyages divers avec plusieurs figures en tailles douces , in quarto , 7. liv.

Année benedictine , ou la vie des Saints de l'Ordre de S. Benoît par une Religieuse , in 4. 7. vol. 40. liv.

- Vie de S. Gertrude, in 8. 4. liv.
 Eloges des personnes Illustres de S. Benoît
 in 4. 2. vol. suite de l'année benedictine,
 22. livres.
 Exortations Monastiques. 4. 6. liv.
 Regles de S. Benoît, 16. 30. sols.
 Essay de l'Histoire Monastique d'Orient
 par un Religieux de S. Maur. 4. 4. livres.



LIVRES NOUVEAUX de l'Année 1681.

- L**Es Satyres de Juvenal, in 12. 2. vol. Tra-
 duction nouvelle, par M. l'Abbé de la
 Valtri, Paris, 5. livres, & de Lyon, 50. sols.
 Le Grand Soliman, Tragedie, 12. 15. sols.
 L'Eglise Romaine reconnuë toujourns des
 Lutheriens, pour vraye Eglise de J e s u s, in-
 octavo, 40. sols.
 La Comere, Comedie, 15. sols.
 Instructions Chrestienne sur les Mysteres de
 Nostre Seigneur Jesus-Christ Nouvelle Edi-
 tion, augmentée & corrigée en beaucoup
 d'endroits in 8. 5. vol. Paris 18 liv. de Lyon 9.
 Moyens de se guerir de l'Amour, Conver-
 sation galante, indouze, 15. sols.
 Traité du droit de Chasse, 12. 20. sols.
 Zaïde, Tragedie par monsieur l'Abbé la
 Chapelle, 12. 15. sols.
 De marca Opuscula, in octavo 3. liv.
 Cosmographie aisée contenant la Sphere
 l'usage du Globe Terrestre, & la Geographie
 en faveur de la Noblesse, 12. 30. sols.
 La Vie du Pere Charles Spinola, de la
 Compagnie

Compagnie de Jesus, indouze, 25. sols.

La Science & Pratique du Chrestien par Monsieur Boudon, indouze 10. sols.

La Philosophie des Gens de Cour, 12.

Discours sur l'Histoire Universelle, par M. Bossuet, Evêque de Condom, in 12.

Les Carrosses d'Orleans, Comedie, par Monsieur l'Abbé la Chappelle, 12. 15. sols.

Philosophia Vetus & Nova ad usum Scholæ accommodata, par Monsieur l'Abbé Colbert, augmenté d'un tiers en cette nouvelle Edition, 12. 6. vol. 9 liv. & in 4. 10. liv.

Les Lettres de Monsieur de Bongars, Latin François, Nouvelle Edition, 12. 2. vol. 3. liv.

Histoire d'Henry I V. 12. Nouvelle Edition, 40. sols.

Methode pour lire Chrétiennement les Poëtes suivant l'Ecriture Sainte & les Peres, du Pere Tomassin, 8. 3. vol. 10. livres. 10. sols.

Poësies & Pensées Chrétiennes, par Monsieur l'Abbé Goussaut, 12. 30. sols.

Discours prononcé par Monsieur de Lannay, Advocat en Cour, indouze, 15. sols.

La Vie du Duc de Guise, in 12. 30. sols.

Ammiani Marcellini Opera, fol. 12 livres.

Un nouvel Horace, de M. Acier, avec des Remarques, indouze, 5. vol. 11. livr. 5. sols.

L'Homere, Traduction nouvelle par M. l'Abbé de la Valterie, 4. vol. 12. 10. l.

Discours du Chevalier Digbi de sa Guérison des Playes par la Poudre de Sympathie, nouvelle Edition, indouze, 30. sols.

Cicutæ Aquaticæ Historia, & Noxæ Commentario illustratæ à Iacobo V Vephero, Med. Doct. Scaphusiano, in quarto, 2. liv.

La Princesse de Fez , 2. vol. 12. 1. livre.

Le beau Polonnois , par Monsieur de Preschac , 12. 10. sols.

Remedes Charitables, de madame Fouquet, augmentez d'un tiers en cette nouvelle Edition, 20. sols.

Les Caprices de l'Amour , par mademoiselle de Villedieu, 2. vol. 1. livre.

Artifices des Heretiques, 12. 2. livres.

La Comparaison de Thucydide & de Tite-Live, du P. Rapin, indouze, 30. sols.

memoires du Chevalier de Terlon, 2. v. 3. l.

mariage du Duc de Savoye avec l'Infante de Portugal, par l'Autheur du Mercure Galant, 12. 20. sols.

Les entretiens Galans, 2. vol. 12. 30. sols.

Representations en musique, du P. Menestrier, 12. 30. sols.

Traité de la Closture des Religieuses , de Monsieur Thiers, indouze, 40. sols.

Ecclesiæ Græcæ monumenta , Tomus secundus, Studio atque Opera Joannis Baptistæ Cotelærij, in quarto 6. l.

La Circé de Jean-Baptiste Gelly , traduit en François , indouze , 30. sols.

La methode Latine de ces messieurs , nouvelle Edition augmentée, octavo. , 4. liv.

La Beauté de l'Esprit, comparée à celle du Corps , Traduction nouvelle , 20. sols.

Le messager Celeste, Extraordinaire de M. de Blegny, 30. sols.

La Duchesse de milan de monsieur de Preschac , indouze , 10. sols.

Des Ballets anciens & modernes selon les Regles du Theatre, du P. Menestrier, 12. 30. s.

Catalogue.

15

Les Létres Familieres de Monsieur Con-
rard à Monsieur Felibien , 12. 30. sols.

Le Prudent Voyageur , 12 3 vol. 4.l. 10. f.

Homelies sur les Dimanches & Festes de
l'Année, par feu M. Godeau. in 4.6. livr.

Les Preuves de Noblesse du R. P. mene-
strier, indouze 2.vol. 4 livr.

Crispin bel Esprit, Comedie, 12. 15. sols.

Les fragmens de Molière, 12.15. sols.

Theophili Antecessoris Institutionum,
Libri quatuor, Auctore Doujacio, indouze, 2.
vol. 4. livr.

marie d'Anjou Reyne de majorque, du
Sieur S. Bremont Auteur du double Cocu, 12.
4.vol. 40.sols.

Lettres de Monsieur le Chevalier de Méré,
indouze, 2.vol. 4.livr.

La Comtesse de Salisbury, Nouvelle d'An-
gleterre, 2. vol. 12. 20. sols.

Voyageur de l'Europe, indouze 7. v.12. l.

Jugement Canonique des Evêques, 4. 6.l.

Entretiens du S. Sacrement du Pere l'Al-
leman , 12. 25. sols.

Histoire de Procope indouze, 3. vol. 4.liv.
10. sols.

—— Idem de Polibe, 12.3.vol.4.liv.10. f.

—— Idem de Tacite d'Ablancourt, in 12.
3.vol.4. liv.10.sols.

Les Lettres de S. Hierôme in octavo 4.
livres.

Sentimens d'Amour de Corbinelli, 12. 2.
vol. 3 liv.

Chimie de le Fevre, 12.2.vol.4.liv.

Albertus Magnus de secret. mulier. indouze,
30. sols.

B 2

Memoires de Suede par Monsieur Chanut, indouze 3. vol. 6. liv.

Bail de Triplici Examine, in octavo Paris, 3. livres.

Officiers de bouche, 12. 30. sols.



LIVRES NOUVEAUX de l'Année 1682.

LEs poësies d'Anacreon & de Sapho, Traduites de Grec en François, avec des Remarques, par Mademdiselle le Fevre indouze, Grec & François, 45. sols.

Poëme du Quinquina, de Monsieur de la Fontaine, 12. 45. sols.

Persius super Institutiones, 12. 40. f.

La Cleopatre, Tragedie de Mr. de la Chapelle, 12. 15. sols.

Le Grand Hercule, Tragedie, 12. 15. f.

Nouvelle explication de la Gangrene, proposée & demandée par Messieurs de l'Academie de Paris, in octavo, 20. f.

Histoire de Mahomet, second Empereur des Tures, par Monsieur Guillet, indouze, 2. vol. 4. liv.

Nouvelle Methode Grecque, nouvelle Edition, in octavo, 4. livr.

La connoissance certaine, & la prompte & facile guerison des fievres, avec les particularitez, & utile sur le Remede Anglois, par Monsieur de Blegny, 12. 30. sols.

Morini Antiquitates Eccl. Orientatis, 8. 3. l. 10. sols.

Le Commerce Galant , ou Lettre tendre & Galante de la jeune Iris & de Timandre , 12. 3. livres.

L'Histoire de Mahomet IV. treizième Empereur des Turcs , traduit de l'Anglois du sieur Ricaut , par le sieur de Rozemont , 12. 4. vol. 8. liv.

Histoire des Uscoques , 12. 40. f.

Reflexions sur le Portrait du Roy . par M. Maréchal Avocat en Parlement, indouze, 12. sols.

La Duchesse d'Estramenc , 12. 2. vol. 25. f.

Histoire de la Ville & de l'Estat de Geneve , par Mr. Spon , 12. 2. vol. revêu , corrigé & augmenté, nouvelle Edition, avec plusieurs figures en tailles douces , 50. f.

Le fameux Voyageur de monsieur de Preschac , indouze , 20. f.

Epistolarum Innocentij III. Romani Pontificis libri undecim , accedunt Gesta ejusdem Innocentij , & prima collectio Decretalium composita a Rainerio Diacono , & Pompasiano auct. Stephanus Balusius , fol. 2. vol. 24. liv.

Histoire des Edits de Pacification , & des moyens que les Pretendus Reformez ont employez pour les obtenir , contenant ce qui s'est passé de plus remarquable depuis la naissance du Calvinisme jusqu'à present , avec la réponse à un nouveau Libelle , intitulé *Les derniers efforts de l'innocence affligée* , par le sieur Soulier Prêtre. Ce Livre est tres curieux & sçavamment écrit , 8. 3. l.

Les Saints des Mois qui servent aux Congregations par billets par le R. Pere Grosz de la Compagnie de Jesus , 45. f. la main.

B 3

Academie Galante, 12. 2. vol. 3. liv.

Recueil des Edits, Declarations & Arrests, qui ont esté donnez sur diverses occurrences concernant la justice, depuis le premier Janvier 1678. jusques au dernier de Mars. 1682.

Traité de l'Eucharistie, ou Réponse à l'Ecrit de Monsieur Claude Ministre de Charanton, sur la presence Réelle, indouze, 20. f.

Les Voyages de Iean Struys, en Moscovie, en Tartarie, en Perse, aux Indes, & en plusieurs autres Pais Etrangers, accompagnez de Remarques particulieres sur la Qualité, la Religion, le Gouvernement, les Coûturnes & le Negoce, &c. avec la Relation d'un naufrage, dont les suites ont produits des effets extraordinaires, en 3. vol. indouze, avec 29. figures en tailles douce, 4. l.

Relation de la Riviere des Amazones, traduite par Mr. de Gomberville, de l'Academie Françoisé, avec une Dissertation sur la même Riviere, pour servir de Preface, indouze, 4. vol. 4. l.

Zelonide Princesse de Sparte, Tragedie 32. 20. f.

La Rue S. Denis, Comedie, 12. 15. f.

L'Histoire de Dom Quichot de la Manche, traduction nouvelle, avec 18. fig. en tailles. douces, 6. l.

Traité de la Communion sous les deux Especes, par Messire Benigne Bossuet Evêque de Meaux, indouze, 45. f.

Trois Traitez de Controverses, par M. Mainbourg, indouze, 45. f.

Abregé de la nouvelle Methode Grecque, par ces Messieurs, indouze, 30. f.

De l'Âme des Plantes, de leur naissance, de leur nourriture, & de leurs progresz, Essay de Physique, par M. de Du, Docteur en médecine de Montpellier, indouze, 15. sols.

Le nouveau Praticien François, de Mr. de Ferriere, 4. 5. liv.

Les Instituts de Iustinian, par Mr. de Ferriere, indouze, deux vol. 4. liv.

Histoire des Mazures de l'abbaye Royale de l'Isle Barbe les Lyon, par Mr. le Laboureur, 4. 2. vol. 6. liv.

Theatre de la Turquie, où sont représentées les choses les plus remarquables qui s'y passent aujourdhuy, touchant les Mœurs, le Gouvernement, les Coûrumes & la Religion des Turcs, 4. 6. l.

Nouvelle Methode pour dresser les Chevaux en suivant la Nature, & même la perfectionnant par la subtilité de l'Art, par Mr. Soleifel, 4. 4. l.

Ceremonie des Juifs, nouvelle Edition augmentée de plus de la moitié, indouze, 40. sols.

La Querelle des Dieux, sur la Grossesse de madame la Dauphine, indouze, 20. f.

Vie des Saints, 4. de Messieurs du Port Royal, 5. l.

Voyage d'Italie, par Laffel, indouze, 2. vol. augmenté, 3. l.

Les œuvres de Messieurs de Cornaille, indouze, 9. vol. nouvelle Edition, 18. livres.

Le Chrétien en solitude, par le Pere Crafset, indouze, 40. f.

Art de Prescher à un Abbé, 5. f.

Le Predicateur Evangelique, 12. 7. vol. 12. l.

Ecclairciffemens fur le Difcours de Zachée à Iefus-Christ, indouze.

Caractere de l'Homme fans paffions felon les fentimens de Seneque, indouze, 30. f.

Des Offices de Iudicature en general, indouze, 30. f.

Poëfies nouvelles, indouze, 1. l.

Hift. de Baviere, par Mr. le Blanc. 12. 4. vol. 6. livres.

Lettres fur la neceffité de la Retraite, écrites à diverses perfonnes, par le Pere Jle Valois, Iefuite, indouze, 2. vol. 40. fols.

L'Optique, divifée en trois Livres, où l'on demontre d'une maniere aifée tout ce qui regarde premierement la Propagation & les proprietéz de la lumiere. 2. La Vision. 3. La figure & la difpofition des verres qui fervent à la perfectionner, par le Pere Hugo Iefuite, indouze, 30. fols.

Controverses familiares où les Erreurs de la Religion Pretendue Reformée font réfutées par l'Ecriturè, les Conciles, les Peres, divifées en trois Parties. I. Qu'ils n'ont point de regle de Foy. II. Qu'ils font hors de l'Eglife. III. De la Transubftantiation de la primauté des Saints Peres, & de la Vifibilité de l'Eglife, indouze, 40. fols.

Heures nouvelles imprimées par ordre de Madame la Dauphine, fans renvoy, feconde Edition, augment, 40. f.

Memoires fur la grace du Pere Thomaffin, 4. 9. livr.

La Vie de fainte Geneviefve, par le Pere Allemant, indouze, 1. livr.

Histoire des Guerres Civiles de Grenade, indouze, 3. vol. 4. livr.

Les Conférences de Cassien , 8. deux vol. 3. liv.

Les Hommes Illustres avec plusieurs figures, & tailles douces, 12. 2. vol. 4. liv.

Hist. des Sevarambes, 12. 3. vol. 4. liv. 10 s.

Traité singulier du Blason des Familles de France par M. l'Abbé la Roque, 12. 20. sols.

Histoire des grands Visirs, in 12. 3. vol. 4. liv. 10. sols.

Introduction à l'Histoire , par Rocolle indouze, 2. vol. 4. liv.

Le livre des Eleus du Pere S. Iuve octavo, 3. livr.

Oeuvres tragiques de M. de Pradon , 12. 30. sols.

Pseaume du Pere Mege, in-octavo, 4. livr.

Oeuvres spirituelles ou Meditation du Reverend Pere Noët, 12 14 vol. 24. liv.

Panegyrique des Saints de Planchet , 8. 2. vol. 3. liv.

Oeuvres de S. François de Sales, fol. & indouze & toutes les œuvres séparées en petits volumes.

Traité de la Valeur , 12. 2. liv.

Histoire de la Laponie inquarto avec plusieurs figures , 5. livr.

~~~~~

## *L I V R E S N O U V E A U X* *de l'Année 1683.*

**H**istoire du Triumvirat, 12. 3. v. 4. l. 10. sols.  
Memoire de M. de Cirot , in 12. 2. v. 3. liv.



**Summa Christiana seu Orthodoxa Morum**  
Disciplina opera & studio boni Merbesij Præ-  
dicat. Doct. Sorb. fol. 2. vol. 24. livr.

Vie réglée dans le monde, in 12. 2. livr.

Traité de l'organe de l'ouye, avec plusieurs  
planches de Mr. Duvernay, in 12. 3. livr. 10.  
sols.

La vie de Madame Helyot, femme d'un  
Conseiller au Parlement de Paris, qui est  
morte à l'âge de 37. ans en odeur de sainte-  
té, 8 2. livr. 10. sols.

Les Recherches curieuses d'Antiquitez,  
contenues en plusieurs Dissertations sur des  
Medailles, Bas-reliefs, Statuës Mosaïques,  
& Inscriptions antiques, enrichies de plu-  
sieurs figures en taille douce, par Monsieur  
Spon, 4. 6. livr.

Oeuvres de M. Boileau, augmentées d'un  
quart, in 12. 3. livr.

La Theologie Morale de M. de Genet, 6.  
vol. 12. augmentée d'un quart, 9. l. Les 5. &  
6. vol. se vendent dans la même Boutique, 3. l.

Preuves & préjuges pour la Religion Ca-  
tholique, de Mr. Diirois, 4. 2. 5. l.

Depoüille des Curez, par M. Thiers, 12. 2. l.

Le Theologien dans la Conversation avec  
les Sages & les Grands du monde, par l'Au-  
teur du Conseil de la Sageffe, 4. 6. livr.

La Politique des Amans, 12. 2. vol. 3. l.

Artaxerce, Comedie, 12. 15. f.

Le Voyage de Provence, contenant les An-  
tiquitez & Histoires Galantes, 12. 2. v. 30. f.

L'Institution des Novices par S. Bouaven-  
ture, & ou les personnes du monde pourront  
trouver des solides instructions, 12. 2. vol. 3. l.

**Lettres diverses de l'Auteur du Dialogue des Morts, 12. 1. l. 10. sols.**

**Sentimens sur les Lettres & sur l'Histoire, avec des scrupules sur le stile, 12. 30. s.**

**Les Césars de l'Empereur Julien, traduit du Grec, avec des remarques, & des preuves illustres par les Medailles, par Mr. Spahein, avec plusieurs figures en taille douce, 4. 10. l.**

**Mademoiselle Dalençon, Nouvelle Galante, par Madame de Villedieu, 12. 15. s.**

**Telephonte Tragedie, par M. l'Abbé de la Chappelle, 1. l.**

**Sonnet en Bout-rimez à la louange du Roy 12. 25. sols.**

**Carême de Mr. S. Martin, 8. 7. l.**

**Octave du S. Sacrement, 1. l.**

**Harangue faite en plein Synode, par des Ministres convertis, 12. 1. l.**

**Traité Chimique de la veritable connoissance des fièvres, pourpres pestilentes, 12. par Mr. de Moreaux, 25. sols.**

**La Comedie sans Titre, 12. 1. l.**

**Consideration de Crasset, 12. 3. vol. 6. liv.**

**Traité des Jeûnes, 8. Tomassin 2. vol. 6. l.**

**Petiti Philosophia, 8. 2. l.**

**Association en faveur des Ames du Purgatoire, par le Pere Froment, in 12. 12. sols.**

**Reflexions nouvelles sur l'Alcide & l'Alcali, 12. de Mr. Bertrand, Docteur en Medecine, aggregé au College de Medecine de Marseille, 12. 20. sols.**

**La Vie Monastique, par Messieurs de la Trappe, indouze, 2. vol. 5. l. 10. sols.**

**Remarques sur le Livre du Ministre Claude, intitulé, Considerations sur les Lettres**

Circulaires de l'Assemblée du Clergé de France, de l'année 1682. avec un examen de trois endroits importants, du Livre de Mr Burner Protestant Anglois, sur le même sujet, 12. 30. s.

Histoire des Edits de Pacification, Tome deuxième, contenant l'explication de l'Edit de Nantes, de Mr. Bernard, avec des nouvelles observations : & les nouveaux Edits, Declarations & Arrests donnez jusqu'à present, touchant la Religion Pretendue Reformée, par Mr. Soulier Prêtre, 8. 3. livr.

Les nouveaux Dialogues des morts, indouze, deux volumes, Paris 3. l. & de Lyon 30. s. le deuxième volume se vend séparé.

Histoire d'Allemagne, ancienne & nouvelle, de Mr. de Prade, indouze, 2. vol. avec plusieurs figures en Taille douce, 4. l.

La Chimie de l'Emeri, inoctavo, cinquième Edition, 3. l.

Le nouveau Praticien François, par Mr. Mercier, tiré des Ordonnances, des Arrests, & des Coûtumes de France, inquarto, 4. l.

Oraison Funebre de la Reine, par les Reverends Pere Brenier & Grozez, de la Compagnie de Jesus, octavo, 5. l. pieces.

Histoire Genealogique & Chronologique des Dauphins de Viennois, par le Sieur Gaya, 12. 30. sols.

Relation fidele & veritable du Siege de Vienne, & la levée dudit Siege, avec une grande Carte, indouze, 12. s.

Recueil des pieces qui ont remporté le prix de l'année 1683. in 12. 20. s.

La Guide des Pecheurs, traduit par Mr Girard, inoctavo, nouvelle Edition, tres-bien imprimé, 40. s.

Histoire

Histoire de la Bible, par le sieur du Royau-  
mont, indouze, aussi tres bien imprimé, 30. s.

Pratiques de Pieté ou les Veritables Devo-  
tions, par le R. P. le maistre, de la Compag-  
nie de Iesus, indouze, quatriéme Edition, 15. s.

La Vie Chrétienne, par le R. P. le maistre,  
de la Compagnie de Iesus, troisiéme Edi-  
tion, augmentée, 7. sols.

Histoire des Empereurs d'Occident, par  
Mr. Cousin, indouze, 2. vol. 4 l. 10. s.

Oraison Funebre de la Reine, par mon-  
seigneur l'Evêque de Meaux, 4. 20. s.

Vie du Pape Sixte V. de l'Éti, traduction  
nouvelle, indouze, 2. vol. 3. l.

Abregé Chronologique de l'Histoire Vni-  
verselle, du R. P. Petau, traduit en François  
par Monsieur Maucroix Chanoine de Rheims,  
indouze, 2. vol. 4. l.

Les Commentaires de S. Augustin, sur le  
Sermon de Nôtre Seigneur sur la Montagne,  
qui cōtiennent toutes les règles de la Morale  
Chrétienne, traduits en François, 12. 30. s.

Liber Psalmorum cum Argumentis, Para-  
phrasi & Annotationibus, Auctore Ferandi. 4.  
8. livres.

La Galante Hermaphroïdite, Nouvelle  
Amanteuse, par le sieur de Chavigni, 12. 10. s.

Les Memoires de M. de la Croix, Secrétaire  
de l'Ambassade de M. de Nointel à la Porte,  
indouze, 2. v. 3. livr.

Les meditations de Dupont, 3. vol. 4. tra-  
duction nouvelle, 18 liv.

Les Elemens de Geometrie, de ces Messieurs  
du Port Royal, nouvelle Edition, 4. 6. l.

De l'Adoration de l'Eucharistie, pour ré-

pondre aux faux raisonnemens de Messieurs de la R. P. R. dans leur preservatif contre le changement de Religion, 12. 12. f.

Oraison Funebre de la Reyne, par Mr. Lombez, 4. 7. sols.

Oraison Funebre de la Reine, par M. de \*\*\*. in quarto, 15. f.

La Connoissance des temps, ou Calandrier & Ephemeride, du lever ou du coucher du Soleil, de l'une des autres Planettes, 12. 20. f.

Les Decorations Funebres du P. Menestrier, 8. 2 l. 10. sols.

La Chimie du Duncan, 8. 2. liv.

Anatomie de Bourdon, 12. 30. f.

Anatomie de Malphigius, 12. 30. f.

Hippocrate de la Circulation du Sang, 12. 20. f.

Medecine pretendue, 12. 20. f.

L'Espion du Grand Seigneur, & ses Relations secretes envoyées au Divan de Constantinople, decouvertes à Paris pendant le Regne de Louis LE GRAND, traduites de l'Arabe en Italien, & de l'Italien en François. Ces Relations contiennent les evenemens les plus considerables de la Chrétienté & de la France, depuis l'année 1637. jusqu'en l'année 1682. indouze, 30. sols.

Pratiques de Pieté ou Entretiens spirituels pour tous les jours de l'année, sur la conduite à la perfection, suivant l'usage du Breviaire Romain, par le R. P. R. le Maistre de la Compagnie de Jesus, seconde Edition, revue, corrigée & augmentée, indouze 4. vol. 50. sols & relié en 2. vol. 40. sols. Ce livre est propre à toutes sortes de personnes.

Relation de la mort des Religieux de la Trappe, 12. 30. s.

Hist. des Uscoques, 12. 40 sols.

La Science des Notaires de la Ferriere Inquarto. 4. livr.

La vie du R. Pere Beauvau de la Compagnie de Jesus, 12. 30 sols.

Histoire de Salluste traduite par M. l'Abbé Cassagne, 12. 4. 5. sols.

Art de prêcher par Monsieur de Hauteville indouze, 30. sols.

Villis Traité des Urines, 12. 20. sols.

Summa Conciliorum de M. Bail fol. 2. vol. 2. 4. livres.

Critique de l'Histoire de France de Jourdan, 12. 30. sols

Missionnaire Apostolique in octavo, 13. vol. 32. livres.

Histoire des Guerres d'Italie, indouze 2. vol. 3. livr.

Art de la Guerre de Gaya, indouze 30. sols.

Le Jardin des Racines Grecques, indouze, 2. livr.

Secret des Eaux de Vichi, indouze, 20. sols.

\*\*\*

## LIVRES NOUVEAUX de l'année 1684.

**L**E Plutus & les Nuées d'Aristophane, Comedies Grecques, traduites en François

G 2

avec des Remarques & un Examen de chaque Piece, selon les regles du Theatre, par Mademoiselle le Febvre, indouze, 50. sols.

Les nouvelles Oeuvres de M. de Moliere, augmentées de 2. vol. indouze, 9. vol. avec des tailles douces, 15. livr.

Dialogue de la Santé, indouze, 30. sols.

La Sainte Bible en François, fol. Paris, 8. livres.

Le Caractere de l'honneste Homme, par Monsieur l'Abbé de Gerard, indouze, 40. sols.

Triple Couronne de la Vierge, par l'Auteur de l'année Benedictine, in 4. 2. vol. 12. livres.

Histoire des Siecles, du P. Lenfant, indouze, 6. vol. 8. livres.

Anatomie du Corps Humain, 8. tout rempli de Figures en taille douce, 4. liv. 10. sols.

Oeuvres de Monsieur Poisson, avec la Comedie sans Titre, indouze, 2. vol. 3. livr.

Oeuvres de Monsieur Sarasin, indouze, 2. vol. 3. l.

De la Pureté d'Intention, par Monsieur l'Abbé de la Trappe, Auteur de la Vie Monastique, indouze, 30. sols.

Nova collectio Concilior. Balus. fol. 15. l.

Dogmata Theologica Thomadini, fol. 15. l.

Caresme du Pere le Febvre Recolet, in 8. 2. vol. 5. livres.

Vétures de Religieux, in 8. 2. vol. 5. livr.

Traité de l'Usage du Lait, par M. Martin, indouze, 15. sols.

Pharmacopée de Charras, 8. 2. vol. augmentée d'un tiers, 6. livr.

Nouvelle & facile méthode Italienne

dans sa dernière perfection, augmentée de la moitié, par Monsieur l'Enfredini, indouze, 30. sols.

Advertissemens de Vincent de Lerins, touchant l'antiquité de la Foy Catholique, contre les nouveautez profanes de tous les heretiques, indouze, 2. livr.

Methode facile pour apprendre l'Histoire, indouze, 20. sols.

Oeuvres nouvelles de la Suse, indouze, 3. vol. 4. livr.

Le nouveau Jeu du Monde, avec douze Figures en taille douce, indouze, 30. sols.

Ordonnances des Gens de Guerre, indouze, 5. vol. 13. livr.

Le Prince Machiavel, traduit par Monsieur Amelot de la Houffaye, indouze, 30. sols.

Le nouveau Traité de Paix, 4. 7. livr.

L'Oraison du Cœur, ou la maniere de faire l'Oraison parmy les distractions les plus crucifiantes de l'esprit, par le R. P. Piny, indouze, 25. sols.

Exercices que le Roy a réglé pour toute son Infanterie, tant Françoisé qu'Etrangere, & pour les Compagnies des Mousquetaires, & celles des Gentilhommes qui sont à sa solde, 10. s.

Jugement de Pluton sur les deux parties du Dialogue des Morts, 12. 30. sols.

Sommaire de l'Histoire de France, par M. Prade y compris l'Histoire de Louis XIV. avec des Figures en taille douce, 5. vol. 12. l.

Entretiens historiques, moraux & politiques, indouze, 40. sols.



Oeuvres mêlées de S. Euremont, 3. vol. 4. livr. 10 sols.

La Retraite des Dames, par le R. P. Guili-  
liori, 12. 30 s.

Lettres sur la nécessité de la Retraite, par  
le Pere Valois, Tome second, indouze. 30.  
sols, le premier se trouvera aussi pour 20. s.

L'Ecole de Chirurgie, 12. 10. s.

Observations sur les Fievres & les Febr-  
fuges de M. Spon, 12. 20. s.

Traité des Rapports en Chirurgie, sui-  
vant les nouvelles Ordonnances, par M. de  
Blegny, indouze, 15. sols.

La Pratique de l'Education des Princes, en  
la Personne de Charles-Quint, du Sçavant  
M. de Varillas Historiographe de France, qui  
a fait l'Histoire de Charles I X. 4. 6. liv.

La Vie de Madame de Montmorency, Su-  
perieure de la Visitation de Sainte Marie de  
Moulin, 8. 2. liv. 10. s.

Réponse à M. Bossatran Ministre, sur la  
Conferance tenue à Niort, par M. l'Abbé de  
Chalucet, 12. 30. s.

Histoire de la Ligue, de M. maimbourg  
indouze, 2. vol. sur de tres beau papier fin.  
3. livr.

—— Idem le Calvinisme, sur de tres-  
beau papier, indouze, 2. v. 3. l.

—— Idem le même, 4. 6. l.

Ordonnance des Eaux & Forests, augmen-  
tées d'un tiers, avec les Edits & Declarations  
jusque à 1684. indouze, 40. s.

Traité de Chevalerie, du R. P. Menetrier,  
indouze, 40. s.

L'Histoire du Regne de Charles I X. du

Sçavant Monsieur de Varillas, indouze, 3. vol.  
3 liv. 10. sols.

Pontificale Romanum 12. Parisiis, 3. livr.

Tableau de la Penitence de Godeau, indouze nouvelle edition, 3. livr.

Les Fables d'Esopé nouvelle edition avec plusieurs Figures en taille douce, indouze, 2. vol. 3. livr.

Billets galants indouze, 20. f.

Octave du S. Sacrement par le R. Pere Torantin de l'Oratoire, in octavo, 2. livr.

Academie Galante 12. tome second, 30. f.  
Le premier tome se trouve pour le même prix dans la même boutique.

Histoire du Siege de Luxembourg par l'Auteur du Mercure Galant, indouze, 20. sols.

Les amours du dernier grand Visir Histoire galante par Monsieur de Preschac, indouze 30. sols.

L'art des Emblèmes, du R. Pere Menestrier in octavo 50. sols.

Histoire de la Louïsiane avec une figure en taille douce, indouze, 40. sols.

Oratoire du Cœur indouze, 8. sols.

Traité de Chevalerie du R. Pere Menestrier indouze 40. sols.

Oraison Funebre de mademoiselle de Bouillon in quarto 20. sols.

Virginie tragedie, 1. 15. sols.

Nouveau Dictionnaire François Latin par Monsieur l'Abbé d'Anet, 4. 8. livres.

Oeuvres spirituelles du R. Pere Guilleré, in folio 12. livr.

Histoire du vieux & nouveau Testament

par monsieur Le Bret in octavo, 3. livres.

Instruction d'un jeune Seigneur, indouze,  
2. vol. 2. livr.

— Idem d'une jeune Princesse, 12. 20. f.

Le Parfait maréchal de Soleifel. 4. 8. livr.

Conference avec Mr. de Meaux par le mi-  
nistre Claude in octavo, 3. livr.

La Cour Dialogue par Mr. de Preschac,  
indouze 12. sols.

Observations sur les maladies veneriennes  
& sur un Remede qui les guerit seurement &  
facilement par le Sieur Thuillier, Docteur  
en Medecine, in octavo 25. sols.

Histoire de l'Empire, contenant son Ori-  
gine, son Progrez, ses Revolutions la for-  
me de son Gouvernement, sa Politique,  
ses Alliances, ses Negociations, & les nou-  
veaux Reglemens qui ont esté faits par les  
Traitez de Vvestphalie; Par le Sieur Heiss,  
Escuyer, conseiller, & Secretaire, interprete  
du Roy en Langue Allemande, in 4. deux  
volumes, 11. livr.

Conversations nouvelles sur divers Sujets,  
par mademoiselle Scudery, indouze, 2. volu-  
mes, 6. livr.

Cara Mustapha, Grand Visir, Histoire con-  
tenant son elevation, ses Amours dans le  
Serail, ses divers Emplois, le vray suiet qui  
luy a fait entreprendre le Siege de Vienne,  
& les particularitez de sa mort, avec une  
grande Figure en taille douce comme il fut  
étranglé, indouze, 30. sols.

L'Homme de Cour traduit de l'Espagnol  
de Baltasar Gracien par le Sieur Amelot de  
la Houffaye avec des notes, indouze 40. sols.

Relation Historique de tout ce qui a été fait devant Genes par l'Armée Navale de Sa Majesté Tres-Chrétienne, avec une grande Figure en taille douce, indouze, 20. sols.

Comparaison des Grands Hommes in-quarto, 8. liv.

Petit Abregé de l'Histoire Romaine, par Demandes & Réponses, indouze, 25. sols.

Traité de l'Infaillibilité & du Pouvoir de l'Eglise, dédié au Roy, indouze, 15. sols.

Les Eloges des Hommes Sçavans, tirez de l'Histoire de monsieur de Thou, avec des Additions contenant l'Abregé de leur vie, le Jugement & le Catalogue de leurs Ouvrages; Par le Sieur Teulier, Advocat au Presidial de Nismes, indouze, deux volumes, 4. liv.

Vie du Pere Jean Chrysostome, Religieux Penitent, in octavo, 2. l. 10. sols.

Oracles des Sibilles, augmenté d'une réponse à la Critique par le P. Craulet, indouze 30. sols.

Traité du Nivèlement, par M. Picard, de l'Academie Royale des Sciences, indouze 30. sols.

La Geometrie Pratique, par monsieur Ozan Professeur en Mathematique, indouze, 30. sols.

Historia Civilis & Ecclesiastica, Authore Petro Josepho Cantelio, à Societatis Iesus, in 4. 5. liv.

Quatre dialogues sur l'Immortalité, par monsieur l'Abbé d'Engau, & monsieur l'Abbé de Choisit in 12. 30. s.

L'Ecclesiastique traduit en Francois, avec

une explication tirée des Saints Peres & des Auteurs Ecclesiastiques, par ces Messieurs, in-octavo 4. liv.

Traité de la volonté de ses principales actions de ses Passions & de ses Egaremens , divisé en cinq Parties , indouze 30. sols.

Abregé de l'Histoire Bizantine , de S. Nicéphore Patriarche d'Alexandrie de Constantinople traduite du Grec ; par le sieur Moret avec des Remarques Historiques , indouze 30. sols.

Histoire Chronologique des Papes , des Empereurs & des Rois qui ont régné en Europe , depuis la Naissance de J E S U S-CHRIST , jusqu'à présent , indouze 30. sols.

La Doctrine des mœurs , qui Représente en cent Tableaux en taille douces, la différence des Passions. Et enseigne la maniere de parvenir à la sagesse universelle; par Monsieur de Gomberville de l'Academie Française , indouze 50. sols.

Histoire des Hommes Illustres de Monsieur l'Abbé Tallemant avec plusieurs figures en taille douce, ou sont leur Portrait; Nouvelles Edition , augmentée & recorrectée , indouze , 8 vol. 14. liv. papier fin & 12. liv. papier ordinaire.

La vie des Saints, traduction de ces Messieurs y compris la vie des Patriarches, Nouvelle Edition , in-octavo 5. vol. 7. liv.

Les Pretendus Reformez convaincus de Schisme, pour servir de réponse à un écrit intitulé consideration sur les Lettres circulaires de l'Assemblée du Clergé de France, de

*l'Année 1681.* par Monsieur Nicole, Auteur des Essais de morale, indouze 45. s.

Reglemens & Ordonnances du Roy pour les gens de Guerre tome cinquième, indouze 30. sols.

Traitté de la Pratique des billets & du Prest d'Argent entre les Negocians, par un Docteur en Theologie, in-douze 30. sols.

Discours de Clement Alexandrin, pour exhorter les Payens à embrasser la religion Chrétienne traduit par Monsieur Cousin, indouze 30. sols.

Dom Henrique de Castro ou la Conquête des Indes indouze 2. vol. 40. s.

De la Nature & de la cause des Fièvres, indouze 15. sols.

methode pour bien prononcer, un Discours & pour le bien Animer, ouvrage tres-utile à tous ceux qui parlent au Public & particulierement aux Predicateurs & aux Advocats, par Monsieur Bary indouze 20. sols.

Paralleles Historique, indouze, 40. s.

S. Fulgentij opera, in quarto 9. liv.

\*\*\*

## LIVRES NOUVEAUX de l'Année 1685.

**T**Raitté des Fortifications, contenant la Demonstration & l'Examen de tout ce qui regarde l'Art de Fortifier les Places, tant regulières qu'irregulières, suivant ce qui se pratique aujourd'huy : le

tout d'une maniere abregée, & fort aisée pour l'Instruction de la Jeunesse, par Monsieur Gautier de Nismes, avec 23. Figures en taille douce, in douze, 25. sols.

Traité Historique de l'Etablissement & des Prerogatives de l'Eglise de Rome, & de ses Evêques, par Monsieur Mainbourg, in-douze, 2. liv. 10. sols.

Les différens Caracteres de l'Amour, par un Academicien François, in 12. 30 sols

L'Histoire du Grand Seras-Kier Bassa, ou la suite de l'Histoire du Grand Visir, contenant toute la Relation de la levée du Siege de Bude, & ses Amours, in douze, 30 sols.

Essais de Sermons pour tous les jours du Carême, contenant six Discours différens pour chaque jour, & des Sentences choisies de la Sainte Ecriture & des Peres de l'Eglise pour chaque Discours, avec la Traduction de ces Sentences; Ouvrage plein d'erudition, & nécessaire à toutes sortes de Personnes, in-octavo 3. Volumes, 12. livres.

Extraordinaire des Mercurès Galant in-douze, 30. sols. & les Mercurès 20. s.

Agatis; Reyné de Sparte, ou les Guerres Civiles des Lacedemoniens, sous les Rois Agis & Leonidas, in-douze, 2. Volumes, 2. livres.

Morale de l'Evangile, in 12. nouvelle Edition, 50. sols.

Essais de Physique, in-douze, 2. Volumes, 3. livres.

Mademoiselle de Jarnac, Histoire du  
Extraordi

temps de la Princesse de Cleves , in 12. trois vol. 3. liv. 10. sols.

Le Grand Sophi , nouvelle Allegorique , indouze , 10. sols.

Les Travaux de Mars , ou l'Art de la Guerre , augmenté d'un quart nouvellement , par Monsieur Mallet , in octavo 3. volumes , 15. livres.

Les Dames Galantes , ou la Confiance reciproque , en deux Tomes indouze , 2. livres 10. sols.

Relation d'un Voyage des Indes Orientales , par M. Dellon , Docteur en Medecine , indouze , 2. vol. 3. livres.

L'Ecclesiastique , par ces Messieurs , in 8. 4. livres.

La Connoissance des Temps , de l'année 1685. vingt sols.

Armenius , Tragedie , in 12. 20. f.

Illustre Genoife , 12. 20. sols.

Le Cocher Comedien , de M. de Hauteroche , in 12. 15. sols.

Relation du Royaume de Siam , in 12. 25. f.

Journal du Palais , complet , en 9 v. 4. 54. f.

— Idem , Le neuvième volume séparé , pour 6. livres. L'on en donnera toutes les Années un nouveau Volume.

Histoire de François Premier , de M. Vazillas , avec plusieurs figures & vignettes en taille douce , in 4. 2. vol. 12. liv.

Les Nombres & le d'Eutcranome traduit en François avec l'explication du sens Littéral & du sens Spirituel , tirée des SS. Peres & des Auteurs Ecclesiastiques en 2. vol. in octavo 5. liv. & en 1. vol. 4. liv. 10. sols.

D



Les Conférences Ecclesiastiques du Diocèse de M. de Luçon en 5. vol. indouze impression de Paris 10. liv. & impression de Lyon, 6. liv. & 5 sols l'on separera les 4 & 5. vol. à ceux qui auront les premiers pour le même prix.

Fables nouvelles en vers, in 12. 20. sols.

Traité de la vocation Chrétienne des Enfants, in 12. 30. sols.

Histoire du Gouvernement de Venise par M. Amelot de la Houssaye, nouvelle Edition augmenté & corrigé de beaucoup, in 8. 5. liv.

Tibere discours Politique sur Tacite par M. Amelot de la Houssaye, nouvelle Edition, in octavo 4. liv.

Veritable conduite de Confession & Communion de S. François de Sales, par M. Gambar Prêtre, in 18. 15. s. Impression de Paris.

Entretien sur le Carême du Pere Crasset, in 12. 2. vol. 3. liv.

Caractere de la fausse & veritable Pieté, in 12. 30. sols.

Description de l'Hôtel des Invalides avec plusieurs figures en tailles douces tant les veuës qu'autrement, fol. 15. l.

Le Plan dudit Hôtel en deux feüilles, 2. liv. 10. sols.

Conversations Morales sur les Jeux & les divertissemens, indouze, 2. liv.

La seconde Philippique de Cicéron traduite & nouvelle, in 12. 15. sols.

Nouveau voyage de M. Thevenot contenant la Relation de l'Indostan, des Nouveaux Mogols & des autres Peuples & Pais des Indes, in quarto, 5. liv.

**Instructions Morales & de Controverse** par demandes & par réponses, pour l'instruction des Catholiques & des Calvinistes nouvellement convertis a divisées en deux parties, dont la premiere contient la Doctrine de l'Eglise Catholique, sur les Points contestez, & non contestez, la seconde contient des Ecclaircissemens sur les Points de la Doctrine de l'Eglise Catholique contestez entre les Catholiques & les Calvinistes, indouze, 20. sols.

**Table des Sinus nouvelle Edition, avec la Trigonometrie** qui est un Traitté nouveau, pour l'intelligence des Tables & facile pour les Ecoliers, in-octavo, 2. livres.

**Les Oeuvres du Poëte Lucrece**, qui traite de la Nature des choses avec des Remarques sur les endroits les plus difficiles de la traduction du Baron des Coutures un des plus beaux Ouvrages qui ait paru depuis longtemps tant pour la beauté du Stile, que pour les Remarques, in 12. 2. vol. 4. liv. 10. sols.

**Andronic Tragedie** par M. Capistron 20. s.

**Les Dames Invisibles, Comedie** de M. de Haute-Roche, indouze, 20. sols.

**Extraordinaire du quartier de Janvier, Fevrier & Mars. 1685.** indouze, 30. sols.

**Nouvelle Grammaire**, où Methode pour apprendre facilement & en peu de temps la Langue Allemande, avec quatre Dialogues Allemand, François, indouze 15. sols.

**Abbrege de l'Arithmetique, Cavalerie** in-octavo 20. sols.

**Aphorisme d'Hippocrate traduit en François** en deux vol. 3. liv.

*Miscellanea Erudita Antiquitatis, in quibus Marmora, Statua, Musæva, Toreumata, Gemma, Numismata, Grutero, Ursino, Boissardo, Reinesio, aliisque Antiquorum Monumentorum Collectoribus ignota, & hucusque inedita referuntur ac illustrantur, curâ & studio Jacobi Sponii, Lugd. Med. Coll. Patavina & Neumaf. Academia Aggregati. Folio, Lugduni, cum plurimis figuris æneis. 1685. 12. livr.*

Comme ce Livre est presentement tout entier, ceux qui ont attendu qu'il fust achevé peuvent le prendre, ou s'ils ont les premières Sections, on leur donnera la suite. C'est une matiere qui est presentement à la mode : les Curieux, & Scavans étant bien-aisés de voir l'Histoire, la Morale & la Geographie des Anciens par les Statues, les bas-reliefs, les pierres gravées, les Medailles & autres monumens de l'Antiquité semblables à ceux qui sont gravez dans tout ce volume, & qui n'avoient point encor esté donnez par d'autres Auteurs. L'Impression en est aussi belle que d'Hollande.

Meditations sur le Pater noster, & sur le Pseaume 50. Miserere mei Deus, tirées des œuvres de Ierôme Savonarole, & traduit en François, 20. sols.

Heures Chrétiennes tirées de l'Ecriture Sainte & des saints Peres, contenant les Exercices pour tous les jours de la Semaine, avec l'Office de la Vierge & les sept Pseaumes traduction du Paradisus, Animæ Christianæ.





